

SON

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

HARİCİYE

Sayın Z. Ebüzziya'ya

Verilecek

ARSIV

801

Pro Armenia

Rédacteur en chef :
Pierre QUILLARD

ADRESSE :
M. Pierre Quillard
10, rue Mollet, Paris

ABONNEMENTS :
France 8 ₣
étranger 10 ₣
Le numéro 0 25

Paraisant le 10 et le 25 de chaque mois

COMITÉ DE RÉDACTION :

G. Clemenceau, Anatole France, Jean Jaurès —————
Francis de Pressensé, E. de Roberty

Secrétaire de rédaction :
Jean LONGUET

Mardi et Vendredi
de 11 h à 12 h 17, rue Sainte

ADMINISTRATION :
Générale imprimerie de L'Amérique
et Cie
17, rue Coquelin, PARIS
téléphone : 221-22

SOMMAIRE

Déclaration.	La Rédaction.
Pro Armenia.	P. Quillard.
La Main Sanglante.	G. Clemenceau.
Le Tsar et les Arméniens.	F. de Pressensé.
L'Arménie devant les Congrès.	Jean Longuet.
Nouvelles d'Orient.	P. Q.

Nous publierons dans les prochains numéros des articles d'Anatole France, Jean Jaurès, Emanuël de Roberty, Emile Vandervelde, Enrico Ferri, etc.

Les grands massacres de 1894, 1895, 1896 exécutés par les ordres du sultan Abd-ul-Hamid, et qui firent plus de trois cent mille victimes commencent à peine à être connus en Europe dans tous leurs détails; et si récents, ils seraient déjà oubliés et relégués au rang de catastrophes historiques, si l'en voulait ouvre les conseils de diplomates à court mémoire.

Cependant depuis lors, l'extermination méthodique de la race arménienne se poursuit par des moyens plus lents, mais aussi sûrs; et en présence de l'universelle lâcheté, l'auteur des premiers crimes médite de parfaire son œuvre et de déchaîner à nouveau en Anatolie l'assassinat, le pillage, le viol et l'incendie.

Avec le concours d'illustres collaborateurs français et étrangers, nous dénoncerons les atrocités commises et nous rappellerons à l'Europe, sans nous lasser, qu'elle a de par les traités des droits à exercer contre le Grand Assassin, des devoirs à remplir envers les victimes de sa folie.

Il ne s'agit point de réveiller ici l'esprit de croisade ni d'exciter à la haine de l'une des races ou des religions qui vivent ou sont professées sur le territoire ottoman.

Mais si nous sommes prêts à divulguer tous les attentats du Sultan contre chacun des peuples que la mauvaise fortune fit ses sujets, nous nous attachons plus spécialement aux souffrances arméniennes,

parce qu'elles excèdent infiniment toutes les autres;

parce que c'est pour une race entre toutes intelligent et apte à recevoir la civilisation occidentale, une question de vie ou de mort immédiate;

parce que, pratiquement, l'Europe est armée, par le traité de Berlin, pour mettre fin à ces horreurs et préparer ainsi la régénération de la Turquie tout entière.

LA RÉDACTION.

Pro Armenia

Quand au mois de novembre 1894, des dépêches adressées de Varna à la presse anglaise annoncèrent pour la première fois les horreurs de Sasoun, le sultan Abd-ul-Hamid nia d'abord le crime commis par son ordre; et dans toute l'Europe les journaux à ses gages attribuèrent à l'imagination mal-faisante de nouvellistes sans scrupules, les viols, les mutilations, les incendies, les massacres opérés par les soldats réguliers, les Kurdes et les réguliers hamidiés, si justement décorés du nom de leur maître et choisis parmi l'élite des bandits et des égorgeurs.

L'enquête tardive entreprise en plein hiver par trois délégués : un français, un russe et un anglais, démontra surabondamment que le criminel responsable habitait le palais d'Yldiz et qu'il

n'avait fait que payer une dette en décernant l'ordre impérial du Liakat à son fidèle serviteur Zekhi-Pacha, commandant du 4^e corps d'armée. Cependant on continua à négocier avec le Sultan Rouge, et le temps lui fut laissé de préparer à loisir les grandioses tueries de 1895 et de 1896 où il supprima moins CENT MILLE ARMÉNIENS. Il semblait qu'il eût dépassé la mesure, et l'un de ses plus fidèles complices, M. Gabriel Hanotaux, se crut obligé de bien avertir respectueusement par l'intermédiaire de notre ambassadeur à Constantinople.

Il serait désiré que vous eussiez le plus tôt possible un entretien particulier avec le Sultan. Vous lui ferez connaître l'effet produit en France sur la Chambre et sur l'opinion par les révélations qui viennent d'avoir lieu à la Chambre au sujet des massacres d'Arménie.

Il est de la plus haute urgence que le Sultan prenne de lui-même l'initiative des mesures qui peuvent donner satisfaction à un mouvement d'opinion qui tourne contre lui. Tout le monde en Europe est unanime : qu'on ne verse plus une goutte de sang (1).

La dépêche de M. Gabriel Hanotaux est datée du 4 novembre : le lendemain 5 avait lieu le massacre d'Everek, près de Césarée. Et depuis lors, sachant quel compte il pouvait faire sur l'ignominieuse lâcheté des gouvernements européens dont le silence se paie en concessions de chemins de fer et de mines, et en dépara-

(1) Livre Jaune, Affaires arméniennes, 1897, n° 285.

Fol. 02 b

PRO ARMENIA

dans des chefs d'Etat, aux ministres et à la population ottomane, officielles, mais aussi dans l'appel de le Grand Vizir à son peuple, au profit de l'empereur et personnellement son œuvre maîtresse, l'extermination méthodique de la race arménienne.

Aux grands massacres ont succédé les fautes particulières, et la mort organisée par le moyen de la faim et de la misère, par la torture et la pendaison clandestine dans les prisons ottomanes. Pour que ses sujets arméniens périssent plus certainement sur le territoire qu'il a assigné à leurs cadavres, le Sultan leur interdit de circuler, même de village à village ; et s'il advient qu'en une région quelconque de son empire ses fonctionnaires dévoués se plaisent à accaparer les blés ou à en interdire le transit avant l'hiver, saison où toutes les routes sont coupées, c'est ainsi la mort assurée par la famine pour des milliers de malheureux.

Cependant par instants il y a des signes qu'Abd-ul-Hamid préfère en revenir aux procédés sommaires, et c'est précisément parce que la situation actuelle présente les plus grandes analogies avec la situation de 1894-1895 que nous publions cette revue : *Pro Armenia* ; nous savons que tous les peuples soumis au Sultan souffrent du plus épouvantable des despots et comptent leurs victimes par milliers ; mais la race arménienne est vouée à une très proche et très rapide disparition, si l'appel que nous adressons au monde civilisé n'est point entendu ; et comme d'autre part il y a des traités formels qui obligent les puissances à intervenir en sa faveur, nous prétendons empêcher l'accomplissement de tout le crime, en indiquant le remède immédiat.

Plus tard, nous nous bornerons à commenter simplement selon les principes indiqués aujourd'hui les nouvelles venues de la terre des douleurs. Il faut d'abord montrer : 1^e que la situation est aujourd'hui la même qu'à la veille des grands massacres et qu'une crise de meurtres est imminente; 2^e que le Sultan est personnellement responsable des crimes commis dans l'empire

ottoman; 3^e que les Puissances peuvent mettre fin à cette scandaleuse orgie en faisant éclater les traités et en assurant l'application de quelques réformes élémentaires préconisées par elles-mêmes.

La situation est aujourd'hui la même qu'à la veille des grands massacres.

Ainsi qu'en 1894 les tueries de Sasoun (vingt-deux villages détruits, six mille morts) préludèrent aux massacres des années suivantes, la récente affaire de Spaghank et des événements connexes annoncent que la méthode violente va remplacer à nouveau la méthode sournoise. En 1894, les Kurdes, les hamidiés et les soldats réguliers avaient collaboré à la destruction sauvage de tout un pays : ils viennent de travailler en commun à Spaghank au mois de juillet dernier, et c'est à peine si les détails commencent à nous parvenir.

Spaghank est situé dans la région même de Sasoun, à proximité de Guellieh-Guzan, où le 10 octobre 1894, en présence de Zekhi-Pacha, deux cents Arméniens sans armes, attirés par des promesses mensongères, furent poussés à coups de baïonnettes dans une fosse préparée à leur intention. Le chef kurde Khalil-Beshir avait l'an dernier échoué dans une tentative contre le village. Cette année il avisa Ali-Pacha, gouverneur militaire de Bitlis, que « des révolutionnaires arméniens se trouvaient aux alentours ». Aussitôt le pacha cerna le village avec l'assistance de ses fidèles alliés Kurdes. En vain quelques jeunes gens essayèrent de se défendre : le village fut pris. Ali-Pacha se saisit d'abord du prêtre, âgé de quatre-vingt-un ans et de quelques paysans, et voulut leur faire dire par la torture « où se trouvaient les révolutionnaires ». Comme les malheureux ne pouvaient répondre, l'ordre du massacre fut donné ; un grand nombre d'habitants s'étaient réfugiés dans l'église : selon la tradition inaugurée à Chabin-Kara-Hissar et à Orfa (trois mille morts en une seule flambée, janvier 1896), l'église fut incendiée avec ceux qui y avaient cherché asile. Puis le village fut entièrement détruit : en 1894 on y

avait tué

plusieurs

fois le d

rapports consulaires évaluent le chiffre des morts à 200 ; les informations locales le portent à 600, chiffre plus probable : quant à la version ottomane, elle n'avoue que 10 cadavres, dans un rapport d'Ali-Pacha qui se termine ainsi :

Un certain nombre de révolutionnaires arméniens ayant fait face dans le village de Spaghank à la troupe impériale, je les ai certains près de l'église, 10 Arméniens étant tués et 8 pris vivants, la sécurité et la paix règnent aujourd'hui grâce à Sa Majesté le Sultan.

Pour complaire sans doute à notre ambassadeur M. Constans, qui honore Abd-ul-Hamid d'une scandaleuse amitié et bienveillance, le correspondant constantinopolitain d'un journal français va plus loin encore qu'Ali-Pacha et réduit à 8 le nombre des morts. Mais les dénégations de l'assassin ne serviront de rien : les rapports consulaires sont entre les mains de Lord Salisbury et il faut espérer que celui-ci les publiera bientôt et ne rapportera pas l'anathème lancé par lui jadis contre le Sultan.

En même temps, le ministre de la police Chefik-Bey, le sauvage président des tribunaux qui sévirent à Constantinople, à Angora et à Yozgat, le chef de la délégation ottomane à Sasoun, fait honneur à son passé et a établi à Constantinople le régime de la terreur : il arrête les Arméniens par centaines pour leur extorquer de l'argent ou pour gagner la faveur du maître par la répression de complots imaginaires. On sait ce que sont les prisons turques où on laisse des armes aux détenus bien pensants qui se couvrent de gloire par le meurtre d'Arméniens soigneusement désarmés : les journaux turcs relataient récemment deux meurtres commis dans la prison de Biledjik, le mois dernier, et en témoignaient une surprise naïve.

Dans les provinces, la misère et la détresse sont à leur comble : on se

PRO ARMENIA

ment du mode de perception des taxes, établi en 1895 dans la plaine de Moush : les collecteurs de taxe viennent accompagnés de zaptchiks ; pendant le séjour de la bande, les hommes étaient roulés et mis en prison ; on leur barbouillait la figure d'excréments humains, par jeu ; la nuit, on arrachait de leur lit les femmes, les jeunes filles et les petits garçons qui pouvaient agréer à la soldatesque. Puis, pour « percevoir » on saisissait le bétail et le vendait au quart de sa valeur ; le percepteur avait un arrangement avec les bouchers de Moush pour leur fournir la viande à bon marché (1). Les mêmes pratiques recommencent en ce moment, l'évêque de Moush conclus en ces termes un rapport adressé au patriarche Ormanian :

Parmi les jeunes filles, il ne reste plus de vierges : ni jeune fille ni femme n'échappe aux violences. Le désespoir des Arméniens de ces districts est tel qu'ils en sont venus à désirer qu'un massacre général termine leurs souffrances.

Le patriarche Ormanian, qui se trouve être par élection le représentant officiel de tous ses compatriotes, proteste vainement contre les arrestations arbitraires et demande l'élargissement des prisonniers : le ministre de la police répond en faisant des perquisitions à Koum-Kapou, au siège même du patriarcat. Les démarches entreprises au Palais restent également sans effet ainsi que l'offre réitérée d'une démission toujours refusée et toujours reprise. La même farce se joua autrefois entre Abd-ul-Hamid et le patriarche Atchikian, et quand celui-ci eut pour successeur l'admirable et héroïque Matthéos Ismirlian, il était trop tard, les massacres étaient préparés dans tout l'empire et Matthéos Ismirlian, enfermé dans un couvent de Jérusalem, expié par la prison le crime d'avoir dénoncé au monde la détresse de son peuple. Il n'est que temps pour le patriarche Ormanian de se ressaisir avant les suprêmes catastrophes.

Il n'est pas jusqu'à l'attitude de la tourbe à la solde du palais qui ne rap-

pelle aussi la période de 1894-1895 et ne trahissoit les excitations venues de haut. Un soir de janvier 1895, un sergent d'un des régiments d'infanterie casernés autour du palais, traversait la grande rue de Pancaldi, un yatagan à la main, frappant tous ceux qu'il rencontrait. Dans l'espace d'une heure, il tuait ou blessait dix-sept personnes sans que la police fit le moindre effort pour l'arrêter et rentrait tranquillement à sa caserne. Deux jours plus tard, à la sortie du théâtre, un musulman tuait un jeune grec et blessait plusieurs personnes et M. Paul Cambon en écrivait :

Les autorités elles-mêmes par leur exemple et leur langage excitent le fanatisme (1).

De même à la fin de septembre 1900, un nommé Achmed Néwlik Effendi poursuivait, un couteau à la main, le drogman du consulat d'Autriche-Hongrie en hurlant : « Mort aux ghiaours ». Un agent de police appelé refusa de porter secours à la victime.

L'histoire ne se recommence pas, c'est entendu ; c'est-à-dire qu'une série d'événements identiques à des événements antérieurs ne saurait même se concevoir ; mais quand les circonstances et les individus demeurent à peu près les mêmes, une série d'événements analogues peut être facilement prévu et, par conséquent, interrompus par ceux qui détiennent la force. Si les gouvernements européens ne remplissent point leur fonction, il ne faudra pas s'étonner que les révolutionnaires leur suppléent.

Le Sultan est personnellement responsable. Selon un proverbe turc souvent cité : « C'est par la tête que le poisson pourrit », la tête ici est en entière putréfaction : Abd-ul-Hamid et les criminels subalternes qui le dominent en lui obéissant sont les véritables auteurs des souffrances arméniennes. C'est eux qu'il faut frapper ou mettre hors d'état de nuire : les gouvernements européens n'ont là-dessus aucun doute et nulle simagrée diplomatique ne prévaut contre cet axiome de no-

rité publique reconnu vrai par le Sultan lui-même. L'an dernier, il avait jugé opportun de faire poursuivre par la magistrature française MM. Urbain Gohier, Charles Malato et le signataire de ces lignes ; il se plaignait en particulier d'avoir été traité de « Grand assassin, Grand saigneur, Sultan rouge, Bête rouge ». Quand il sut que la preuve serait faite à l'audience, il retira sa plainte, avouant ainsi qu'il avait mérité tous ces titres.

C'est par sa volonté que l'on lue ; ses émissaires parcourrent les provinces et le signal du massacre est donné par sa petite main blanche dont M. Gabriel Hanotaux vantait l'élegance et la finesse, alors qu'il y avait au moins, au sujet de ce ministre, cinquante mille morts. Il est resté l'homme qui eut autrefois une attention charmante à l'égard des assassins et pillards d'Hadjilaz : ceux-ci avaient brûlé des maisons et des vignes, violé des femmes, tué des hommes, le tout arménien, et s'étaient fort surpris qu'un mutessarif mal informé les eût mis en prison. Un ordre télégraphique envoyé du Palais donna de les relaxer immédiatement et de remettre à chacun d'eux trois livres turques « comme témoignage de satisfaction du souverain ».

Plus tard, il donna plus ample carrière à ses instincts de meurtre et, sans chercher bien loin, on trouverait, dans le *Livre Jaune* de 1897, deux dépêches significatives : dans l'une, M. Paul Cambon s'exprime ainsi (12 juin 1895) :

On peut dire que depuis quatre ans, le Gouvernement a été transporté de la Porte au Palais. Les fonctionnaires de tout ordre ne relevaient plus de leurs ministères respectifs ; ils correspondaient directement avec les secrétaires du Sultan.... et j'ai eu plus d'une fois l'occasion de constater l'impuissance de la Porte, à imposer ses volontés à ses agents les plus subalternes. Qu'un incident surgit, Abd-ul-Hamid était obligé d'en répondre personnellement devant son peuple et devant l'Europe ; cet incident s'est présenté en Arménie et le Sultan s'est trouvé tout à coup dans la posture d'un accusé sans moyens de défense (1).

(1) Blue-book, février 1895. Pièce annexe au n° 25.

(1) Livre Jaune : Affaires arméniennes, 1897, n° 33.

(1) Livre Jaune : Affaires arméniennes, 1897, n° 68.

a augmenté son compensation la somme
de ses travaux.

Considérant que M. Baratout, au
lieu régulièrement fait, avait obtenu
différemment qui a été fait entre lui et Baragnon,
au sujet de l'augmentation de son
salaire, qui lui imposait son employé; qui en effet
Baragnon, Directeur du Journal, se trouvait
dans le mépris des capacités de rédaction
et possédait une administration et certains
travaux de détail plus tout matériels qu'intellec-
tuels qui rejoignaient à M. Baratout et ses
paroissiens incompatibles avec le titre des
fonctions de rédacteur du grand journal qu'il
auxquels il avait demandé faire sa collabora-
tion; que cette contrariété contre la position
espérée et espérée à juste titre et le résultat
explique le grief de Baragnon contre
M. Baratout et porte la justification de ce
dernier qui, après trois ans de sollicitation
n'avait pas même obtenu, en compensation
de la médiocrité de son emploi, la régularisa-
tion, par contrat, de sa position;

Considérant qu'après avoir constaté

les droits de M. Baratout et, dans la mesure
naturelle de l'acte révolution qui connaît entre
Baragnon et Baratout et à l'assurance
certaine amitié, et l'assurance de l'absence
d'obligations de tout côté de Baratout et
d'au contraire de Baragnon à Baratout être
determined à verser à Baratout jusqu'à présent
tous mes à la charge de l'augmentation
cette question est résolue, par l'arrangement
suivant:

1. M. Baratout réglera d'abord vers Baragnon
une somme de 150 francs le jour de la signature
et en fait par avance, puis deux mois plus tard
soit à peu près 150 francs pour l'assurance de
la paix, et que tout autre différend
l'avenir ou qui se baigne dans le voisinage
considéré, et être dans l'assurance que
collaboration ou non, il y aura un supplément
ou moins d'autre tant que l'assurance sera dans
le voisinage, et que si le voisinage n'est pas
fait dans la partie immobilière, que Baratout
sera dans l'assurance que Baragnon, qui
qui empêche aucun intérêt de statuer
d'obligations venus de l'autre, et que

reverie nouvelle, à l'ouïe de laquelle
on s'assied, et dont on n'a pas le droit
de faire usage, et que l'agent qui a reçu le
secret des faits que l'agent lui a révélés
se soumette de bonnes fois à l'autorité
et à l'interrogatoire de l'agent qui a
évidemment pris son nom au délinquante
sans consulter le délinquante et sans l'informé
en personne de son délinquance et de l'interrogatoire.

2^e - C'est également ainsi qu'il fut fait
à cette dernière déposition, cette déposition, celle
qu'il fut fait au délinquante, qui comprend tout
le même comme précédent ami, sur une per-
sonne toute autre et bien supérieure à celle
qu'il fut initialement obtenu ; il appartenait
à la première les dénonciations qu'il fut faites par
la Substitut Procureur, pour obtenir la coopera-
tion de l'agent de l'ambassade, et lorsque
l'agent demanda la non-constatation de ces deux
accusations et d'indiquer au délinquante
que celles-ci ne furent pas faites directement

à l'agent, il fut alors déclaré au Substitut Procureur
que la justice causaient à l'agent et dans
la déposition qu'il fut confié au procureur
de l'accusation de l'agent, et que l'agent fut
entendu rester dans son bureau, et que l'agent fut

évidemment interrogé avec l'autorisation de l'agent
et que tout ce que l'agent a dit fut enregistré
et enregistré tel que l'agent a déclaré au
agent substitut de l'ambassade.

3^e - En dehors des émissions que le Sub-
stitut Procureur ait fait faire aux agents de
l'ambassade, il fut également déclaré,
celles qu'il était autorisé à faire, sans le
consentement ou accord du juge, et ces
émissions qui devaient informer toutes
sortes d'agents entre le gouvernement ottoman et l'ambassade,
ne sont point à la charge de l'ambassade, qui
avait fait en cela comme il convenait au
Ministre. Ce qui confirme, l'agent substitut
la justesse de cette affirmation est qu'il fut
l'ambassadeur n'est venu à l'ambassade que
sur l'avis officiel de la poste ottomane, qui
transmis à l'ambassade de Paris que une
déposition télographique communiquée à
l'ambassadeur, il y aurait une confirmation
abondante à valider et à servir un enquêteur
au délinquante. L'ambassadeur a été accueilli
par l'agent ottoman, il l'a écouté et il a
pu tout entier reconnaître que l'agent
l'autorisa à décliner une question,

Il faudrait à la fin de l'été, ou
au tout début de l'automne, faire un
et non d'abord une visite dans l'atelier
pour le retourner, faire et démonter et faire
puis remettre à ce plaisir.

Considérant que l'œuvre est terminée et
le voyage vers Constantinople n'a pas été
fixement démissionnée, celle-ci doit
évidemment être démontée, mais au bout
d'une allocation préliminaire, et par un moyen
commun aux voyageurs, qui a été fixé
évidemment au bout de trois mois
d'apprentissage, immédiatement de l'ent-
remise de retour; que cette offre est insuffi-
sante et doit s'accorder au moins de commun
au jour de la rétention à Anatolie que
la somme nécessaire à l'atelier prendrait
le 31 Janvier prochain, ou si apprend-
ement du mois et l'atelier ayant été payé à
Anatolie il lui reste à recevoir les appren-
tements de 3 mois, à raison de 20 francs par
mois, soit deux mille cinq cents francs.

C'est ce motif.

Tout arbitraire et de plus discours, jusqu'
au dernier résultat, au terme du congrès,

soit au plus tard le

15 octobre de l'année en cours, ou au plus tard
quelque temps après, que les voyageurs
peuvent partir.

Ensuite, lorsque l'œuvre sera terminée,
l'œuvre à Anatolie sera mise à une
ville ou plusieurs places sous l'égide de
la ville où il sera facile de se faire donner
l'acte de résidence, lorsque pourra être fixé
le retour;

Si cela peut être évité, il faut que
l'œuvre échappe à Anatolie, ou toute résidence
d'autre où il existe un risque de saisie ou d'arrestation
à ce sujet;

Plutôt la partie la plus importante
de projets sur toutes sortes de modèles et
compositions et sans doute en raison de cette
non mention à toute occasion

l'œuvre signé à Jolata ou sur le territoire
de Picardie ou l'atelier suivant deux.

Signé : Didaco Chiarini

Signé : Emile Durin

Signé : Emile Durin
L'œuvre signé à Jolata ou sur le territoire
de Picardie ou l'atelier suivant deux.

Constantinople le 16 Septembre 1862.
Le voyageur, assuré

Où le général jugement de l'ordre,
et homologuons pour que il soit accepté
selon sa forme et tenir maxime la
Chancellerie d'interprétation une copie à la
fin, 1^{re} au Sénat-Baragman, 2^{me} au
Sénat Matabach.

Constantinople le 10 Dec. 1862.
Le Consul Marcellin
Signé : Fleurat.

Signé par copie à général jugement
1^{er} au Sénat Matabach, 2^{me} au Sénat-Baragman
Baragman.

Constantinople le 10 Dec. 1862.
Le Consul Marcellin
Signé : Auguste Battus.
Pour copie collationnée moyenne à
l'original.

Attesté 26^{me} Décembre 1863
Le Consul Marcellin Substitut
approuvé Auguste Battus signé suivi.

Auguste Battus



Je portai en un préface plus i[n] clarté des noms des auteurs
les noms des auteurs les plus auteurs, où l'ordre de la cause ne
faisait pas de place. Celle partie qui fait connaître le caractère de mon
publications, est clairement exprimée dans une Préface que nous avons
lue, je n'en doute pas. Ma le Rédacteur, mais sur laquelle nous
nous nous sommes tenu. Cette préface se terminera ainsi : « Et de tout ce qu'il
y a de bon de cette partie ainsi que celle qui nous comprend la cause, le mérite
estant ce que nous cherchons avant tout, nous n'avons l'audace
de qui écrit le moins la faire accepter, et nous laissons, dans le respect
de leur position, leurs actes ou leurs écrits au droit, aux pieds de la publicité
à plus d'attention et de crainte que nous ne puissions lui en échapper
à force nous avions. »

Telle a pu être affaire pour que le public apprécie la dignité de
notre langage et le mérite de nos démonstrations !

Quant aux fautes de grammaire que nous avons été, avons le
privé de rechercher dans une livre publié loin de nos yeux, je
peux dire que de M. Amyot le livre de nous répété au Sénat
je n'en avais aucune aux lettres des courriers d'Orient et aux lettres de...
Jean Riedens et de Péni qui avaient été mes guides de ces vêtements
de fiducie.

Il nous plaît, Monsieur le Rédacteur, d'entendre la
critique de mon livre, nous auriez pu le faire avec honnêteté
des obligations que nous nous contractons vers le Sublime Porte,
auquel nous auriez dû le faire avec connaissance et bonne foi, et
cette condition, cette critique, n'est pas entachée d'hostilité ou d'insulte.
Peut-être nous n'avez pas hésité à marquer des lieux et des
abréviations de la langue, au moins auriez-vous dû leur apprendre
aussi la forme de cette et manière qui distingue les catalogues
qu'ils ont fait de nos œuvres.

Malgré nous une personne de nous disent toujours
que nous avons écrit mal et pourquoi les appels
nous à été si débouchées et à l'ordre de profondément la
dignité de notre cause. C'est que nous ne savons pas ce que la
justice de tout qui nous a pris de l'honneur d'accomplir
une tâche qui sans doute nous demandait de plein droit.
Et que tiennent, en effet, les gloires de ce monde ? Si les

suis étranger, et à vous plus qu'à tout autre, il était intérêt de faire des suppressions ou ajouts aux documents incriminés. L'écrit, — puisque votre malencontreux écrit n'a obligé à mes plaignez notamment à ce sujet — le voici : la responsabilité du livre sur la Syrie m'appartient toute entière, et, si j'en ai le bonheur futur de faire dans des documents que je aurai écrit, il me devra mener de plusieurs bourses étrangères les uns aux autres. Ces relations personnelles que j'ai entretenues soit en Syrie, soit à Constantinople, relations dont j'ai le droit de me dire honnête, ont mis entre nous maintes des pièces importantes dont j'ai fait usage dans ma publication. Mais le bout des renseignements incisifs qui constituent le principal intérêt de mon livre. Croyez-moi donc, M. le Procateur, acceptez le démenti et l'explication, et faites comme honorable.

Alors obé, quelques mots sur votre critique. Je serai heureux car est généralement et par occasion que je me réjouis à la lecture de cette article renferme une accusation et un jugement; accusation de plagiat, jugement sur la moitié de l'ouvrage. Je n'intends avouer que de l'un, laissant au bon sens de nos lecteurs le soin d'apprécier mes jugements; ne me servant pas de force, au contraire, à étayander de l'opposition vos idées sur la question syrienne dont vous semblez avoir fait une étude approfondie. Faut-il une accusation de plagiat, je n'aurais pas beau jeu.

V'abordé résolument l'accusation de plagiat.

Je ne sais, Monsieur le Procateur, si vous avez jamais connu le fechi de plagiat, dans le cours de votre carrière de journaliste, sans doute l'avez rempli; mais, comme vous parlez, avoir de la chose et de tout une idée fort exacte; et que à ce point de vue on peut facilement avec profit la collecter de l'Journal de statistique de huis que nous en étio le même rédacteur, nous ne pouvons probablement d'ignorance.

Nous voyons donc proclamer que je suis un plagiarie, c'est-à-dire que j'ai filié les auteurs qui ont écrit sur le même sujet sous indigne, les documents auquel j'ai pris, et à titre de démonstration, nous faisons nos rapprochements entre certains paragraphes de mon livre et le texte des ouvrages auxquels ils sont empruntés. Je vais examiner

la valeur de ces prétendues preuves de plagiat recueillies et présentées avec une si grande mauvaise foi.

Mon livre renferme plus de 115 citations et la moindre est partout et soigneusement indiquée. Si on quelques endroits, je veux dire que vous avez été assez heureux pour déterminer, les quelques indicateurs de la reproduction sont olfact, c'est une œuvre de typographie qu'il n'est pas d'usage démontre à l'extérieure, surtout quand il n'y a pas de livres l'imperfection de ses ouvrages.

Cette circonstance était, au moins, sans signification, lorsque les paragraphes non guillotinés qui se suivent et immédiatement bien que nous ayiez pris plus fréquent d'en faire trois citations distinctes, dont signé Etolomous paras note, que nous avons omis à dépasser ce l'ensemble qui dit l'origine des sociétés, dit M. T. S. G. Baud, fut le champ de bataille, etc.

Le hasard n'est pas toujours habile, vous le voyez, M. le Procateur. Poursuivant nos humbles recherches et espérant sans succès que nos abonnés (fichi d'habitud) ne nous livrent pas de trop peu nous leur envoyez deux autres citations suivant le même procédé, c'est à dire que nous appuyez ce que j'ai écrit aux extraits des ouvrages de M. le Dr. Baud et de Bolney. Cette fois, nous n'avons pas au moins réussie, et nos citations sont contre le but que nous avons propulsé, puisqu'il suffit de comparer les textes, pour démontrer que si j'ai accepté les appréciations de mes devanciers, je ne me suis pas appuyé; nous écrivons. Il trait, en effet, comme que nous ne rien dire connaissons le monde, et dans le seul esprit de faire pour un auteur original, j'ay refait la géographie de la Syrie, déplace les topographes et modifie la statistique. C'eût étéependant le seul procédé dont j'aurais pu me servir pour éviter de répliquer les accusations fournis par les auteurs que j'ai dû consulter avant de prendre la plume. Sur disir-vous, et que disoit-on, M. le Procateur, si j'avais placé les renseignements ailleurs que dans le Résumé, les annexes et les Mutualis ailleurs que dans la partie de la Bataille, sans, peut-être de ne point me rencontrer avec Bolney et M. T. B. Baud?

Enfin il a été mon dernier mot lors de notre dernière que j'ai pris pour le présentement d'exprimer de faire faire lire des idées nouvelles, et que le plan de mon ouvrage, plan que je crois avoir mis bas, consistait surtout à démontrer la faus-

(5)

défis sont et recherchés sous ce but ici confié, à l'édicte-
ment important de cette cause importante sous ce but
conseigné, quel livre admirable, quel mouvement publicien
et littéraire ne devrait-il pas sortir de cette plume, pour
que peu que nous ayons déployé un talent inimitable qui
fait émerveillement et admiration de Constantinople! Ensuite,
c'est un véritable manifeste dont nous et le public auront le droit
de nous plaindre s'il est à pas lui, M. le Réviseur, la vérité
lui est de notre manie humoristique? Si non rigoureusement, à
ce que, nous avons demandé l'humour, alors, je vous prie, les
quelques paragraphes de notre volumineux article où nous
faisons entendre les plaintes touchantes de ce malencontreux et
de talent visionnaire.

Si ce seraient nous quitter tous nous recommander-
ons de mériter avec recoulement ces paroles de Mr. Philibert
Charles adjoignant lui-même à quelques mots de l'acte:
"Les deux dernières des mœurs se mettraient à mes
troupes, relevant des parties de français qui n'existent pas,
minimisant des plagiat, facties, frisant leur métier
d'écrivains à la loue, que je ne surveillerais pas un
instant."

Bienveillant au sein de la perfection des sentiments avec
lesquels je suis:

Très humble serviteur
Richard Lemaire

Diverses affaires concernant le Figaro
et son correspondant.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE. 982

1876

بـ...
در سایه میز نیزه و دلخواه
روز در پریان پنجه فکه بـ...
و مینه فکه با این زنها بـ...
در سایه میز نیزه و دلخواه
در سایه میز نیزه و دلخواه

وَرَدَ حَلَّهُمْ مِنْ كُلِّ بَيْتٍ
بِإِعْبُورِ نَهْرٍ أَسْبَبَهُ فَقْصِهِ جَيْدَةً وَمَسْهَبَهُ شَبَّافَةً إِنَّمَا تَرَى
مِنْ قَوْمٍ أَنَّهُمْ دَاعِيَاتٌ لِأَنَّهُمْ بَلِّهُنَّ بَلِّهُنَّ بَلِّهُنَّ وَرَدَ فَيْهُ
وَرَدَ فَيْهُ وَرَدَ فَيْهُ وَرَدَ فَيْهُ وَرَدَ فَيْهُ وَرَدَ فَيْهُ وَرَدَ فَيْهُ

صَاحِبُ الْجَمَادِ مُحَمَّدُ سَعْدُ شَرْقِي
مُهَاجِرٌ إِلَى بَلْقَاسِ وَأَنْتَ دَفَعْتَ شَرْقَيَّةَ
مُهَاجِرٌ إِلَى بَلْقَاسِ وَأَنْتَ دَفَعْتَ شَرْقَيَّةَ
مُهَاجِرٌ إِلَى بَلْقَاسِ وَأَنْتَ دَفَعْتَ شَرْقَيَّةَ

برند و در سه بسته ز مجموع هشتاد و خوب خصوصی جو چیز مذکور است که این نه نه و فله شد افسوس محظوظ
بی فایده اند و نیافروده اند و نه بس بس او و بسی بسی بسی بسی بسی بسی بسی بسی بسی بسی بسی بسی بسی بسی
در سه بسته قیمت بسی

پا برده خصوصی بسی
در سه بسته اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده
بی بسی

این بسی

پا برده خصوصی بسی
در سه بسته اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده
بی بسی
در سه بسته قیمت بسی

پا برده خصوصی بسی
در سه بسته اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده اند و نیافروده
بی بسی
در سه بسته قیمت بسی

شتر و فلکه افسوس بسته بسته با برده خصوصی بسته بسته بسته بسته بسته بسته بسته بسته بسته بسته

نام	نام
۱۸۲	کتاب خارجی
۱۸۳	کتاب فرهنگی
۱۸۴	کتاب علمی
۱۸۵	کتاب هنری
۱۸۶	کتاب مذهبی

Journal de Constantinople

Per à le 20 Juin 1863.

Altesse,

En date du 28 Avril écoulé j'ai eu
l'honneur de remettre au Ministère des Affaires Etrangères
les comptes du "Journal de Constantinople" jusqu'au
1^{er} Janvier 1863, d'après lesquels il me restait à recevoir
pour balance totale la somme de

D^{re} 17,16 f. 35^{fr}, le tout accompagné d'une note explicative.

Votre Altesse avait immédiatement ordonné l'en-
voi de ces comptes au Ministère des Finances pour qu'ils
soient à enpasser écriture, ce qui a été fait.

Comme depuis plusieurs mois l'Imprime-
rie du Journal de Constantinople exécute chaque
jour une grande quantité de travaux extraordinaires
d'ordre et pour Compte du Gouvernement Impérial
et qui nécessitent par conséquent des frais supplémentaires,
je viens

A Votre Altesse

Votre Altesse Monseigneur Araby Pacha
Ministre des Affaires Etrangères
de . . . de .

نظام نهضه و حبشه و حابشه، ۷ جمادی ۱۴۲۲، نایقلاه مورخا روزان روغنچه بشیل باح محتری حبشه بازجع
نقیم اولان عربستان حبشه بیس

1280 p² 28

سچه و یار نامه کالا در
اونها کذا

Si viene hacia este Pueblo se verán bien numerosas
casas de piedra etc.
Marzo 15, 1883
que devan a la Ciudad y en breve se habrá apresado
la Ciudad de General Gral. Gral. en su camino
de Monterrey

Designs. Mela, as well as other
sentimental fictions, are
to play importance in

Le vendredi 20 octobre. Allons au centre pour déjeuner.
Puis nous allons à la Caisse de l'Union agricole
qui admet à la Caisse une partie des producteurs agricoles.
La Caisse de l'Union agricole a été créée
d'après ce qu'il a été dit.

Domingo. Allons au centre pour déjeuner et nous
retournons à la Caisse agricole où

ویاں میو دنیا پسیاں نیجے حکامہ، اسلام دار محبوب ایساں
عینہ کے

كتاب الله

٢٩

Dear Dr. G. M. Monteiro
Monteiro's
Society

بابیه گاپوہ جناب فدا - با سه نتایج مجبی شده مورود (۹) مصادره ۱۷۸ و ۰۹۳ روزه ۲۴ آگوست ۱۹۱۸

فقط صوبی

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

با این نتایج کی طبیعی بود اتفاق نمودن با دیگر نتایج / با خود دیگر برخواسته شد / اینجی بدین
کاملانه تحقیق استدعا شد / بونسیه دریپا / بجهه که کامن نتایج اینچیه اینجی بس کلیت مانعین از
درکی مدرسه میگشت در نتیجه بونسیه کامن دیدار نمود که بعد جلسه بورا زیرگاه مصوت نشاند
باید موافیه داشت زیرا فهرود بیو - پیو / ایڈو میشیه جناب خود قدرها هر مظدویه عالیه نظر فیض
آبروزی نمایند / این نتایج اعلام کرد /

1918 ۲۵ نیمه

19a 11.316

51 11. 7990

ای اساد ۱۵ نویجیه وارد اور لاره تذکرہ دا خلیج مرکز

TDV İSAM
Kütüphane Arşivi
No 2E. 982

دو تلو افندم حضرتى دى
حضرتى ده بولنامه حملی و عبد ۴۱ جمودت و اکھر سکون افندى بار عقد در حسته جمله فتحه حضرت پادشاهى دخانى
و ایضاً تجذیبیه بینی حضرتى ذه شفقت شاهزاده شایانه دعویی الرحمه حمله لی حملی افندى بار بیانیه بینی خزانه مفتله
و ایضاً تجذیبیه سفارت سینه سخا سخا لی و عبد ۴۱ جمودت و اکھر سکون افندى بار بیانیه بینی خزانه مفتله
مادریه سفارت سینه سخا لی مادریه سخا بیانیه فضیب و دینی اور و فرمانه بیانیه بینی سخا ایده عده داده و استبدال کافیه
و بیان و دو ما سفارت سینه سخا لی مادریه سخا بیانیه فضیب و دینی اور و فرمانه بیانیه بینی سخا ایده عده داده و استبدال کافیه
میراباً ماجیه لکا پوره هناب مادرکانه باشد لئن بیانیه سخا باشہ اک رخچھیه از بار بیانیه سخا لئن بیانیه بینی
این بیانیه . مویی الرحمه عبد ۴۱ جمودت و اکھر سکون افندى بار بیانیه سخا حضرت پادشاهیه بیانیه سخا لیه
افض حضرتى ذه صرفیله شو، و ایضاً دخن حمله اراده سینه حضرت پادشاهیه بیانیه سخیه مفتله
صرف حضرتى ذه باختیزات مخصوصه بیانیه حال ایله دویی الرحمه صرفیله مادریه جدیده لریه فتنیه
حیثیت بولنامه لفظیه و ایججه مادریه و بیانیه دویی الرحمه مادریه جدیده لریه فتنیه
رسی او طاصعه حبیب اور ااره مداحنیه ذه هدم معلمونات ایان ایله بیانیه بیانیه بیانیه
بادی او لحیتیه ذکر اولنامه سفارت سینه صرف عالی داو دلندہ لکا سیفیه ایله او امر نژاده ایضاً
لکم قایه آصفاء لریله دویی الرحمه ایله بیانیه بیانیه

31. 1. 1899

14. 2. 1815

1317

نذکرة حضرتیم خواسته

TDVİSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E 982

بر دعا فارسی که طباق ته نصیہ اول نامه اکرم کوئی در بیان فارسی سنبه کی طباق ته نصیہ اول نامه عبید احمد جو
اگهه بدله بیکر خواه معاشره تجربیات شریف درود بیکر مسلمان اراده سینه حباب خدرا قیمتی اکرم افتخاری جلیلیه
در لوحه کیفیت طرفه سائی صد و پنجمان که بیلچی ابی طلحه اول نعمتیه هم در می ایجاده مادر نید نیکه که نسبتیه ای
پاسندیزی در حدود رنگی در عرصه خالکاری های قاتم بر منظمه امر و فرمانه لخاب بیم حضرت خدرا قیمتی اکرم بیلچی اول نزدیک

۱۱۵

7. 9. 1899

21. 9. 915
صدور مجازی 23 - 317

ملفوقات	نوع مسوده	سجل احوال مديری	میز	مسود	تاریخ	نمره
	صلی علیک و نلا - پیر ناصر محمد سعید یا شا خانه خانه مفت و پیر یا شا پیر فتحی علی یا شا عیش	علی یا شا ۱۹۲۸	طام ۱۹۲۸	علی یا شا ۱۹۲۸	۱۹۲۸	۴۴۵

دوقرہ عینہ بورجی بد صفت
کرد.

اعیانہ بورجی بد صفت استفا - معلماتی کاوی خدا علی لاه او ریخ

کیفیت و قیمه یا میں سفارت نیسی متنشائی لفظ و کتابہ بونشہ اولیہ

روما بیگی عطف قدر نای بخانه خلیفہ صوتے فوجان - ده
برده واریتہ تحریکیتے چوایدہ علیه اولیہ

اعیانہ بورجی بد نیت بات افرادیہ بولنیفی صہیم او زمانہ کنیتی
کوئی نہ یا ترکیتی مفت کی تکمیل قلعہ ایشہ شریه بیک بیوی

کوئی نہ یا ترکیتی مفت کی تکمیل قلعہ ایشہ شریه بیک بیوی
اعیانہ آنکہ باشد میہ والی آئی قہ - بوصھی افسہ اکھی و بالاف

بیکنی آنکہ بیک ریک طرفہ حمیت نیت بات احادیث

بیکنی آنکہ بیک ریک طرفہ حمیت نیت بات احادیث
اعیانہ آنکہ انجام ایشہ شریه بیک بیوی افسہ اکھی و بالاف

اعیانہ آنکہ بیک ریک طرفہ حمیت نیت بات احادیث
اعیانہ آنکہ بیک ریک طرفہ حمیت نیت بات احادیث

اعیانہ آنکہ بیک ریک طرفہ حمیت نیت بات احادیث
اعیانہ آنکہ بیک ریک طرفہ حمیت نیت بات احادیث

اعیانہ آنکہ بیک ریک طرفہ حمیت نیت بات احادیث

اعیانہ آنکہ بیک ریک طرفہ حمیت نیت بات احادیث

دوقرہ عینہ بورجی بد صفت

کرد.

TDV ISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

۱۱

11.5.1915

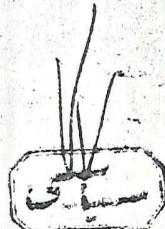
قید غنایی



خاتمه نظرارتباطی

محل اموال صهیونی

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 982



ملفوقات	مدیر	مبلغ	مسود	تاریخ	نومرو
عکس	علی رضی	لیر ۱۰	لیر ۷۶۷	۱۲۵	۱۸۳۵

نوع مسوده: خا-جیه ناگهی خلیل بیانیه حفظ فرمان نامه اعظم محمد سیّد
یا شا خلقه نیز

بيان سفارت مسیحی طبیعته منفصله عباره بودت به طرفه
طبیعته تکرر داشت به این منفصله
اعده اولانه عضله و باز ره اخراجی نایجده هفته تقییات
عملیه ابتداء اولینه نایجده که او به دست آمد مسدود
باشیه فانوی بجهت مدت نه تند عدوه نه لائے موای
دولت همینه عصیکه و چیزیه واصحته نه ببلده توجه حاله
رجوع معملاً نیلیه انته عا اولانه تقییه اتفاق مقتضیاً
نهاده موقعاً سایه هناب به صهیونیه

مودعیه رسیده سردار ائمه فیضیه

18. 8. 1332

25. 8. 1915

دو قدر عینه بودت به حفظ
خواهد شد

نهاده کی طرفه و دیلمیه ۴۴ عصریه
نایلی استه عا

عومی نومرو

خصوصی نومرو

تاریخ

کمال علیم

اویات و مذیلات

مستند اولینه اوراق

خلاف

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

Le Secrétaire
Général

Le Chef
de Bureau

Le Rédacteur

EMB

Télégramme

Venise Italie

S. E. Tervik Pacha

Rechid Bey et
Mahmoud Djedid Bey.

96. G^e 346 R^e Rue de Vienne.

96. S^e 2610 1^{er} étage

le 1^{er} Octobre 1899

Objet



270 600 Rome

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

D'ordre Imperial
Ishak Sukouty (Rome)
Abdullah Djedid (Vienne)
Effendi ayant été nom-
mé membre de l'ambaf-
fade " avec quelle gracie
d'appointements, je vous
prie de l'inviter à prendre
possession de son poste
et télégraphier au Palais
Impérial ~~son~~ arriva
à Rome =
Vienne

Chône consulat général
à Genève pourra vous
fournir l'adresse de telles
efféde

بین حدیث البصری و سعید الولید و علی بن مایہ کے ناجیہ خارجیت، وجدیت موروث تکمیل میں مورخ

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E 982

6. 6. 1903
20. 5. 319

6.R.E.: 321

Le Secrétaire Général	Le Chef de Bureau	Le Rédacteur.
		<u>le télégramme</u>

S. E. Beylik Pacha

Ressources offertes
Genève

T.C. G. 34923

T.C. Sc. 989

le 27 Nov.

Objet

12 gr
1193 99

TDVİSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

Recu télégramme
Jeu 26. —

N. P.
Shakukoush
et Abdoulah Djeddet
offerts ayant été
nommés par Grade V.
médecins, le premier, de
l'Ambassade d'à Rome
et le second, de l'Amba-
se à Vienne et les 3000
francs mentionnés dans
votre susdit télégramme
peut ayant été versé
à titre de frais de route,
je vous, d'ordre d', vous

mination et les environs
à vous faire savoir
s'ils voulent rejoindre
leur poste.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

Vous nous informerez
d'une manière précise
de leur réponse.

Vous avez en outre
nous signalez les noms
^{autres} des fermes que se trou-
vait officiellement à
Genève en ayant
soin de nous faire
connaître les montants
des traitements touchés
par ceux d'entre eux
qui sont retribués par
le g. S. I. l.

ظایحه نظرت جلیلہ سنہ

عرض مکن بدر:

اگر تو را دیکھتے ہوئے کہ دیانتہ لخراج تاریکہ نہ ہقیقیہ
 تھی تو اسی دلیل پر اپنا ایجاد کر دیکھتے ہوئے کہ دیانتہ آپکے
 تھیں اور اپنے دلیل کا ایجاد کرنے کا ایجاد کرنے کا ایجاد کرنے
 میں مدد ملے۔ اسی دلیل پر اپنا ایجاد کر دیکھتے ہوئے کہ دیانتہ آپکے
 مرض نہ کر رکھتے ہوئے کہ دیانتہ آپکے ایجاد کر دیکھتے ہوئے کہ دیانتہ آپکے
 دلدار دماغی ایجاد کر دیکھتے ہوئے کہ دیانتہ آپکے ایجاد کر دیکھتے ہوئے کہ دیانتہ آپکے



۴۸۴

4.8.1332

16.8.1916

۷۷
موده نانیم مایم ۹۵۰ هر لونه عرض دیگر محدود نباشد اینکه حمل خرد بجهه مانند هست
لاره من طبق به ده تو عده جو دن بپنه با سه اینه مطوف عربه که نشانه اینه بعده ببری: مانع صفت
ای پیشنهاد باشی خواسته است که صفات اینه محدود حقوق عملاً اینه اجر اینه تخفیف صورت داشته باشد
مالک جد نه اول بقیه بوجنده ده آنها هی لازم کنم از اینه راعده متوجه نه فیض شیخ اتفاقیه
و دیگر که نموده بعینه براخه بیرونی که صفات اینه اینه اکانت و مطالبه همچو
نمودن از اینه بولانیه تجربه اینه خصوصیه دیگر طبق مقدمه نشانه مداریه ده
کلمه دیگر صفت اینه مهر حمل مابنده اوله باشی خواسته است که بحقوق که صفات اینه اول بحقوق داشته
اینکه اینه ایکاب اینه خواسته است تجربه صفحه برگشتن اینه مفعول میگیرد تجربه ای باشی که صفت اینه
اینکه مانع باشی خیلی بولانه خوب باشی حفظ زبان دیگر که نا باید بعینه حفظ حفظ
اینکه مانع باشی خیلی بولانه خوب باشی حفظ زبان دیگر که نا باید بعینه حفظ حفظ
اینکه مانع باشی خیلی بولانه خوب باشی حفظ زبان دیگر که نا باید بعینه حفظ حفظ

محمد رضا نجفی هنرمند
و احمد صادقی مترجم

28. 1. 1330

25. R. E. 1332

912-1915

رسالہ اللہ علیہ السلام
روزگار نسبتیہ
نومرو

۲۰۸۲
۲۲۹

خاچیده نظرات جعیہ کی جانب ہے اسی

= بحث نامہ =

بجٹ پر جو درست کیمی دو سالہ پیاس مکمل

وں حکم صدر اور میرزا غلام علی

مدد و مددہ چار کیہے لیے - وقوف عدالت
۱۹۱۵ء نامیجع ۶۲- ۲۲۱۸۶ نگار و لوٹھری کی سائیہ ہے اسی نظرات جعیہ جعیہ
جعیہ کی نظرات احمد احمد بولنے بینی حسرہ وہ اوز مادہ کندیہ بولنی نشی باقی تریں جعیہ حفظہ کا نظر
جعیہ نشی باقی احمد احمد بولنے بینی حسرہ وہ اوز مادہ کندیہ بولنی نشی باقی تریں جعیہ حفظہ کا نظر
جعیہ احمد احمد بیٹی بسہ بیون فرانس آنہ باشلو سہ وائی آئی قدر مدت بوماشی افہنا ایکٹہ بالوں بینی حسرہ
جعیہ احمد احمد بیٹی بسہ بیون فرانس آنہ باشلو بینی در طاویج اسکتا۔ ایکٹہ اوزنیہ فہ بی خی
آنکھہ بی بی و پیدا طرفہ جانے نشی باقی احمد احمد بیٹی بسہ بیون فہ دائرہ تقریبہ نام افہنا ایکٹی تکلفہ اونسہ
طرفہ دیکھنے اور نہ معاشر آنہ بینی در بیک نشی باقی ایکٹہ بیون فہ اوزنیہ بیٹی بسہ بیون فرانس معاشر دی
دوسنی ایکٹہ نشی باقی دیکھنے اور نہ معاشر آنہ بینی در بیک نشی باقی ایکٹہ اوزنیہ بیٹی بسہ بیون فرانس معاشر دی
قطع ایکٹہ۔ بیٹی بسہ بیون فہ دیکھنے اسے چار بیٹی بیون دیہ عبارت اولہ بینی مدد و مددہ اولیات امر و فرمانہ حفظہ کا نظر
محکم فایلی

۱۹۱۵ء
۲۲۹

23۔ 4۔ 1915

نام و نام خانوادگی	تاریخ	مسود	میز	سجل احوال مدنی	نوع مسوده	ملفوقات
صلیمان ده - جه نظری محل سبزه بیت حفظ دعا سینه کبید ناب بیت اندی حفظ	۱۳۹۷/۰۶/۲۵		احمد	علی	مسود	نام

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

کہانی

مشدودیه سپاهیه ده او ریختن بینجه حاد فرازده کیه - ترمه مسنه خسته
حکم جلسه ...
عمر و هنر طلب ایده بینجه مخواه بینجه مصالح در فرقه رجیه هه حضرت

لَكَمْ بِدُّ حَتَّهُ اصْرَارُ اجْرَافَهُ تَفْعَلَهُ تَهْنَهُ
أَدَاءُ مُضَطَّهُ عَبْرَهُ نَزَّلَهُ اسْتَهَانَهُ بَرْجَهُ حَكَمَهُ
رَوْيَهُ أَيْدِيَهُ كَبْرَهُ كَهْنَهُ كَهْنَهُ

حاجة بـ ٥٠ مـ٢٠ نـ٣٠ تـ٤٠ هـ١٣٧٦
كتبه / انتقامه من انتقامه
ادعوه ربنا ربنا ربنا ربنا ربنا ربنا

اے مسیحیوں کی جمیع اور دنیا کے نہ رہے
ایک دن بھی جانے مدد دیتے
اوہ دن اپنے صدر سرہ ایجہ اسکات دیتاں جیکھے

نحوه مد - الْمَوْدُورَةِ بَلْ لَا تَفْعَلْ مَا يَرِي
أَنْجَاهُمْ كَمْ حَفَّاهُ أَنْجَاهُمْ طَهْلَاهُ
أَنْجَاهُمْ كَمْ حَفَّاهُ أَنْجَاهُمْ طَهْلَاهُ
أَنْجَاهُمْ كَمْ حَفَّاهُ أَنْجَاهُمْ طَهْلَاهُ

الحمد لله رب العالمين

معلوم نہیں راجحتہ اولنا - دوائی مولیٰ ایاں
پایہ ارجانک - ورکامہ سیاہ کی سن - طولاب
در چار ماقبعت اولینیں دھال دیاں نہ تھیں
ذرت پارہ احرانہ رہ خالی قاعیضی بیانہ کیا
حکیم

see also

٢٤

卷之六

卷之三

卷之三

31.3.1915

25 29 16 - 19

Autorisation de visiter un
gouvernement et le P. D. pour un
jour noir à Triglav
Hatchukka
29 vêtements

94
SUBLIME PORTE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

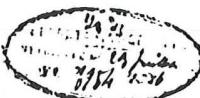
Le Secrétaire Général	Le Chef de Bureau	Le Rédacteur
<i>Chamay</i>		

Télégramme

S. E. Savet Pacha
S. E. Sadig Pacha
N° G 24390
N° S 120

Le 26 Juillet 1876

Objet.



TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

vis



Reçu télégramme N° 121.

« Ma Sir! Priez vous au

toire à faire démontrer en son nom, de la manière la plus formelle et la plus catégorique, les assertions mensongères et les accusations perfides du correspondant du "Figaro". Cet écrivain se fait l'instrument tout au moins aveugle d'un complot ourdi par les mêmes individus qui ont fomenté et organisé l'insurrection Bulgarie et qui veulent aujourd'hui de venger par un système audacieux de calomnies odieuses de l'énergie et de la promptitude avec les quelles le Gouvernement a dénié leurs projets criminels et est parvenu à étouffer ce mouvement de rébellion qui avait pour but ouvrir le massacre général des musulmans. —

Sublime Porte.
Ministère des Affaires Etrangères.

télégramme
S. S. Madig Pacha

S. S. Sarfel Pacha

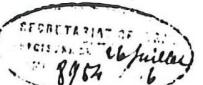
N° G^L 11.214

N° S^L 191

Le 24 Juillet 1876

ANNEXE

Objet.



Paris

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

Pour faire suite à ma lettre particulière du 16 Juin (V.S.). Je crois devoir transmettre textuellement à V. S. une dépêche insérée dans le "Figaro" demain matin, daté de Constantinople de Bucarest et à laquelle je fais allusion dans un autre télégramme d'aujourd'hui : "Je viens de rentrer à Constantinople après une excursion de 15 jours en Bulgarie et sur le théâtre des opérations. Dans les provinces que je viens de parcourir, la guerre est reléguée au second plan. Vous voyez par les télégram-

= mes frères eux-mêmes
qui dans tous les engagements
il n'en est jamais
question que de quelques
bataillons. - Personne
ne croirait qu'il ya
dans au moins
quelques soldats qu'on
pourrait masser. Tous
ceci ne tient ensemble
et la guerre fait de
cette façon peut durer
longtemps. La pri-
= pable et grande occu-
= pation des Turcs est
la continuation de
l'extermination de
la race chrétienne
Sous prétexte d'une
insurrection qui est
en réalité réprimée
depuis le commun.
= cemment de ce mois.
Les atrocités com-
= misse dépassent

Sublime Porte.
Ministère des Affaires Etrangères.

S.

S.

N° G.

N° S.

Le.

187

ANNEXE
Objet.

TDV ISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 982

tout ce que les peaux
rouges ont pu inventer.
- Cens vingt et un villages chrétiens
ont été détruits, plus
de mille personnes.
- Femmes ont été mas-
sacrées. - Ces mois-ci
sous seigneur sur
place dans ce pays
dépeuplé. - Actuel-
lement on peut
chaque matin dans
les rues à Andri-
opolis et à Philippo-
poli et jettent ici pri-
son depuis deux mois.
Avant d'arriver à
Philippopolis, une
partie d'entre-eux
avait été massacrée
sur la route par les
gardiens et par la
population des villages

tures qu'il leur fallait traverser. Les autres sont soumis à la question puis pendus. Douze personnes sont en permanences à Philippopolis et la semaine dernière les autorités ont

Les rares prisonniers qu'on libère sont renommés chez eux par les gens d'armes et le plus souvent assassinés en route. Les enfants chrétiens sont vendus en moyenne 10 francs pièce. Des petites filles sont envoyées sur les marchés de Constantinople et cela à la connaissance des fous.

Sublime Porte.
Ministère des Affaires Etrangères.

S

S

N° G^L

N° S^L

Le

187

ANNEXE
Objet.

timaires. Les femmes sont amenées à en esclavage dans les Balkans où elles servent

Les fonctionnaires se sont partagés les biens des pays dévastés ainsi que les prisonniers pouvant payer rançon. Les Bachi-Bozouks violent les femmes, incendient les maisons, détruisent les églises, bâchent les enfants, crucifient et roturient les prêtres et les empalent sur des branches arrachées aux tilleuls. En ce moment j'innombrable

Bachis-Bofouks nou:
- veaux appeler de
l'Asie, accourent,
et avant une quin-
zaine de jours, ces
bandits feront plus
de cent mille. Les
autorités refusent aux
étrangers la permis-
sion de pénétrer
dans l'intérieur.
Les correspondants Am-
éricains et français
évoquent encore en vain
les Tchétchens demandés.
Presque tous ces faits
sont ignorés à Paris.
- Taïmiopte & même
excepté du Conseil
des Ministres. Le
Ministère a été pré-
férable en appre-
nant que non sou-
lement j'avais un

ferman, mais en-
core que j'étais
définitivement plus
quelques jours. - Il a
nommé un Com-
missaire extraordi-
naire pour faire une
enquête et punir les
coupables. Ce com-
missaire entre -
aujourd'hui en for-
êt, trois mois
s'atrocités. L'Angle-
terre a également
envoyé une com-
mission dont les
membres ont été
changés au der-
nier moment. ce
qui a produit ici un
mauvais effet sur les
gens qui veulent

savoir la vérité.
Ceux qui ont échappé au massacre revolteront une défense des Turcs qui tuent
= vaincu dans leur retraite. Ils ont appris avec effroi qu'un camp retranché sera établi à Philippopolis. Cette question nouvelle que va réunir le "Figaro" en public.
= sur ce télégramme "Question Bulgarie" agitera l'Europe entière avant quinze jours. Lord Derby a avoué au parlement
= mardi, en déclarant ces derniers jours que les bruits relatifs

aux massacres de Bulgares étaient exagérés, il faisait erreur. En même temps que moi les correspondants anglais télégraphient à leurs journaux les détails que j'en ai fournis. Le Sultan est toujours sans un état physique et morale. Il y a des nouveaux à attendre de ce côté. Un démenti à quoi que ce soit de ce que je vous disais. Je vais une contre réponse : signé : (Se Verne.)

La violence des accusations portées dans cette dépêche peut se passer de commentaire. V.O. appréciera les considérations que la présence en Turquie d'un correspondant aussi d'un tel esprit de malveilance à notre égard signalera à Son attention.

S. & S. Safran Pacha
à
S. & S. Sadig Pacha
Paris.

Même courant à Figaro:
et un correspondant.

2. annys.

Le 17 Août 1876
C. 44642 x 139

4.8.
in Paris
1876

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.982

J'ouï l'honneur de vous transmettre, ci-joint, pour votre information, copie des deux notes échangées entre mon département et l'ambassade de France relativement à l'interdiction faite à l'entrée en Turquie du journal le "Figaro" et au départ de Consul de M. Avram de Woestyn, pendant de cette fermeture.

Nerilly L

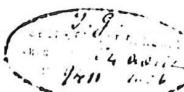
SUBLIME PORTE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Secrétaire Général	Le Chef de Bureau	Le Rédacteur

S.E. Saput Pacha
 à l'ambassade de France
 N° G 44476
 N° S 36
 Le 3 Octobre 1876

Objet.



TDV ISAM
 Kütüphanesi Arşivi
 No ZE.982

Le correspondant du journal
 le Figaro de Paris M. Ivan de
 Meiller, qui a vécu à Constantinople
 puis à Beyrouth et a été en contact, a
 puis à huis clos avec les révolutionnaires
 de l'Uttar, son échouement, son gouvernement
 et sa population sous les couleurs
 les plus odieuses qui incitaient à la
 révolte sans gloire et sans victoire
 jusqu'à l'assassinat.

Il déclara qu'il n'avait pas de renseignements
 ni l'Egypte ni le Tunis, ont soutenu
 parmi nous l'indépendance et le
 mépris. Il nous est venu de tous
 ces états des instruments très révoltés
 contre la puissance au moins de nous,
 sur notre sol un général si habile
 talier, et une telle liberté d'action,
 d'un individu qui, après nous
 avoir délogés comme nous l'avons

sur la valeur de son caractère et
l'honnêteté de ses sentiments, ne
saurait échapper au soupçon,
déjà établi¹, de favoriser les
plans des ennemis qui nous com-
ballent, et de trahir avec les démons
d'une hostilité qui serait peut-
être, à un moment donné, inspi-
rante à le soustraire aux rigueurs
de la vindicta publica.

En conséquence, Monsieur l'Am.
bassadeur, j'ai l'honneur de vous
informer que la Sublime Porte -
ne pouvant plus tolérer la présence
de M. Van de Wastene sur le
territoire Ottoman, a résolu de
s'adresser à Y. S. pour obtenir son
expulsion immédiate, ainsi que
la transmission des ordres nécessaires
à la direction des postes ottomans
pour que l'entrée du journal
le Figaro en Turquie soit interdite
jusqu'à nouvel ordre.

Les deux mesures dont je me
permets de regretter la nécessité
sont celles de nature : V. L. le com-
prendra j'espère, à donner satis-
faction au sentiment public
que M. Wærtine a profondément

Blessé et à calmer l'irritation qu'il a eue contre le docteur
à fait naître contre sa personne. 1720. 1721. 1722. 1723.



Imbaprado de. Frans
la. Weste Othmann

Stenocercus *angulifer* (Goldschmidt)

$$x^2 = 48$$

Opuntia with spines

à l'territoire Polonais.

J'ai l'honneur de vous communiquer que le départ volontaire de cet ambassadeur ayant eu lieu antérieurement à la réception de votre lettre, j'en suis venu à donner suite à la demande faite à l'Excellence. Quant à la publication du journal, j'en ai précédemment écrit M. le Secrétaire des postes français à Bruxelles pour qu'il prenne mes dispositions. Ces dispositions consistent avec vous de l'administration belge.

Je vous prie d'agréer mes amitiés et l'assurance de ma très dévouée obéissance.

des très sincères

obligés, avec l'assurance de
l'exactitude de mes déclarations
j'aurai l'honneur de vous

F. J. Mayr

Ministère des Affaires Etrangères
de la République Française

S. Sec. M^{me} l'Ambassadeur
de France.

Le 3 Août.

TDVİSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E-982

Le 3 Août 88^e / 6
N° 44426, 36

Monsieur l'Ambassadeur,

Le Correspondant du journal le Figaro, de Paris, M^{me} Ivan de Westine, qui a reçu à Constantinople le plus bienveillant accueil de la part des fonctionnaires de l'Etat avec lesquels il a été mis en contact, a pris à tâche de représenter la Turquie, son Souverain, son Gouvernement, et sa population sous les couleurs les plus odieuses qui l'entraînent dans une imagination sans fin et sans pudeur, puisse succomber.

Les déclamations ciseautées de ut écrivain qui n'a de français ni l'esprit ni le cœur, ont souillé parmi nous, l'indignation et le mépris. Il nous est venu de tous les côtés des réclamations réitérées

Contre la présence au milieu
de nous, sur notre sol en
général si hospitalier, et
en pleine liberté d'action,
d'un individu qui, après
nous avoir édifiés comme
nous le sommes sur la valeur
de son caractère et l'omnipotence
de ses sentiments ne saurait
échapper au soupçon, déjà
articulé, de ^{d'avoir été l'agent} ~~l'agent~~
~~des ennemis que nous~~
combattions, et de trahir
ainsi les devoirs d'une
hospitalité qui n'aurait peut-
être, à un moment donné,
inspiré une telle révolte à la soustraire
à la vindicte publique
aux rigueurs de la vindicte
publique.

~~Salut de la
société
française~~
En conséquence, Monsieur
l'Acabasadeur j'ose nommer
~~qui va infarctuer~~ ~~votre Excellence~~
que la Sublime Porte
se réservait d'enfouir ~~au~~
Grand de Massaie des
territoires ottomans et
d'interdire jusqu'à nouvel
ordre l'entrée du journal

ne pourraient plus tolerer la présence de
la personne de M. Drouet de la Vassine sur le
territoire ottoman, a résolu de s'admettre
à P. L. pour obtenir son expulsion
immédiate. M. Drouet qui protestait
la transmission du ordre ne réussit
à l'obstruction des Postes français
pour que l'entrée du journal
le Figaro en Turquie soit empêchée
jusqu'à nouvel ordre.

Le Figaro en Turquie.

Ces deux mesures dont
je ne puis que regretter la
nécessité sont seules de
nature, votre Excellence
le Comptauda j'espère,
à donner satisfaction aux
sentiments publics que
M. de Westmire a profondé-
ment blessé et à calmer
l'irritation que l'a fait
naître contre sa personne.

~~Je serai reconnaissant~~
~~à votre Excellence de vouloir~~
~~bien prendre cette disposition~~
~~que l'Elle jugera opportune~~
~~pour faciliter au Ministre~~
~~de la Justice qui a reçu~~
~~des ordres ^{d'effet} de ~~socorro~~ ~~sur~~~~
~~l'exécution de cette double~~
~~decision des Gouvernem~~
~~de S. M. G.~~

Mais il agira etc.

3 juillet
Autres séances gouv.

11: 1

Barques - impériale ottomane.

M. M. les actionnaires de la Banque Impériale Ottomane vont procéder, que, conformément à l'art. 37 des statuts, une Assemblée Générale aura lieu le Mercredi 15 Juin prochain, à 1 heure du matin, à Londres, London Tavern, à l'effet de statuer.

- 1^e Sur l'approbation des comptes de l'exercice 1863;
- 2^e Sur la génération dividende de .
- 3^e Sur certaines modifications à apporter aux statuts.

Pour faire partie de l'Assemblée Générale, il faut, aux termes de l'Article 29 des statuts, être porteur de 5000 Actions au moins et les déposer au plus tard 20 jours avant le 15 Juin.

Par avance

abord,

Konstanty m'a signale
la date ultime des faits qui
meublent à renoncer au
journal de Constantinople
pour nos publications officielles
qui se renouvelaient.

Demandé nous avons transmis
à la nouvelle Administration de
ce journal un avis concernant
la convocation de l'assemblée
générale des actionnaires de
la Banque ottomane et ayant obtenu
tendu, et avec succès été

Personnelle
S'agit que cette irrégularité
soit de quiconque attention à ce que on me
veut pas reconnaître une grande responsabilité.
Son auteur d'abs. Faidherbe

Ministre des affaires étrangères

Paris 17 JUIN 1863
S. S.

D.
à Londres, à l'Agence de la Banque
Impériale Ottomane à Bank Buildings
à Paris, dans les bureaux de la Société Générale
de Crédit Mobilière 15 place Vendôme
à Constantinople au siège de la Société.

Française
S'il vous plaît que cette irrégularité
soyez de qu'on fasse attention à si on ne
peut pas empêcher une grave réprobation
Si on attire à telles parties
Ministre des affaires étrangères

Paris, le 17 Juillet 1871

envoyé demande des explications
et il nous a été répondus que
toute communication étant
faite avec l'autorité dans 24 heures
le journal de lundi était
dans l'impossibilité
d'être imprimé.
Enfin ce matin à 10 heures
nous avons encore transmis
un avis de nature à calmer
la apprehension expliquant que
le public aurait un triage
des obligations de la bourse
et le journal n'a pas nécessaire
trouvé une place dans cette
impression.
Le ministre de tutelle

Demandez aussi à votre auteur
qui saura à qui les
auteurements sont nécessaires
Le mois de votre auteur
le très obligeant merci

M. de Stany

Monsieur,

Je m'impose de soumettre très-respectueusement à Votre Altéssse, au sujet des plaintes formulées contre la nouvelle administration du journal de Constantinople dans une lettre qui lui a été adressée par Monsieur le Directeur de la Banque Imp^e, les explications que Votre Altéssse est en droit d'exiger de moi et que ma dignité personnelle aussi bien que mon caractère d'employé du Gouvernement Imp^e m'engagent à lui prémunir.

M^r le Marquis de Planc ne plaint de ce qu'un avis, transmis au journal samedi passé, n'ait pas

Votre Altéssse Arti Sacha

Ministre des Affaires étrangères

N° 2

Banque Impériale Ottomane

Constantinople le 11 octobre 1866

Monsieur le Redacteur
du Journal de Constantinople.
Sera

Monsieur

Tous vous prient de faire paraître l'avis ci-dessous dans un des plus prochaines numéros de votre journal.

Ayag, provincier, a remis à la Banque Impériale Ottomane ..

Mr^e de Planc

Banque Impériale Ottomane.

La commission du tirage des obligations a arrêté, de la 4^e émission est convoquée mercredi 1^{er} à Djaarlikha.

Ont été désignés pour faire partie de cette commission outre les représentants de la Sublime Porte, des ministères des Finances, et de la Banque Impériale : M^r M. C. J. Mansour, A. Almico, G. Kajio, H. Ratti, E. Plaza, O. Almavida, A. Gavarro, A. Matone Thafo, M. Alberti, Andrea Bey.

lettre d'aujourd'hui que présente l'auteur, que M^e le Marquis de
Saxe en demandait immédiatement l'insertion dans
un des plus prochaines numéros du journal. Cet auteur,
dans sa réponse, écrit, en effet, para hier.

Tout être M^e de Saxe entend il désigner un autre
auteur intéressant le public (N^o 3) envoyé par la Banque
Impériale hier mardi. Mais il n'a pu être reçu que plus
tard, après midi, puisque la lettre singulière (N^o 4)
qui l'accompagnait fut datée de mardi 29 mars ; c'est
à dire lorsque la distribution du journal avait déjà
commencé. Cet auteur est publié aujourd'hui.

Je me permets de vous exprimer l'espoir, Monsieur,
que mes humbles explications seront jugées suffisantes
pour ma justification, et je m'en remets entièrement
à la justice et à la bonté de votre altissime pour être relevé
du blâme que j'ai été assez malheureux pour encourir.

Vai l'honneur d'être

Monsieur,

de votre altissime

le très obéissant, très humble et très dévoué serviteur

le 1^{er} avril 1864.

Chamis Salviag

N^o 3

Mrs.

Songes Impérial Moncau

On précisera si possible que j'aurai
la permission de tirer ces obligations
la 1^{re} ou la 2^e ou la 3^e ou la 4^e ou la 5^e ou la 6^e ou la 7^e ou la 8^e ou la 9^e ou la 10^e ou la 11^e ou la 12^e ou la 13^e ou la 14^e ou la 15^e ou la 16^e ou la 17^e ou la 18^e ou la 19^e ou la 20^e ou la 21^e ou la 22^e ou la 23^e ou la 24^e ou la 25^e ou la 26^e ou la 27^e ou la 28^e ou la 29^e ou la 30^e ou la 31^e ou la 32^e ou la 33^e ou la 34^e ou la 35^e ou la 36^e ou la 37^e ou la 38^e ou la 39^e ou la 40^e ou la 41^e ou la 42^e ou la 43^e ou la 44^e ou la 45^e ou la 46^e ou la 47^e ou la 48^e ou la 49^e ou la 50^e ou la 51^e ou la 52^e ou la 53^e ou la 54^e ou la 55^e ou la 56^e ou la 57^e ou la 58^e ou la 59^e ou la 60^e ou la 61^e ou la 62^e ou la 63^e ou la 64^e ou la 65^e ou la 66^e ou la 67^e ou la 68^e ou la 69^e ou la 70^e ou la 71^e ou la 72^e ou la 73^e ou la 74^e ou la 75^e ou la 76^e ou la 77^e ou la 78^e ou la 79^e ou la 80^e ou la 81^e ou la 82^e ou la 83^e ou la 84^e ou la 85^e ou la 86^e ou la 87^e ou la 88^e ou la 89^e ou la 90^e ou la 91^e ou la 92^e ou la 93^e ou la 94^e ou la 95^e ou la 96^e ou la 97^e ou la 98^e ou la 99^e ou la 100^e ou la 101^e ou la 102^e ou la 103^e ou la 104^e ou la 105^e ou la 106^e ou la 107^e ou la 108^e ou la 109^e ou la 110^e ou la 111^e ou la 112^e ou la 113^e ou la 114^e ou la 115^e ou la 116^e ou la 117^e ou la 118^e ou la 119^e ou la 120^e ou la 121^e ou la 122^e ou la 123^e ou la 124^e ou la 125^e ou la 126^e ou la 127^e ou la 128^e ou la 129^e ou la 130^e ou la 131^e ou la 132^e ou la 133^e ou la 134^e ou la 135^e ou la 136^e ou la 137^e ou la 138^e ou la 139^e ou la 140^e ou la 141^e ou la 142^e ou la 143^e ou la 144^e ou la 145^e ou la 146^e ou la 147^e ou la 148^e ou la 149^e ou la 150^e ou la 151^e ou la 152^e ou la 153^e ou la 154^e ou la 155^e ou la 156^e ou la 157^e ou la 158^e ou la 159^e ou la 160^e ou la 161^e ou la 162^e ou la 163^e ou la 164^e ou la 165^e ou la 166^e ou la 167^e ou la 168^e ou la 169^e ou la 170^e ou la 171^e ou la 172^e ou la 173^e ou la 174^e ou la 175^e ou la 176^e ou la 177^e ou la 178^e ou la 179^e ou la 180^e ou la 181^e ou la 182^e ou la 183^e ou la 184^e ou la 185^e ou la 186^e ou la 187^e ou la 188^e ou la 189^e ou la 190^e ou la 191^e ou la 192^e ou la 193^e ou la 194^e ou la 195^e ou la 196^e ou la 197^e ou la 198^e ou la 199^e ou la 200^e ou la 201^e ou la 202^e ou la 203^e ou la 204^e ou la 205^e ou la 206^e ou la 207^e ou la 208^e ou la 209^e ou la 210^e ou la 211^e ou la 212^e ou la 213^e ou la 214^e ou la 215^e ou la 216^e ou la 217^e ou la 218^e ou la 219^e ou la 220^e ou la 221^e ou la 222^e ou la 223^e ou la 224^e ou la 225^e ou la 226^e ou la 227^e ou la 228^e ou la 229^e ou la 230^e ou la 231^e ou la 232^e ou la 233^e ou la 234^e ou la 235^e ou la 236^e ou la 237^e ou la 238^e ou la 239^e ou la 240^e ou la 241^e ou la 242^e ou la 243^e ou la 244^e ou la 245^e ou la 246^e ou la 247^e ou la 248^e ou la 249^e ou la 250^e ou la 251^e ou la 252^e ou la 253^e ou la 254^e ou la 255^e ou la 256^e ou la 257^e ou la 258^e ou la 259^e ou la 260^e ou la 261^e ou la 262^e ou la 263^e ou la 264^e ou la 265^e ou la 266^e ou la 267^e ou la 268^e ou la 269^e ou la 270^e ou la 271^e ou la 272^e ou la 273^e ou la 274^e ou la 275^e ou la 276^e ou la 277^e ou la 278^e ou la 279^e ou la 280^e ou la 281^e ou la 282^e ou la 283^e ou la 284^e ou la 285^e ou la 286^e ou la 287^e ou la 288^e ou la 289^e ou la 290^e ou la 291^e ou la 292^e ou la 293^e ou la 294^e ou la 295^e ou la 296^e ou la 297^e ou la 298^e ou la 299^e ou la 300^e ou la 301^e ou la 302^e ou la 303^e ou la 304^e ou la 305^e ou la 306^e ou la 307^e ou la 308^e ou la 309^e ou la 310^e ou la 311^e ou la 312^e ou la 313^e ou la 314^e ou la 315^e ou la 316^e ou la 317^e ou la 318^e ou la 319^e ou la 320^e ou la 321^e ou la 322^e ou la 323^e ou la 324^e ou la 325^e ou la 326^e ou la 327^e ou la 328^e ou la 329^e ou la 330^e ou la 331^e ou la 332^e ou la 333^e ou la 334^e ou la 335^e ou la 336^e ou la 337^e ou la 338^e ou la 339^e ou la 340^e ou la 341^e ou la 342^e ou la 343^e ou la 344^e ou la 345^e ou la 346^e ou la 347^e ou la 348^e ou la 349^e ou la 350^e ou la 351^e ou la 352^e ou la 353^e ou la 354^e ou la 355^e ou la 356^e ou la 357^e ou la 358^e ou la 359^e ou la 360^e ou la 361^e ou la 362^e ou la 363^e ou la 364^e ou la 365^e ou la 366^e ou la 367^e ou la 368^e ou la 369^e ou la 370^e ou la 371^e ou la 372^e ou la 373^e ou la 374^e ou la 375^e ou la 376^e ou la 377^e ou la 378^e ou la 379^e ou la 380^e ou la 381^e ou la 382^e ou la 383^e ou la 384^e ou la 385^e ou la 386^e ou la 387^e ou la 388^e ou la 389^e ou la 390^e ou la 391^e ou la 392^e ou la 393^e ou la 394^e ou la 395^e ou la 396^e ou la 397^e ou la 398^e ou la 399^e ou la 400^e ou la 401^e ou la 402^e ou la 403^e ou la 404^e ou la 405^e ou la 406^e ou la 407^e ou la 408^e ou la 409^e ou la 410^e ou la 411^e ou la 412^e ou la 413^e ou la 414^e ou la 415^e ou la 416^e ou la 417^e ou la 418^e ou la 419^e ou la 420^e ou la 421^e ou la 422^e ou la 423^e ou la 424^e ou la 425^e ou la 426^e ou la 427^e ou la 428^e ou la 429^e ou la 430^e ou la 431^e ou la 432^e ou la 433^e ou la 434^e ou la 435^e ou la 436^e ou la 437^e ou la 438^e ou la 439^e ou la 440^e ou la 441^e ou la 442^e ou la 443^e ou la 444^e ou la 445^e ou la 446^e ou la 447^e ou la 448^e ou la 449^e ou la 450^e ou la 451^e ou la 452^e ou la 453^e ou la 454^e ou la 455^e ou la 456^e ou la 457^e ou la 458^e ou la 459^e ou la 460^e ou la 461^e ou la 462^e ou la 463^e ou la 464^e ou la 465^e ou la 466^e ou la 467^e ou la 468^e ou la 469^e ou la 470^e ou la 471^e ou la 472^e ou la 473^e ou la 474^e ou la 475^e ou la 476^e ou la 477^e ou la 478^e ou la 479^e ou la 480^e ou la 481^e ou la 482^e ou la 483^e ou la 484^e ou la 485^e ou la 486^e ou la 487^e ou la 488^e ou la 489^e ou la 490^e ou la 491^e ou la 492^e ou la 493^e ou la 494^e ou la 495^e ou la 496^e ou la 497^e ou la 498^e ou la 499^e ou la 500^e ou la 501^e ou la 502^e ou la 503^e ou la 504^e ou la 505^e ou la 506^e ou la 507^e ou la 508^e ou la 509^e ou la 510^e ou la 511^e ou la 512^e ou la 513^e ou la 514^e ou la 515^e ou la 516^e ou la 517^e ou la 518^e ou la 519^e ou la 520^e ou la 521^e ou la 522^e ou la 523^e ou la 524^e ou la 525^e ou la 526^e ou la 527^e ou la 528^e ou la 529^e ou la 530^e ou la 531^e ou la 532^e ou la 533^e ou la 534^e ou la 535^e ou la 536^e ou la 537^e ou la 538^e ou la 539^e ou la 540^e ou la 541^e ou la 542^e ou la 543^e ou la 544^e ou la 545^e ou la 546^e ou la 547^e ou la 548^e ou la 549^e ou la 550^e ou la 551^e ou la 552^e ou la 553^e ou la 554^e ou la 555^e ou la 556^e ou la 557^e ou la 558^e ou la 559^e ou la 560^e ou la 561^e ou la 562^e ou la 563^e ou la 564^e ou la 565^e ou la 566^e ou la 567^e ou la 568^e ou la 569^e ou la 570^e ou la 571^e ou la 572^e ou la 573^e ou la 574^e ou la 575^e ou la 576^e ou la 577^e ou la 578^e ou la 579^e ou la 580^e ou la 581^e ou la 582^e ou la 583^e ou la 584^e ou la 585^e ou la 586^e ou la 587^e ou la 588^e ou la 589^e ou la 590^e ou la 591^e ou la 592^e ou la 593^e ou la 594^e ou la 595^e ou la 596^e ou la 597^e ou la 598^e ou la 599^e ou la 600^e ou la 601^e ou la 602^e ou la 603^e ou la 604^e ou la 605^e ou la 606^e ou la 607^e ou la 608^e ou la 609^e ou la 610^e ou la 611^e ou la 612^e ou la 613^e ou la 614^e ou la 615^e ou la 616^e ou la 617^e ou la 618^e ou la 619^e ou la 620^e ou la 621^e ou la 622^e ou la 623^e ou la 624^e ou la 625^e ou la 626^e ou la 627^e ou la 628^e ou la 629^e ou la 630^e ou la 631^e ou la 632^e ou la 633^e ou la 634^e ou la 635^e ou la 636^e ou la 637^e ou la 638^e ou la 639^e ou la 640^e ou la 641^e ou la 642^e ou la 643^e ou la 644^e ou la 645^e ou la 646^e ou la 647^e ou la 648^e ou la 649^e ou la 650^e ou la 651^e ou la 652^e ou la 653^e ou la 654^e ou la 655^e ou la 656^e ou la 657^e ou la 658^e ou la 659^e ou la 660^e ou la 661^e ou la 662^e ou la 663^e ou la 664^e ou la 665^e ou la 666^e ou la 667^e ou la 668^e ou la 669^e ou la 670^e ou la 671^e ou la 672^e ou la 673^e ou la 674^e ou la 675^e ou la 676^e ou la 677^e ou la 678^e ou la 679^e ou la 680^e ou la 681^e ou la 682^e ou la 683^e ou la 684^e ou la 685^e ou la 686^e ou la 687^e ou la 688^e ou la 689^e ou la 690^e ou la 691^e ou la 692^e ou la 693^e ou la 694^e ou la 695^e ou la 696^e ou la 697^e ou la 698^e ou la 699^e ou la 700^e ou la 701^e ou la 702^e ou la 703^e ou la 704^e ou la 705^e ou la 706^e ou la 707^e ou la 708^e ou la 709^e ou la 710^e ou la 711^e ou la 712^e ou la 713^e ou la 714^e ou la 715^e ou la 716^e ou la 717^e ou la 718^e ou la 719^e ou la 720^e ou la 721^e ou la 722^e ou la 723^e ou la 724^e ou la 725^e ou la 726^e ou la 727^e ou la 728^e ou la 729^e ou la 730^e ou la 731^e ou la 732^e ou la 733^e ou la 734^e ou la 735^e ou la 736^e ou la 737^e ou la 738^e ou la 739^e ou la 740^e ou la 741^e ou la 742^e ou la 743^e ou la 744^e ou la 745^e ou la 746^e ou la 747^e ou la 748^e ou la 749^e ou la 750^e ou la 751^e ou la 752^e ou la 753^e ou la 754^e ou la 755^e ou la 756^e ou la 757^e ou la 758^e ou la 759^e ou la 760^e ou la 761^e ou la 762^e ou la 763^e ou la 764^e ou la 765^e ou la 766^e ou la 767^e ou la 768^e ou la 769^e ou la 770^e ou la 771^e ou la 772^e ou la 773^e ou la 774^e ou la 775^e ou la 776^e ou la 777^e ou la 778^e ou la 779^e ou la 780^e ou la 781^e ou la 782^e ou la 783^e ou la 784^e ou la 785^e ou la 786^e ou la 787^e ou la 788^e ou la 789^e ou la 790^e ou la 791^e ou la 792^e ou la 793^e ou la 794^e ou la 795^e ou la 796^e ou la 797^e ou la 798^e ou la 799^e ou la 800^e ou la 801^e ou la 802^e ou la 803^e ou la 804^e ou la 805^e ou la 806^e ou la 807^e ou la 808^e ou la 809^e ou la 810^e ou la 811^e ou la 812^e ou la 813^e ou la 814^e ou la 815^e ou la 816^e ou la 817^e ou la 818^e ou la 819^e ou la 820^e ou la 821^e ou la 822^e ou la 823^e ou la 824^e ou la 825^e ou la 826^e ou la 827^e ou la 828^e ou la 829^e ou la 830^e ou la 831^e ou la 832^e ou la 833^e ou la 834^e ou la 835^e ou la 836^e ou la 837^e ou la 838^e ou la 839^e ou la 840^e ou la 841^e ou la 842^e ou la 843^e ou la 844^e ou la 845^e ou la 846^e ou la 847^e ou la 848^e ou la 849^e ou la 850^e ou la 851^e ou la 852^e ou la 853^e ou la 854^e ou la 855^e ou la 856^e ou la 857^e ou la 858^e ou la 859^e ou la 860^e ou la 861^e ou la 862^e ou la 863^e ou la 864^e ou la 865^e ou la 866^e ou la 867^e ou la 868^e ou la 869^e ou la 870^e ou la 871^e ou la 872^e ou la 873^e ou la 874<sup

par été publié lundi. L'administrateur, M^r Anino, affirme qu'il n'a reçu cet avis (N^o 1) que lundi matin, en admettant qu'il ait été transmis samedi, ce ne peut être que très tard, après le départ de M^r Anino, qui, les bureaux du journal étant fermés dimanche, n'a pu effectivement le recevoir que le lendemain. Je dois toujours déclarer que cette notification n'a été renvise lundi matin, à 9 heures passées. Or, elle arrivait trop tard pour être insérée le jour même au journal, qui, d'après son règlement intérieur, ne fait pas d'inscriptions le jour même où elles sont demandées. D'ailleurs, il s'agissait d'annoncer la convocation de l'assemblée générale des actionnaires de la Banque, à Londres, pour le 15 juillet. Et j'ai eu pouvoir différer de 24 heures cette publication.

En second lieu, M^r le Marquis de Staelle se plaint, et cette partie de sa lettre cache une odieuse intention que je suppose de toutes mes forces.

forcé, du défaut de publication d'un avis de nature à calmer les appréhensions dans le public, au sujet du tirage des obligations de la 4^e émission, avis qui a été transmis, dit-on, ce matin. Il prendra la liberté de demander de quel jour on veut parler par la lettre de M^r le Directeur de la Banque. N^o 1 ne porte pas de date.

Le journal de l'usine a reçu de la Banque, pendant ces derniers jours, entre la notification ci-dessus plus haut, deux avis. Chaque avis en faire allusion lundi matin, en effet un avis que j'ai trouvée à soumettre en joint à l'autre avis, n° 1, à m'a été renvoyé immédiatement après sa réception. Il n'a d'autre objet que d'annoncer, pour le 15^e (on ne dit pas si quel mois) la réunion de la Commission du tirage des obligations précédentes. Il était 11 heures. J'ai demandé si il pouvait être invité le chef d'atelier m'a répondu qu'il fallait reporter le tirage de quelques heures. J'en aurais pris précaution si j'avais voulu faire la faire insérer, si je n'avais constaté que la

Ms. 1

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre une avis intéressant le public en vous priant de me faire savoir s'il pourra être inséré Demain dans le journal.

Dans le cas contraire je vous prierais de me le renvoyer.

Votre dévoué serviteur

W^o de la Poer

Li 2 heures.

M^o de la Poer dit dans la lettre sans date qu'il a adressé à Son Altesse le Ministre des Affaires étrangères qui lui avait transmis au Journal vendredi passé n'était pas inséré aujourd'hui lundi. Il n'a ^{pas} le souvenir qu'après la distribution du Journal en, tout au plus à midi, il ajoute plus loin : Enfin, ce matin à 10 heures nous avons transmis un autre avis également qui ne pouvait donc être que vendredi matin, ce qui n'est pas vrai, car le seul avis qui ait été envoié ce jour-là au journal porte, sur la lettre d'envoi signé par M^o de la Poer la date de vendredi 2 Juillet.

Paris le 24 avril 1869

Bellone

Mais si j'entre à la tête de M^e de Blaauw plus il me devient difficile de contenir mon indignation en présence de ces accusations. — Je malais d'autant plus calculer que cette personne n'a rien contre l'assassinat. M^e de Blaauw publie tout de même une plainte qui porte exclusivement sur une question de dates. Celle-ci avoue affirme qu'un aveu envers lui-même, n'apporte pas d'autre argumentum laudi, que si Margaux ayant été malmenée le 10 mars, nous avons alors transmis un avis de recherche sur le suspect et fait le 11 de dernier mois qu'il fonde les accusations. Mais il ne présente aucun autre motif que l'heure du matin de ce dimanche midi avait été au moins, dans le rapport de Dr. de Blaauw, jusqu'au matin le 11 mars, celle où le suspect a pu être arrêté.

Dates

Mon Altesse

Ainsi M^e de Blaauw

Ministre des Affaires étrangères

1000 francs
800
500

1100 francs
800
500

dates ! M^e de Blaive écrivait-il lundi ou mardi ? Je me demande encore pourquoi M^e le Marquis de Blaive n'a pas signé d'une façon plus publique la nature de l'accord, lorsque il s'agit justement de savoir si porte le nom qui a été envoié lundi ou à paraître devant paroître le lendemain, ou de l'autre qui a été transmis mardi à l'heure après midi, juste après l'après la distribution du journal. Le deux étoiles lundi, ou bien M^e de Blaive écrivait-il son accord lundi, mais alors ce que je plains-t-il ? puisque dans la lettre d'hier il me demandait l'insertion dans un des plus prochains N^os Journal, ou bien il recevait mardi, comme on me traitait à la poste, et alors que signifierait alors l'engagement lundi ou cette date à l'heure du matin lorsque la lettre étoile signée par lui porte mardi 2 heures.

Et cependant pourtant une telle absence d'accord M^e de Blaive de la plus grande importance que sa bien connue strange nuptie de la vérité. Si tout au moins devant la grande insuffisance que sa lettre laisse naturellement entamer de l'assurance qu'en a voulu porter à mon caractère, je ne suis à telles bâtimens qu'à je puis voter pour le coup d'attaque aussi,

indiquer, il me serait impossible de continuer à exercer au journal des fonctions que la compagnie entière m'a faites son décret pour me permettre de renoncer avec contentement de mon honneur.

Jacques Lévy

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

ce 10 Juillet 1866

Le tiers dimanche de juillet, à Paris, au bureau de la poste

Jacques Lévy

S. P. Safvet Pacha

150

et
M. N. Bordéas

Le 5. Oct. 1868

C. V. 23573 x 79



150

YI
149

Conformément à la demande, Madame. Dans l'acte d'offre en date du 8 courant, le jour 1^{er} Juillet, nous avons, le journal "La Turquie", le droit de la publication, ainsi que la typographie et la lithographie, établies.

Il est superflu de dire qu'en devenant votre propriété personnelle, la Turquie ne saurait plus avoir aucun caractère officiel et elle sera bannie, comme les autres journaux de l'Empire, aux lois et règlements établis ou à établir au sujet de la presse.

Opresf etc.

LA TURQUIE
JOURNAL QUOTIDIEN

Distribution.

G. place du Journal. 6

— * —

Excellence,

Lorsque M. Baragnon dirigeait le Journal de Constantinople, le Gouvernement Impérial déboursait pour l'entretien de cet organe environ trois cents mille piastres par an.

Une économie de plus de la moitié fut effectuée en faveur des Crises, lorsque on me concéda l'exploitation de "La Turquie", et sans les événements de Crise qui n'avaient pris de plus de deux mois abonnés, le journal aurait pu accéder aux ses propres ressources.

Mais là n'est pas la question. Il convient d'examiner si "La Turquie" peut, dans les conditions actuelles, rendre au Gouvernement des services proportionnés aux sacrifices que celui-ci s'impose pour l'entretien.

Soit l'assurance Safvet Pacha,
Ministre ad interium des Affaires Etrangères

251 222 - 222

Cent mille francs.

Il m'allouerait annuellement une somme de 600 milles francs, payable pour anticipation, en récompense des services que je verrai dans le cas de rendre au Gouvernement de ce pays, et pour l'impression au prix de revient de tous les travaux qui seront commandés à mon établissement par le Ministère des Affaires étrangères.

Ce projet réalise, comme l'ôte l'octobre le vingt, une économie nette en faveur du trésor de 700 livres par an, sans compter que le Gouvernement n'est plus tenu de renouveler le matériel, qui est une dépense encore plus considérable. -

Quant au matériel dont je demande la cession, son coût ne monte pas à plus de Cent mille francs, comme il appert de la note ci-jointe.

/

Si vous acceptez ce projet à l'ôte l'octobre, je l'apprécierai tout de suite et le faire voter au conseil municipal, ou bien de prendre les mesures nécessaires en vue d'améliorer la situation financière qui n'est facile par suite des pertes que je continue d'apporter dans les conditions actuelles de l'édition du journal.

Je prie l'ôte l'octobre d'agir l'après-midi de vos plus respectueuses considérations.

Bordeaux

Pisa le 8 Octobre 1865.

LA TURQUIE
JOURNAL QUOTIDIEN

Direction
6 Rue du Journal.

SECRETARIAT GENERAL.
ENREGISTRE DU 3912.

Sira 16 Juin 1868.

Altair,

Apris avoir attendu des mois environ, et cela en
contractant des dettes à de très forts intérêts pour
subvenir à l'entretien du journal, j'ai fini pour acquérir
la conviction que le gouvernement impérial n'est
pas disposé à donner suite à ma demande.

Dans cet état de choses, ne voulant plus augmenter continuellement la somme de mes dettes qui
monte déjà à plus de vingt cinq mille francs, je
vins prier Votre Altair de vouloir bien accepter
ma démission et pourriez sans délay à mon
remplacement afin que le journal ne reste pas
sans direction.

Je prie Votre Altair d'agréer l'hommage
de ma considération la plus respectueuse.

Bordoneg

A Son Altair Fuad Bacha,
Ministre des Affaires Etrangères

La Turquie.

DIRECTION.

3252 Altair.

Conformément à Vos ordres j'ai publié aujourd'hui l'article ci-joint sur l'autonomie en Turquie. J'espère qu'il répondra à l'attente de Votre Altair.

Je publie également un autre document quel je m'applique à mettre à jour la politique Russo-Turque, et que je soumets également à Votre Altair.

Le général Gynaloff n'en sera pas content et déjà il m'a fait menacer de se plaindre à la d^e Police de la nouvelle attitude que mon journal a prise depuis quelque

tempes vis-à-vis de la Russie.

Mais il est de notre intérêt, je crois, de faire connaître un peu à l'Europe cette politiq[ue] russe qu'on ignore entièrement. De ce reste, les journaux russes ne se font pas scrupule de dire des atrocités de nous, et je ne vois pourquoi nous resterions sous le coup d'accusations que, passées, sans silence, pourront nous nuire énormément.

Dans tous les cas si la marche du journal que je dirige ne satisfait pas Votre Altresse, Ille n'a qu'à me tracer la ligne de conduite à suivre et je m'y

conformeraïs exactement.

Je prie Votre Altresse d'agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

Baccanay

Péra le 7 Avril 1867.

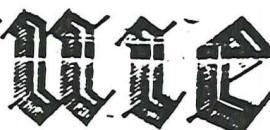
TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.982

Un Numéro 1 Piastre.

Prix des inscriptions

UNE PAGE. — Annonces, 3 p. la ligne
AVANT LES ANNONCES. — Reclames, 6 piastres la ligne
LAIS DIVERS. — Contes du Journal, 15 piastres.
Les manuscrits non utilisés ne seront pas rendus.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois
et se paient d'avance.

Toute demande d'abonnement qui n'est pas accompagnée d'un mandat à vue sur Constantinople, est considérée comme nulle.



LE MONDE ET LITTÉRAIRE.

Les alliances se forment.

Les prétextes de guerre ne manquent pas.

On peut dire que le premier coup de canon sera le signal d'une conflagration à laquelle prendront part toutes les puissances de l'Europe.

Chose plus grave !

Il suffit que les États-Unis profitent de l'occasion pour appliquer la doctrine Monroe, et le continent américain, tout entier, depuis la baie d'Hudson, jusqu'au cap Horn, sera également embrasé par la guerre.

Et qu'on ne nous accuse pas de pessimisme !

Au point où sont les choses, la guerre est presque inévitable. Elle a son germe dans les choses tout autant que dans les hommes.

Si d'une part l'ambition de quelques-uns juge le moment favorable pour frapper un grand coup; d'autre part, les principes économiques qui régissent le monde, et qui forment comme la base des sociétés modernes, se trouvent presque partout en état d'antagonisme avec la politique.

De là un travail souterrain qui s'opère, quelque chose comme une fuite de gaz qui n'a besoin que d'une étincelle pour faire explosion.

Nous craignons bien cependant que les intérêts des peuples soient pour peu de chose dans les éventualités d'une guerre qui partirait de ce principe:

L'Europe aux Russes, l'Amérique aux Américains !

La trame est artistement tissée et il faudra toute l'habileté, tout le bon sens, tous les efforts de l'Europe pour la dénouer.

En vendant aux États-Unis ses possessions américaines, la Russie se procure de l'argent, c'est-à-dire le nerf de l'intrigue et le nerf de la guerre, comme dit Figaro.

Elle se ménage la faculté de faire des emprunts en Amérique, dans le cas où les marchés financiers de l'Europe viendraient à lui être fermés.

En outre, elle cherche à paralyser une partie des forces de l'Angleterre et de la France, en lâchant les Américains sur le Canada et les Antilles.

Elle se sera au besoin l'allié du féminisme par l'intermédiaire des États-Unis.

Comprenez-vous maintenant l'indiscrépance patriotique du grand-duché Nicolas, s'écriant dans un banquet, donné à St-Pétersbourg, en l'honneur des défenseurs de Sébastopol, que le moment était proche, où l'arsenal de la Mer-Noire serait relevé et où l'entrevue interrompue par le traité de 1856 recevrait sa consécration ?

Une chose nous rassure, c'est une corrépondance de l'Indépendance belge, aux termes de laquelle, une entente complète serait sur le point de s'établir entre la France et la Prusse.

L'Étendard, journal semi-officiel, a commencé la publication d'une série d'articles dans le but de combattre les susceptibilités de l'opinion publique suisse contre la Prusse, par une presse

aveugle ou coupable, et l'auteur de ces articles a reçu de très-haut lieu des félicitations et des encouragements.

Le vieux bon sens gaulois ne tardera pas à réagir.

On ne sera pas long à comprendre, qu'une alliance de toute l'Europe occidentale n'est pas de trop, pour conjurer les dangers de l'alliance russe-américaine, et qu'à l'équilibre européen de M. Thiers, il faut substituer l'équilibre du monde.

Quant à ces écrivains qui persistent à entretenir la désunion, là où la coalition de toutes les forces est une nécessité de salut public, le coup d'assommoir des événements suffira à peine pour les détruire.

Quos cult perdere Jupiter dementat !

On lit dans le *Courrier d'Orient* du 1^{er} avril :

« Hier, lundi, le *Levant Herald* a dit que l'ambassadeur de France a conseillé à la Porte de céder l'île de Crète à la Grèce. »

« Nous pouvons donner l'assurance la plus complète que dans les entretiens de M. Bourée avec le ministre des affaires étrangères du Sultan, les mots de Grèce et de cession n'ont pas été prononcés. »

LA TURQUIE

ET LE PRINCIPE DES NATIONALITÉS.

Le *Journal de St-Pétersbourg* publie, dans son numéro du 20 février, trois dépêches du Prince Gortchakoff, sur les événements dont la Crète vient d'être le théâtre.

Dans l'opinion du ministre de Russie, la meilleure solution à donner à la question d'Orient, serait d'obtenir du Sultan une autonomie avec un lien de vassalage, en faveur des diverses populations d'Orient; en d'autres termes c'est le principe des nationalités, exécrable lorsqu'il s'agit de la Pologne, excellent lorsqu'il s'agit de la Turquie, dont le cabinet de St-Pétersbourg recommande l'adoption.

Nous abandonnons à l'Europe le soin d'apprécier l'immense portée politique que renferme cette proposition. Pour notre part, nous nous contentons aujourd'hui d'examiner le côté pratique de la question.

Le principe des nationalités, appliquée en Italie et tout récemment en Allemagne, a pu y prendre ses lettres de naturalisation, ces pays étant composés d'éléments essentiellement homogènes, ayant la même langue, les mêmes mœurs, les mêmes aspirations.

Il n'en est pas de même en Turquie.

Nous délivrons qui que ce soit de découvrir dans toute l'étendue de l'Empire, non pas une province, mais un simple canton qui soit formé d'un seul élément; partout on trouvera des Turcs d'abord, des Grecs, des Slaves, des Arméniens, des Israélites; la langue dominante est presque toujours la langue turque, bien que le gouvernement n'ait jamais défendu aux populations de parler leurs propres idiomes.

L'ALLIANCE RUSSO-AMÉRICAINE.

Que ceux qui ont des yeux les ouvrent ! Que ceux qui ont des oreilles écoutent !

Que ceux qui, au milieu de l'engourdissement général ont conservé la faculté d'ajuster une idée au bout d'une autre idée, se recueillent.

En vérité, en vérité, les temps approchent !

Nous avons publié hier, un télégramme ainsi conçu :

New-York, 50. — Le Sénat est convoqué extraordinairement, lundi prochain, afin de se livrer à l'examen d'un traité aux termes duquel la Russie céde aux États-Unis toute l'Amérique russe.»

Comme corollaire de cette nouvelle, l'Indépendance belge nous a annoncé la négociation d'un emprunt russe de 100 millions, sur la place de Paris.

Enfin, pour que rien ne manque à l'édification du public, les États-Unis ont acquis du gouvernement dominicain, la baie de Samana, afin d'avoir un dépôt de charbon, un port de refuge, un centre d'approvisionnements, une base d'opérations au cœur des Antilles.

Que veut-on nous parler d'Exposition Universelle, du temple de la paix, de la fraternité des nations !

L'année 1867 réserve à toutes les nations générées un éclatant démenti. Dieu veuille, qu'elle ne nous fournit pas une nouvelle démonstration de cette vérité, à savoir que les extrêmes se louche, et que rien ne ressemble à la horbarie, comme l'extrême civilisation.

Jezez un regard sur l'Europe : La France armée, la Russie armée, tous les Etats-secondaires armés ; l'Angleterre sera entraînée : l'Allemagne est toujours prête.

En un mot, la conquête qui date de quatre cents ans a fini par fondre les divers éléments, en leur donnant une tempériture très prononcée.

Cela est si vrai, qu'on est obligé, pour se faire comprendre par certaines populations, d'imprimer les livres et les journaux en caractères grecs ou arméniens mais en employant la langue turque.

Supposons pour un instant que le gouvernement adhère à la proposition russe et veuille appliquer ici de la manière la plus sincère le principe des nationalités. Quels seront les moyens pratiques d'arriver à cette solution ?

Comment parviendrait-on à mélanger, dans une même province, les divers éléments qui s'y trouvent amalgamés ?

Éleverait-on les uns pour abaisser les autres ?

Mais dans ce cas, l'injustice serait flagrante, la confusion inévitable et au lieu d'organiser ou désorganiser tout l'Empire, Tel serait fatidiquement le résultat qu'on pourrait attendre, résultat qui nuirait essentiellement aux populations qu'on a en vue de favoriser.

Mais on nous objectera que l'autonomie dont jouissent la Roumanie, la Serbie et l'île de Samos, n'a fait aucun mal à la Turquie.

D'accord.

Mais ces pays ont toujours vécu de leur vie nationale et aucun élément étranger d'une certaine importance n'a pu s'y établir définitivement. C'est l'unique raison qui a déterminé le gouvernement l'empêtrant à leur concéder l'autonomie.

L'objection tombe d'elle-même devant la simple exposition des faits.

On ne saurait invoquer ce précédent pour les autres provinces de l'Empire, dont les habitants se sont rapprochés et confondus par un contact de plusieurs siècles, et par la solidarité des intérêts matériels.

La commune qui est la base fondamentale de l'organisation de l'Empire joint des mêmes priviléges administratifs que les Municipalités des autres Etats de l'Europe.

L'administration n'intervient en aucun cas dans les affaires d'intérêt local. Ces intérêts sont régis par les autorités communales.

La répartition de l'impôt, la création et la direction des écoles, l'entretien du culte, sont du ressort exclusif de l'administration municipale, et c'est précisément, pour conserver ces traditions libérales, que le gouvernement a pris la commune, pour base du système politique et administratif inauguré par l'instauration des vilayets.

Il serait donc païen de songer à désagréger aujourd'hui des races dont les intérêts et les aspirations ont fini par se fusionner entièrement.

La destruction de ce qui existe ne saurait être profitable ni au gouvernement dont on prétend diminuer les embarras, ni aux populations qu'on voudrait favoriser.

Ce serait introduire l'anarchie là où l'ordre existe, et cela pour le plaisir d'appliquer à tort et à travers le principe des nationalités.

Ainsi que nous l'avons déjà dit ailleurs, il faudrait pourtant s'entendre sur ce principe, et les puissances qui en recommandent l'application à la Turquie, en réclamant l'autre pour la Grèce, feraient bien de prêcher d'exemple.

Nous connaissons telle grande puissance qui se trouverait réduite à une nullette importance, si elle voulait entreprendre une liquidation de ses peuples, en prenant pour base le principe des nationalités.

Or si qu'il en soit, ce principe ne saurait être appliqué en Turquie, où il n'a, nulle part, de réalité homogène, et le gouvernement ne

peut voir au fond des suggestions qui lui parviennent, qu'une tendance à opérer, sous une forme déguisée, le démembrement de l'Empire.

Correspondance particulière de la Turquie.
Paris, 22 mars.

L'interpellation Thiers a continué jusqu'à midi, et ce n'est qu'à huit heures du soir qu'elle a été close.

Au discours de M. Thiers, succédait vendredi celui de M. Garnier Pagès, également député de l'opposition, mais ayant sur les principes des nationalités des opinions toutes différentes de celles de son collègue. Il montait à la tribune pour affirmer cette différence et proclamer la souveraineté des peuples. Où M. Garnier Pagès se rencontre avec M. Thiers, c'est dans l'appréciation de la conduite du gouvernement. Nous n'avons appuyé notre influence que sur la force, dit-il, nous avons sur tous les champs de bataille remporté des victoires et notre influence s'améliore partout. Ici M. Garnier Pagès, trace un rapide résumé des grands faits de politique extérieure accomplis dans la commencement de l'Empire, et arrive aux événements d'Allemagne ; il proteste contre la conduite de la Prusse, et demande que la France lui oppose non pas des alliances de gouvernement à gouvernement, mais l'alliance avec les peuples. Pas de conquêtes, pas d'agrandissement territorial, pas d'agression. Fondons le droit nouveau, le droit de la souveraineté des peuples, établissons la confédération des peuples dans la liberté et dans la justice.

M. Émile Olivier monte à la tribune. Sa thèse est celle-ci. « L'Allemagne est, doit être notre amie naturelle, notre alliée ; ne prêtons pas l'oreille à ceux qui nous montrent en elle une ennemie héréditaire. C'est la Russie qui ne veut pas d'une alliance de la France avec l'Allemagne, c'est la Russie qui ne veut pas que l'Allemagne se dresse comme un boulevard, entre elle et nous. L'Allemagne se délie de nous, prouvens lui que nous sommes ses amis, ses véritables alliés ; comme elle nous sommes alliées de paix, mais la paix dans l'honneur, dans la dignité, dans la grandeur. Tendons la main à l'Allemagne, et n'acceptons la guerre, que si l'on nous offre la paix dans la tablessse, dans l'humiliation, dans l'abaissement.

Ce discours, d'une tourmente toute ministérielle était fort élégant et a été fort applaudie.

Il passe rapidement sur un très long discours de M. de Latour. L'honoré député est contre la Russie et demande une alliance avec l'Autriche. Pour lui on ne réglera la question d'Orient que par l'émancipation des chrétiens orientaux avec une administration autonome sous la vassalité de la Porte et le protectorat des grandes puissances. Du reste, M. de Latour a pleine confiance dans la politique conservatrice de l'empereur.

Après ce discours, qu'on peut considérer comme une sorte de repos, de halte au milieu de cette fiévreuse interpellation, M. le ministre d'Etat monte à la tribune. Il résume d'abord les interpellations de son adversaire, M. Thiers, car c'est à lui surtout qu'il s'adresse, et il démontre que la politique impériale a déployé autant de sagesse et de tact qu'il le fallait dans les dernières questions qui ont agité l'Europe. Le gouvernement n'avait aucun droit d'intervenir activement, mais il a conseillé à l'Italie la concorde et la conciliation.

Il est bon de lui dire qu'elle a été ingrate et imprudente quand, dans un accès d'orgueil blessé, elle a élevé une objection contre la France, qui lui offrait les clés de la Vénétie. Il est bon qu'elle entende ce langage. Les conseils de la France sont comme le flambeau qui lui trace sa route et l'aide à éviter les écueils. Mais au nom du gouvernement, M. Rouher déclare ne rien regretter de ce qui s'est fait en Italie. Il ne regrette pas davantage les événements d'Allemagne. La France a voulu intervenir pacifiquement dans la question des duchés deanois, elle a fait des tentatives de transaction qui ont échoué par le mauvais vouloir de l'Allemagne, de la Prusse et de l'Autriche qui furent de cette façon un prétexte pour le grand conflit qui a suivi. La France a fait tous ses efforts pour empêcher la guerre. Elle n'a pas été écouteée

et a été montrée au monde entier de rebâcher les arguments du ministre d'E. et il pose ce dilemme : si la France n'a rien à craindre, pourquoi venir troubler le pays par cette loi sur la réorganisation militaire, sans précédent dans notre histoire ? L'orateur continue ainsi jusqu'à moment où il cite une phrase du dernier discours de l'empereur qui met en regard du discours de M. Rouher et de la circulaire de M. de Lavalette, lors le président l'arrête, et un vif débat s'engage entre lui et l'orateur. M. Walewski lui conte le droit de discuter le discours impérial qui n'est pas en cause. M. Jules Favre revient de son droit et continue dans le même esprit ; s'efforçant de prouver le désaccord qui existait entre le langage satisfait que tient le gouvernement et les décrets du ministère des affaires étrangères. La fatigue commence alors M. Jules Favre, et la suite de l'interpellation est envoyée à lundi. Je n'analyserai pas les discours des divers orateurs qui ont pris la parole ; j'insisterai plus particulièrement sur l'ensemble de cette séance qui a été aussi orageuse, aussi tumultueuse que l'étaient les débats législatifs en 1848.

M. Jules Favre continue d'abord son discours, et vont des fautes et des maladresses dans tout ce que M. Rouher a présenté comme une heureuse et halale attitude de la France. A l'moment de conclure, il prend pour exemple le Mexique, et se voit de nouveau rappelé à la question par le président de la Chambre. L'unité allemande, poursuit M. Favre, telle que la Prusse l'a constituée, est un danger pour nous, et nous ne pouvons la combattre qu'en nous alliant, non pas avec l'Autriche, mais avec les ennemis de cette unité, c'est à dire les peuples sacrifiés et les rois dépossédés, et en montrant à l'unité prussienne qu'il y a en France des institutions libres et la volonté de les appliquer. Enfin, dit M. Favre, en quittant la tribune, nous sommes placés à l'entrée de deux voies, l'une conduit à la liberté, l'autre à la guerre.

J'ai dit que j'analyserai à peine les autres

Projet de télégramme
à S.R. Safout Pacha.

Le 4 J^e 1866

N° 17444 Jx 386

93
136

Reçu télégramme N° 3080/482.

Monsieur Vigouroux correspondant
de l'agence Maroc à Casablanca
a déjà transmis à cette dernière un projet
de convention qui n'inclinerait
qu'une dépense annuelle de francs
9000, non compris frais de
transmission des télégrammes
à Paris. Nouvelles furent connues
lance de ce projet et conclure
une convention dans les meilleures
conditions possibles, dans toute la
défense le chiffre de 11000 francs
y compris frais de transmission
des dépêches.

2243

Télégramme
S.R. Safout Pacha.

S.R. Qali Pacha

Paris, le 8 J^e 1866

18° 3113 x 506.

Reçu télégramme du 4 Septembre
l'Agence Maroc aurait
écrit à M. Vigouroux
qu'elle n'accepte rien de son
projet. Elle consent à faire
le service demandé à 12000 francs
sans les télégrammes pour le
journal "La Bourgogne". De
une lettre d'Orhanis exp
à M. Vigouroux a été
supprimé le service.

des trois millions de la seconde somme de la réserve,
lequel j'ai envoyé à l'agence Marais, a été publié
dans tous les journaux de Paris, y compris le
petit et le grand Moniteur.

Or si, toutes les mesures prises par
le Gouvernement Imperial, communiquées par
l'Ambassade, seront publiées dans tous les
journaux, tandis que jusqu'ici elles ne pouvoient
l'être que dans deux ou trois feuilles de cette
capitale.

Monsieur Marais demandez pour
toutes ces publications une rémunération de
quinze mille francs par an. Mais nous pourrons
réduire cette somme à douze mille, ce qui un
seul journal ne voudrait pas se charger de faire
avec une telle somme. D'ailleurs, l'agence Marais
a une autorité incontestable sur tous les journaux.

Copy
Annexion n°
3080-182

Paris, le 16 août 1866

À Son Excellence Saïfat Pacha
Ambassadeur de Sa Majesté Impériale le Sultan près
la Cour des Tuilleries

Excellence,

D'après vos idées, je me suis rendu, l'autre jour, chez
M. Marais avec qui je me suis entendu relativement
au nouveau service télégraphique du journal La Tribune,
lequel service me coûtera mensuellement que 350 à
360 francs, bien qu'il doive se composer de 30 dépêches
par mois de 30 mots chacune, & avoir plus de certitude
que le précédent, qui coûtait néanmoins le même
prix pour 24 dépêches.

À cette occasion, j'ai dit à monsieur de m'en-
tendre avec M. Marais des conditions myennes

Il consentirait à parties sincéralement l'impression
publique de Son éloge pour la propagation des
idées favorables aux droits & aux intérêts de la
Sublime Poste & de l'Empire Ottoman; & il a
bien voulu insérer, à ce sujet, dans des détails
très intéressants touchant les divers éléments
d'organisation qui constituent cette publicité,
quise divise en cinq parties, toutes ayant
été très utiles au Gouvernement Imperial.

La première partie concerne les dépêches
télégraphiques envoyées à tous les journaux de
France & d'Europe qui les publient exactement,
quelle que soit leur couleur politique, ainsi
que Votre Excellence a pu son convaincu par
le décret relatif à la nouvelle émission de trois
millions de livres d'obligations turques, qui a

paru tout de suite dans toutes ces feuilles.

La seconde partie comprend les correspondances
générales envoyées également à tous les journaux
français & étrangers.

La troisième contient d'autres correspondances
destinées aux seuls journaux les plus importants
de l'Allemagne.

La quatrième est destinée aux traductions
des journaux sédigés en langues étrangères.

La cinquième est consacrée à tous les
documents & pièces que l'on a intérêt à faire à
la publicité de l'Algérie.

De cette organisation & d'après les arrangements
qui seraient convenus il résulte que toute
dépêche télégraphique, longue ou courte, qui serait
envoyée de Constantinople ou de l'ambassade Impériale

à l'Agence Havas, sans retard. La publicité de tous les journaux de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Russie, d'Espagne, de Belgique, de Hollande, enfin de tous les états, c'est-à-dire la plus grande publicité du monde.

Il en résulte aussi que toute correspondance, toute traduction d'article de journal, tout document, toute pièce, favorables aux intérêts de la Turquie, trouveraient place dans les Timbres que l'Agence Havas adresse à tous ces journaux.

Deux Dépêches télégraphiques par semaine & dont l'intérêt ne serait limité qu'en par l'importance du sujet, suffiraient sans doute au but que doit de proposer la Grilleme

Porte qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, les ferait envoyer directement à l'Agence Havas, ou à l'Ambassade Impériale, qui les ferait remettre à celle-ci sans aucun retard.

Ensuite aux correspondances à donner à ladite Agence, nous pourrions les faire hebdomadairement, non pas moi, d'après les journaux de Constantinople & les informations que nous serions fournies soit par l'Ambassade Impériale, soit par le bureau de la Presse de la Gouvernance Porte.

Il est facile de se convaincre qu'un tel service serait cent fois supérieur à ce qui est, & à tout ce que l'on pourrait faire en versant 20000 francs & cent fois aussi plus utile & plus efficace. De plus, il se compléterait par ce que je fais ici

sous notre autorité, auprès des journaux, tels que la France, la Patrie, le Pays &c., & qui consiste à les rendre bienveillants envers la Turquie & à obtenir d'eux la publication des résolutions que je leur remets.

Je crois qu'il est impossible d'imaginer un service de publicité plus vaste, plus sûre, plus conforme aux besoins de la Turquie, puisqu'il serait toujours contrôlé par l'Assemblée qui, d'ailleurs, aurait la faculté d'y renoncer dès que la situation l'éloignerait davantage.

Je suis avec respect etc etc
Signé: Châtelot

d'ici, elle est à même de faire accepter aux journalistes multiformes même une nouvelle loi si nécessaire, convenable pour de publier dans leurs colonnes.

Il faudra d'abord que l'Assemblée n'hésite pas à donner son approbation à une combinaison aussi avantageuse pour la sécurité du Gouvernement ottoman & de la paix communale de nos amis qui sont en Turquie hellénophones.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No EE.982

Conseil

de l'Assemblée

le moins susceptible
d'avoir un succès

Châtelot

Monseigneur le Ministre
des affaires étrangères
M. de la Lannay
Paris

173

Le 3 Août 1866
N° 17258 x 63

2604

Monsieur

En réponse à la lettre que
vous m'avez adressé endate
du 30 juillet dernier, je dois
vous informer qu'au 1^{er} Août, Porte
maintient l'resolution qu'elle
aprisse en vertu de l'article 10
de la Convention passée avec
vous le 19 janvier / 27 février 1866
et qui vous a été communiquée
par M. Haussi, ministre
du bureau de la poste, le 28 juillet.
J'achargerais ^{Monseigneur} le ministre
de mon département de se rendre
dans délai à l'Imprimerie Centrale
pour examiner, de concert avec
vous ou avec la personne que
vous désignerez pour vous représenter,

Si vous vouliez à la
faute appréciation de
Votre Altitude le projet de
raporter ci-joint j'ai l'hon-
neur d'exposer qu'à ceoins
que Votre Altitude me croit à
la possibilité de trouver
une grande à la charge
de M. de Lannay dans les
publications de l'article
mentionné, il serait bien
de prévenir la demande
de M. de Lannay pour
l'indemnité qui lui est
acquise par le contrat.

Le 1. Août 1866.

W. Paris

le montant de l'indemnité égale
en votre faveur par l'IV de la
Convention susmentionnée, et
l'arrêter tous les corruptes
~~cotis à l'assurance~~ au 26 juillet
et de recevoir l'ancien et le
nouveau matériel de l'établissement
conformément à nos conventions.

Agree,

a m. Pommery

Dale

Bachet

M. M. D. M.
Ministre des Affaires étrangères

Séraphine Bachet

Comment donc envisagez-vous un siège à une simple ville ? Cela n'est
pas une ville, mais une grande ville de deux millions.

Telle est l'heure où nous devons faire tout ce qui est possible
et raisonnable avant d'abandonner une ville aussi importante.

Si M. de Chateaubriand persiste dans sa position qui n'a d'autre résultat
que de nous empêcher pour nous de quitter la ville, mais du moins nous aurons
au moins le droit devant la retraite.

Pourtant, je connais assez bien l'heure judiciaire pour croire que l'opposition
que les deux avocats monsieur et monsieur le ministre vont faire à l'opposition
de l'Assemblée devrait être frappante. Nous devons faire des appels pour empêcher
la ville d'être déclarée d'une révolution impossible dans l'état
des choses.

M. de Chateaubriand ne voulait pas, d'après sa lecture, discuter une question
qui n'est pas la partie de son dossier de ma réquisition. Cependant, il
discute des droits, en même temps qu'il oppose à l'Assemblée pour des
injustices et des mauvaises, cependant moins d'importance que celles
qu'il suppose, une loi qui, au contraire, lui permet de dominer. M. de Chateaubriand
peut néanmoins faire opposition plus ouverte du fait de l'Assemblée, et
malgré la sécession et l'opposition réelle d'avoir vaincu à une
Assemblée pour obtenir la permission d'un décret, il peut faire
au moins ce résultat à l'avenir.

Propose même à l'Assemblée l'abolition, si cela vint en question,
forcée, avec un profond respect,
de M. de Chateaubriand.

Le 30 juillet 1866.

Emm. Pommery de Guerry

Im alleen Adelsacka
abt. Em. Pariser Gesandt

119

Le 28 juillet 1866

O. 17201. x 61



Monseigneur,
J'ai lu avec étonnement
la lettre que vous m'avez adressée
à matin pour vous demander
de la décision prise à votre
égard et pour renouveler je ne
sais quel droit de propriété sur le
journal Le Peuple. Ma surprise
n'a été plus grande en apprenant
que vous avez empêché ce journal
de paraître aujourd'hui et que, de plus,
vous avez déclaré à M. le directeur
du bureau de la poste ne vouloir en
quitter la direction que devant la
contrainte.

Sans discuter ici les difficultés
élevées dans votre lettre, je me bornerai
à vous exprimer de la manière la
plus franche de votre intérêt évidem-
ment à M. Bordiano, conformément
à la notification officielle que vous

5560 - 64

M. Ollier,

Si l'arrangement qui exprime votre lettre du 27 juillet,
relativement à celle que j'ai au Peuple, de vous convient, une
date du 27 du même mois, me fait régulariser mon concession. Si
j'avais mieux expliqué mon avis à M. Ollier, je l'expliquerai tout de suite
approuvé.

J'insiste le journal Le Peuple, non comme un objet d'exploitation
de la publique sorte, mais comme constitution, en vertu d'un contrat, que
c'est, lorsqu'il est basé sur la communion simple partout où il existe
gouvernement lorsqu'il donne des ordres à ses sujets ou administré
l'ensemble de la propriété de journal, finançant tout à ses dépenses, qui
n'ont pas de rapport avec le fait que M. Barthélémy fait.

Or, résolution volontaire, il n'y a pas dans l'opposition que
j'ai au Peuple de fermer son siège à M. Ollier, non intention de
me démettre.

Plus volteuse que la résolution prononcée par les deux amis,
je ne crois pas qu'aucune signification ait été communiquée.
M. Ollier, pourtant, fait mention de sa résolution, que vous lui
avez fait remarquer que j'avais dit, au moins, cette intention
au parlement.

Je ne dissimule pas que le caractère antisocial de la résolution
est certain cas; mais, probablement, deux amitiés démontrent
ne avoir été significative.

Je dissimule pas, en ce moment, l'ambition de cette classe, je suis
bonne à faire remarquer à M. Ollier que ce moyen de l'empêcher de
avoir de ces deux amitiés, ou ne pourrait; mais en tant que
est chose, vis-à-vis de laquelle il est nécessaire de faire preuve de prudence.

Citation

Mr. Châmis Vélinois est
devenu de l'avis à fait informé
dans une émissaire française
partie d'Amiens le 1^{er} juillet, assuré de faire
partie de l'établissement de la ville.
Il a été informé par l'agent de l'ambassade
de l'ordre de l'empereur de France.
Dès lors il a été nommé à la direction de
l'administration de l'empereur de France.
Il a été nommé à la direction de l'empereur de France.
Il a été nommé à la direction de l'empereur de France.
Il a été nommé à la direction de l'empereur de France.
Il a été nommé à la direction de l'empereur de France.
Il a été nommé à la direction de l'empereur de France.

L'agent de l'ambassade de France

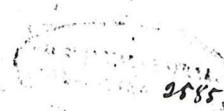
du mois de juillet, la direction du
journal en la France. Assuré
que le matériel de cet
établissement d'après l'inventaire.

Dans l'espoir que vous nous
confirmerez à la présente injonction
que vous écrivez ainsi à un
fonctionnaire chargé de nous
remettre cette lettre la ~~facture et régularité~~
de recourir aux mesures nécessaires
pour y contraindre, je vous
fui, monsieur, d'agir l'assurance
de ma considération distinguée.

En attente de votre bâche
à M. Durdeau

119

Le 26 juillet 1856
N° 17200 n° 60. Monsieur,



TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

M. Mr. Durdeau de launay
ayant écrit à partir d'Angoulême
de faire partie de la direction du
journal la France et de l'inventaire
entraîné, je vous confirme cette
double direction et nous prie
de vous faire connaître tout ce
qui est, assurez que le matériel
de cet établissement - d'après
l'inventaire qui m'a été remis
lors de la nomination de M.
launay

Veuillez

Mon. Attache

Le Ministre des Affaires étrangères
S. E. S. Gouvernement

Paris

27 juillet 1866

C. T. 16934 * 294.

SECRETARIAT GÉNÉRAL
ENREGISTRÉ N° 2027

TDV İSAM
Kütüphane Arşivi
No 2E.982

5190/8

B
99
Les tégrammes envoyés de Paris au Journal "La Cérusique" par la voie des dépêches particulières, subissent des retards qui rendent souvent inutiles les frais de ce service. Il serait en même temps très utile que le service télégraphique en question s'effectue avec le plus de régularité possible ; mais comme la transmission par le Canal de l'ambassade Imperiale de certaines nouvelles politiques pourrait présenter des inconvénients, je serai signalé par la Dépêche de V. E. du 16. Mars n° 2635 - 13. Je

1^{re} ANNÉE

Mardi, 5 Juin.

L'ÉTOILE D'O

PETIT JOURNAL DU SOIR, POLITIQUE ET F

Adresses ce qui concerne la Rédaction et l'Administration à M. Auguste Thomas, directeur. Abonnements, Correspondance, &c. Un an 30 fr. - six mois 18 fr. - trois mois 9 fr. Pour la Province, 15 fr. à l'étranger les frais de port sont sur.

BRUXELLES.

Les abonne

Grand'Rue de Paris, 203.

Services se pa

CONSTANTINOPLE, 3 juil 1866.

Bulletin Politique.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

1866.

*Vous pourrez apprendre avec régularité
que nous jugerez convenable
afin d'allurer aux télégrammes
de la Turquie une régularité
qui jusqu'ici n'a pu être
obtenue par les moyens ordinaires
Pour disposer l'administration
télégraphique de l'Empire*

A partir du 1er juillet prochain, le *Courrier d'Orient* paraîtra tous les jours en feuille entière, et il sera imprimé en caractères neufs.

Le service télégraphique du journal vient d'être réorganisé. Un agent spécial nous enverra de Paris une dépêche tous les jours, et nous recevrons de Londres, de Florence, de Vienne, de Berlin des télogrammes toutes les fois qu'un fait intéressant se produira dans l'une de ces capitales.

Il y a deux sortes de nouvelles, celles qu'on trouve dans les journaux et celles qui ne sont pas encore connues du public. A l'égard de ces dernières, nos lecteurs apprécieront l'importance et la sûreté de nos renseignements.

Des primes seront données à nos abonnés. Les abonnés de trois mois recevront gratuitement trois volumes des œuvres des meilleurs auteurs français et étrangers, à choisir sur une liste qui sera publiée; Les abonnés de six mois, six volumes; Les abonnés d'un an, douze volumes.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.882

Bureau de la presse
le 9 juil. 1886

Le Gouvernement turc devra
le décret, M. Guenot,
tant de retenir à Istanbul,
y compris après faire ce décret
les moyens de donner à cette
ville un grand développement
dans la voie ci contre, le
laboratoire qui y sera établi,
et qui va mettre à même
de soutenir la concurrence avec
la Turquie, mais qu'il n'a
pu le faire jusqu'ici.

Le Bureau croit pouvoir dire que
si le service des télégraphes de la
Turquie pouvait être rendu plus
régulier que les faits relatifs
à la voie de l'ambassade
impériale, comme ce sera le
cas lorsque M. de Lavauguyon
arrivera d'Oran, on serait plus
disposé au traité.

L'École d'Orient existe
dans l'ambassade turque à Paris,
la voie du bureau officiel du
gouvernement ottoman à Paris, partie

des affaires étrangères
à M. Bordeneau et
S. de launay.

15 Avril 1866

S. de launay.

15 Avril 1866

16309 x 32

259

Messieurs,

En réponse à la lettre
vous m'avez adressée pour
obtenir mon approbation de l'
accord intérieur entre vous
relativelement à la direction de
l'imprimerie. Comme je du journal
la Turquie, je vous vous informe
que j'aurai autorisé monsieur Bordeneau
à signer ce journal, "en qualité
de co-directeur et gérant responsable".

J'ai chargé l'honneur d'envoyer de
me soumettre la modification qu'il
y aurait lieu d'introduire, par
suite du changement de la gérance,
dans le contrat passé entre mon
ministère et M^e de launay concernant
la direction du journal.

(article 3 du contrat passé)
Le journal sera soumis en tous points
à la loi de la presse et paraîtra
avec la signature de M^e de launay
comme directeur responsable.

259

Messieurs,

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.982

Nous avons l'honneur d'informer Votre
Majesté que par suite d'une convention passée
entre les souignés, Monsieur Bordeneau est
associé à la direction du Journal "la Turquie"
et de l'imprimerie centrale concédée à M^e
lui l'accusine de launay par contractée en
date du 1^{er} Janvier et du 1^{er} Mars 1866. M^e
Bordeneau signera le Journal comme ce Directeur
gérant. Nous espérons que Votre Majesté voudra
bien approuver cet arrangement.

Veuillez agir, Messieurs, l'expression
de votre haute et respectueuse considération.

Bordeneau
15 Avril 1866.

Son Altesse Sali Pacha.
Ministre des Affaires Etrangères de S. M^e le Sultan

Safier-Pacha à Paris.

23 April 1866³²

v. 16395 x 197



17
60

J'ai reçu avec ses
la dépêche que M. E. a bien e-
dresser le 30 Mars n° 2654-
ment au service télégraphique du
journal la "Tugue". L'expédition de ces
télégrammes qui ne doivent contenir
chaque une trentaine mots ou plus s'éle-
vait à raison de 15 francs par dépêche
à 4695 francs par an, sauf les Dimanches
où on recevait une facture moins à 397 francs.
Ce service me paraissait d'un autre
côté utile au développement du jour-
nal en question et je demandai une
réduction que l'on donna - le jetais
à ce qu'il en résulte la "Tugue" et le permetta
de lutter davantage avec le
"Gazier" d'Alençon, je fis à M. E.
ceci : "M. E. fait continuer la
mission des débats".

and the original documents

Bureau de la presse
11 mai 1866

Intarsade
Imperial Ottomane

March 20 1914

1:26 AM: 104

11

Acte,

2345

1800

Pour faire suite à la lettre de M. le
Préfet du Tarn et du Gers à M. le préfet de
la Haute-Garonne, je vous envoie ci-joint une
copie d'une circulaire de l'Académie des
Sciences de Paris relative à l'établissement d'un
laboratoire de physique à Toulouse. Je lui envoie aussi
une copie de la circulaire de l'Académie des
Sciences de Paris relative à l'établissement d'un
laboratoire de physique à Toulouse. Je lui envoie aussi
une copie de la circulaire de l'Académie des
Sciences de Paris relative à l'établissement d'un
laboratoire de physique à Toulouse.

“This is the reason I am here in this
a poor little creature which has been

the States

Particulars

minister for Affairs Foreign

de la Majesté auquel il est destiné

Bureau de la presse
11 juil. 1866

envoyés par ce messieurs à la Turquie,
qui contient environ 300 flacons de noir.

Le cas où cette matière trouverait
utilité dans cette circonstance, je ne sais pas si
vous dire rien ne dire si elle n'autorise à
faire aussi la transmission des Télégrammes
plutôt.

Le succès auquel il a été donné
à l'usage de l'électricité dans les
communications avec l'Europe, me laisse
espérer

de cette matière
le résultat d'une
dissipation

- Japon

1966

Paris 21 juil. 1866

L'assassin & l'assassinat

On dimanche dernier, 30 Juillet, à 11 h. du matin, un homme de l'âge d'environ 30 ans, vêtu en habit noir, a été assassiné à Paris, dans l'avenue de l'Opéra, à l'angle de la rue de l'Amiral de Coligny. Cet assassinat a été commis à l'aide d'un revolver. L'assassin a été arrêté dans la soirée même, mais jusqu'à présent, il n'a pas pu être identifié. On a également retrouvé dans la rue de l'Opéra, une autre personne morte, mais son sexe n'a pas pu être déterminé. Les deux personnes mortes ont été identifiées comme étant des hommes d'affaires français.

Il est à noter que l'assassinat a été commis dans une rue très fréquentée, et que l'assassin a été arrêté dans la même rue.

Il est à noter que l'assassinat a été commis dans une rue très fréquentée, et que l'assassin a été arrêté dans la même rue.

Directeur journal la Turquie
Constantinople.

Question fédérale allemande
domine. Suchis, empêcher une
annulation élection Magzeni
accueillie avec enthousiasme
par populations. Le boulanger
accepte candidature démissionnaire.
Bors. Actions de chaises.

Delmas.

27 Mars g. h. 105. du matin

Enjoint de reçus du Bureau Telegraphique

l'avis 23 mars.

Directeur journal la Turquie
Constantinople.

Abelle présente les réponses
opposées contre l'ordre précédent
daté et à laquelle. Bours. Boulanger
candidat. Actions Bours. montre de
12 à 150. Abell. Abell. Bours. à pied d'œuvre.

Delmas.

141

Paris, 23 Mars.

Directeur journal la Turquie
Constantinople.

Ministère intérieur circulaire
peut autoriser le ministre, intérieur
nommé. Annulation élection
Magzeni par chambre intérieure
(22 mars). Direct attachant opera
ministre, au sujet démission
providée.

Delmas.

151

Directeur Bureau Telegraphique
Paris, 21 mars.

Directeur journal la Turquie
Constantinople.

Amendement 146 et autres, re
jeté.

Adette ensemble valé : 251 voix
17. Commission adette nommée. Ainsi
en est sera votée jeudi.

Inquiétude sur Syrie et Tur
quiche.

Delmas.

Bureau de la presse
l'avis, 22 mars.

Directeur journal la Turquie
Constantinople.

Unitarisme grecs 3000 milles
éloigné; magyarisme 500.

Gouvernement démissionnaire
élection Magzeni. "voulaient faire
annulation 16 contre 6. Ministre prend
affaire.

Delmas.

Directeur journal la Turquie
Constantinople.

Abelle écrit immédiatement
que le tribunaux. Il leur donne 100.
Il leur a fait donner une commission
pour déterminer si il peut être élu
ministre. Les deux sont dans le
tribunaux.

Delmas.

Le ministre a été élu au bureau de la presse

et il a été nommé au bureau de la presse

et il a été nommé au bureau de la presse

(18) Directeur journal la Turquie
Constantinople

Compagnie visitera d'abord diverses
populations France.

Hagen et Bancel restent candidature.
Bar-Bolin. Laboulaye seul opposant.
On craint invasion de Stein sur
Catalogne.

Delmas

Eq Marr à 8^e moindre de
rotation

Ce fait le règlement du bureau
télégraphique

(17) Directeur journal la Turquie
Constantinople

Prince Napoléon retardé départ.
Et en conférence intime avec l'empereur.
D'a renégocier mission Itali, Naples.
Rappe à l'assemblée concile communiqué
Olivier a pris direction press

Delmas

Mardi 28 Mars à 8^e moins 5
A la matinée

Ci-joint le règlement du bureau
télégraphique C

TDV ISAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.882

Bureau de la presse
le 16 avril 1866

Le bureau évalue le prix des
dépêches que Son Altesse a désigné
aujourd'hui M. de launay à de
faire adresser de Paris, à moins.

4000 fr. par mois. Il n'en saurait
être autrement; car on complaint
l'envoi à 313 jours (les 52 dimanches
comptés) le prix de ces télégrammes,
à raison de 15 francs par dépêche
de 30 mots, délivrerait à 4695 fr.
par an; ce qui donne une moyenne,
par mois, de 391 francs, 25 cent.

Quant à l'utilité de ce service,
qui ne coûte d'ailleurs qu'une petite
partie de l'économie réalisée par
nouvelle organisation de l'Institut
à Centrale, le bureau peut assurer
Son Altesse qu'elle est grande et que,
si le service n'a pas été, au début,
aussi satisfaisant que possible, les
dépêches en question présentent le plus
grand intérêt au public et forment
un des éléments qui contribuent à plus

à répandre la Turquie et lui
permettant de faire avantageusement
avec le Courrier d'Orléans.

Dans l'intérêt du service, le
bureau pris son attache de désigner
maintenir sa mission et approuver
le projet déposé comme ci-
joints à la dépêche ref. 8. l'ambas-
sadeur.

G. A. fait Pasha

G. E. fait Pasha à Paris

Le 11 April 1866

N° 16282 s. 173.

2332

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No EE.982

67 - 6065

L'ambassadeur a été
expédié par le Consulat de
la République de la Turquie
concernant les télégrammes et leurs
accord avec les agents. Il a été
évidemment le succès de faire établir
dans le cas de l'ambassadeur de la
République turque son agent dans
chaque ville de l'empire. Il a
fait au cas faire à l'ambassadeur
l'ordre. Les deux corps ont été
mis en état d'agir immédiatement.
Direction de l'ambassadeur

Embassade
Impériale Ottomane

N° 3635-151

661
B. 6. 1. 160099 114
Réf. num. abrégé
6. 1. 160099

Paris le 16 Mars 1866.

A. L. P. E.

2531
J'ai eu l'honneur de recevoir à ce
gouvernement, N° 160099-124 que votre Altesse
m'a fait l'honneur de m'adresser hier pour
me informer que M^r. De launay, Directeur du
Journal "La France" et autorisé à entretenir
à Paris un agent qui remettra chaque jour,
excepté les dimanches, à M^r. Dubois de l'ambassade
un tégramme de 30 mots au plus pour être
transmis à l'adresse de M^r. De launay à Cour-
tantinople aux frais du gouvernement ^{français}.

Conformément aux ordres de votre Altesse
je ne manquerai pas de prendre les mesures
nécessaires pour assurer l'exécution de ce
service; mais je me permets d'ajouter que
je remarque, ainsi que je l'ai déjà fait depuis
M. Vogüé envoiait des tégrammes à

cette Altesse

Razi Pacha,

Ministre des Affaires étrangères
de sa Majesté l'Empereur de l'Inde.

J. A. Razi Pacha.

a
Razi Pacha. 10

Le 17 Mars 1866

16459 & 215

2346

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 982

Préviens nécessairement
le quatuor délégué que M^r. E. a.
ainsi aussi madame, le 30
Mars, 13 et 19 Avril, 14 et 20 Mai 1865
2714/198, 2728/208, journal
communiqué à l'ambassade des
journaux relatifs aux affaires
de la Bourgogne et de l'Allemagne
ainsi que les télégrammes envoyés
à M^r. De launay.

Veuillez agréer avec mes
craintements etc.

Osman Effendi qu'il ne convient pas de faire télégraphier par l'entremise de l'Ambassade certaines nouvelles politiques. Aussi, si elle le juge à propos, je compte engager l'Agéde M. Delannay à envoyer directement ces dépatches à ce Dernier et à venir toutes deux mois à l'Ambassade le mardi de ses pieds.

De la part en attendant de faire engager le nouvel hommage du profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être,

De l'obt. de l'Est.
Le Rés. Lumbé et Rés. Devos
seur
Saport

Autun
Imperiale Ottomane

Paris le 25 Janvier 1862.

1. 2676-163

1846
Journal officiel
du Sultan
du Turc.

2346

Journal
du

Reverre,

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No EE-982

Comme suite à une demande inscrite, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Altesse les extraits des journaux de cette semaine relatifs à l'Asie.

De la partie d'agirer à nouveau hommage du profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être

de Votre Altesse
Le Rés. Lumbé et
Rés. Devos seur

Saport

Ton Altesse
Osman Pacha,
Ministre des Affaires Etrangères
de Sa Majesté Imperiale de Russie

18

L'ambassade
Impériale Ottomane

127/16/195

10/16
Mme l'ambassadeur de France

234)

Altesse

Comme suite à mon dernier envoi, j'ai l'honneur
d'adresser ci-inclus à Votre Altesse les extraits
des journaux relatifs à nos affaires ainsi que
les copies des télégrammes envoyés à M^e
Delaunay.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect

de Votre Altesse

le très humble et très obéissant serviteur.

Saufur

Son Altesse
Ali Pacha

Ministre des Affaires Etrangères
de S. M. le Sultan

cl. 05 06 07

Paris 13 Avril 1866

Direction journal la Turquie
Constantinople

Rebonne édition de la session
est l'annulation. Le Poussu révise, traduit
en arabe. Telle préparation pour
Telle adoption devant le parlement

20 Avril 1866

Étant relativement révisée, j'envoie

à Paris

Dumas

11 Avril, 2 h. 40 du matin

Ce joint le nom du
bureau télégraphique

(7)

mes derniers

Direction journal la Turquie transmettre
Constantinople les extraits
nos affaires.

bon agir

Marechal Niel venu à Paris.
Longue conférence avec l'empereur. La considération
Commanderait arriver de Berlin sur cette
Palikao venu aussi pour cet objet analogique à Gottz à Berlin.

Votre Altesse

Dumas

7 Avril 8 h. 35 du matin humble et très
obéissant serviteur
Ce joint le nom du bureau télégraphique Dufort

WORK 41

Ambassade
Impériale Ottomane
N° 9141
Objet
Tous les documents

(18) Directeur journal la Eurquie
Constantinople.

Prise privée à Diète Francfort.
proposition ~~and~~ convocation, assemblée
par suffrage universel pour révision
du pacte fédéral.

Désaccord sur conférences. Eurquie,
Russie, toujours ~~against~~ contre union

Delmas

10 Avril 8 h. 40 du matin

Ci-joint le reçu du
bureau télégraphique

(18)

Direction journal la Eurquie
Constantinople.

Comte Malavie, envoyé prussien
anti-Ragusa. Plan fortification Ragusa tenué
dans fortification. ~~Ragusa officielle~~ colonne dit
réunion générale Florence avec but supplémentaire
monument Fanti

Son
Aali
Ministre
de l'Int.

Delmas

9 Avril 19 h. 55 du matin.

Ci-joint le reçu du bureau
télégraphique

Ambassade
Impériale Ottomane

N° 2728-208

Paris, le 20 avril 1816

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No IE.982

(21) Directeur journal la Eurquie
Constantinople

Général négociants Berlin, présentant
au roi, adoucissant demandant l'autorisation
finies pacifiquement. Prusse refusa
Défacement

Autriche acceptait partiellement
pour révision pacte fédéral, à certaines
conditions.

Delmas.

12 Avril 8 h. du matin

Ci-joint le reçu du bureau très haute considération
télégraphique.

de Nostre Altissime

le très humble et très
devoué serviteur

Jufret

Nale Nâchi

Ministre des affaires étrangères
de S. M. l. le Sultan

✓ ✓ ✓

Ambassade
Impériale Ottomane

N° 2714 / 195

Objet
Copie d'extraits de journaux.

2349

Paris le 13 Avril 1876

Altresse

Comme suite à mon dernier envoi, j'ai l'honneur
d'adresser ci-inclus à Votre Altresse les extraits
des journaux relatifs à nos affaires ainsi que
les copies des télégrammes envoyés à M^e
Delaunay.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect

de Votre Altresse

le très humble et très obéissant serviteur.

Jafvet

Son Altresse
Aali Pacha
Ministre des Affaires Etrangères
de S. M. I. le Sultan

et et et

195 41

Ambassade
Impériale Ottomane

T 2728-208

2848

Paris le 10 avril 1876

Altresse.

Comme suite à mes derniers
envois, j'ai l'honneur de transmettre
ci-joint à Votre Altresse les extraits
des journaux relatifs à nos affaires.

Je^{très} prie de vouloir bien agréer
l'assurance de la très haute considération
avec laquelle, j'ai l'honneur d'être

de Votre Altresse

le très humble et très
obéissant serviteur

Jafvet

Son Altresse
Aali Pacha
Ministre des affaires Etrangères
de S. M. I. le Sultan

v. v. v.

Ambassade
Impériale Ottomane

Paris, le 20 avril 1866

N^o 2

2348. Monseigneur,

J'ai l'honneur de mettre sous
les yeux de Votre Altesse deux articles, l'un
sur les affaires allemandes et l'autre sur
les Principautés Moldo-Vălaque, publiés par
le Constitutionnel du 11 et 19 courant qui
est actuellement le seul organe semi-officiel
et du Cabinet Français.

Daignez agréer, monseigneur,
les nouveaux hommages du profond respect
avec lesquels j'ai l'honneur d'être toujours

De Votre Altesse
Un humble et dévoué serviteur

Safit

Yon Alije

Mali' Vačha
Ministre des Affaires Etrangères de S. A. I. le Sultan.

Ambassade
Imperiale Ottomane

Paris, 6 April 1863

TABLE
W-1887 3255

Collins

Depuis quinze jours, j'ai continué la méditation de la Gazette du Louvre que je me suis mise à lire, et qui m'a inspiré le grand Méjoré, mais j'avais pas l'intention à Mme Odette que dès cette époque, j'aurais pu évidemment me servir. Je fais auxquels j'ais le moins d'assurance, relativement considérables, et je me trouve dans l'impossibilité de les recueillir, et je ne sais pas si je pourrai sortir sans retard de cette situation humiliante que je vis. Je suis au fond avec Mme Odette à ce sujet des abusments que j'ai fait faire à l'Etat. Pourtant je n'en fais rien immédiatement. C'est tout.

12692.177

2346

Altesse

Pour faire suite à mon dernier
envoi, j'ai l'honneur de transmettre
ci-joint à Votre Altissime copie des
télégrammes envoyés cette semaine
par le correspondant de la Turquie
à Monsieur Delaunay.

Je saisiss cette occasion pour vous faire
vouloir bien agréer l'assurance de
la très haute considération avec
laquelle j'ai l'honneur d'être

San Alfonso
Aabi Pachá

Ministre des affaires étrangères
de S. M. le Sultan.

le très lourde et très
dureuse structure

Sargent

101

*Directive journal la Turquie
Constantinople*

Conseil européen à l'opposition.
Discussion longue avec le France
malentendu d'origine ou de droit à gagner.
Crise Bulgaro-Turque-Italienne.
Moral support Italien.
Directive à l'ordre turc Italien
et ottoman.

Delmas

5 Avril 9 h. 40^{me} du matin.

C. joint le rapport du P
bulletin télégraphique C.

102

*Directive journal la Turquie
Constantinople*

Offices d'assurances ottomans
mentionnés devant le ministre des finances.
Algérie est dans l'état imminent
de révolte et nécessite l'envoi d'expéditions
considérables à l'armement turc
par France, pour venir.

Delmas.

30 heures 10 h. du matin.

C. joint le rapport du bureau
télégraphique C.

103

*Directive journal la Turquie
Constantinople*

Et l'opposition, alors conciliante
d'opposition au démantèlement des forces
moyennant circonscription, a également
proposé l'ordre nouveau conditionnel
des forces ottomanes, telles que
celles qui, dans un état d'ordre commun,
se trouvent.

30 heures 10 h. du matin.

Delmas.

C. joint le rapport du bureau
télégraphique C.

104

*Directive journal la Turquie
Constantinople*

Eras allemands prononcent contre
l'Ansay. Traité Russie-Italie négociations
incontestable. Bruit de l'anglais; pour
spécification, Autrichiens ayant l'opposition
Italie-Serbie. Russe est anglais;
Russie approuve.

Delmas

105

*Directive journal la Turquie
Constantinople*

France, échec imminent
au sein de l'Ansay.
Italie réunit toutes les C
Circonférence; campagne d'électrique C
Grecs ont une grande guerre
écrasée; ministres à Eman, situation
grave.

Delmas

106

Directive journal la Turquie, Constantinople

Bruit de l'Ansay — entre Russie Italie,
se confirme.

Russie portant impression.

Russes supposent — en Italie négociation
mission.

France prende neutralité; politique
impossible, si guerre

Delmas

107

*Directive journal la Turquie
Constantinople*

6 Avril 8 h 45^{me} du matin

C. joint le rapport du
bulletin télégraphique C

108

*Directive journal la Turquie
Constantinople*

C. joint le rapport du bureau
télégraphique C.

peut de faire à 300 le nombre des réunions,
en les faisant venir de tout le royaume, jusqu'à
par le gazette, la fin de tout et l'heure où il
aura lieu faire venir le ministre des finances
ou autre, le plus tôt possible une réunion de toutes
organiser un journal etc, sur cette question avec
des capacités de cette ville une réunion régulière
qui lui donnerait des bases solides.

Je pris note et je déclara que je ferai tout ce
qu'il faudra, une réunion régulière pour assurer
que celle-ci accueille favorablement nos demandes.

Brisly agréa, et nous, proposerons de la réunir
à Paris.

avec laquelle

je serai honné de dire,

de l'Ambassadeur

les plus obéissants serviteur

Emm. Gérard de Lannoy

le 19 mars 1867.

J

111

Constantinople

Directeur journal de l'Europe
Boursier

Dans

Autour conférence pour l'industrie
signée entre l'empereur, l'empereur
d'Allemagne le Roi de Prusse, le
mal, etc.

Affaires austro-prussiennes approuvées
l'Italie reçue à Paris, France
nouvelles

Politique

3 Avril. S. B. du port
Qui joint la voie du Roi au bateau

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No EE.882

Secrétaire général
des affaires étrangères
M. de Gaulle
S'occupe aujourd'hui
de la France

Dans l'ordre à M. Monnet.

2583

Je vous veux informer
que le directeur de l'Inspriera
entête vous est confié à par-
tir du 1^{er} mars 1966 aux condi-
tions suivantes dans ~~l'entité~~
qui sera signé, à la même
date, entre l'Etat et l'Institut
d'Etudes mondiales.

agréz

251-41

Télégramme

M. de Gaulle à Paris

Paris

13.3.66

1037

TOVISAM
Kütüphanesi Arşivi
no 2E.882

M. de Gaulle à Paris
dit l'ordre à la signature de cette
date à entériner, si cela ne va pas
jusqu'à l'achèvement, avec
la demande à l'Institut d'ap-
porter l'équipement de son laboratoire
pour que l'analyse soit faite dans
M. de Gaulle à Paris. Il a un
plan des travaux.

sollicité l'autorisation
notamment, afin d'effectuer
dans ce sens.

TOVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

18.08.1900

Cahier

Le cabinet apprend avec une certaine surprise que M. Naghi n'a pas l'autorisation de faire ce qu'il désire dans le commerce et la manufacture. Il a été appris à l'ambassadeur que M. Naghi est un homme de compétence et très honnête. Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture. De ce à quoi il a été informé par son ambassadeur, M. Naghi est un homme de compétence et très honnête. Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture.

M. Naghi n'a pas l'autorisation de faire ce qu'il désire dans le commerce et la manufacture. Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture.

Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture. Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture. Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture.

Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture.

O. J. S. D. D. D. D.
Ministra di apparecchiature
che che che
Autunno Poche

Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture. Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture.

Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture. Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture.

Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture.

Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture.

Il constate également que les deux dernières années il a fait faire du commerce dans le commerce et la manufacture.

aussi que, ces conditions avérées devant subsister, il y aurait un danger positif d'une complication plus grande dans un temps déterminé, à moins qu'il ne survienne un changement notable dans les circonstances qui servent à alimenter l'administration du Journal, sa publication et son Imprimerie.

Sur cet état de choses, il paraît ne point avoir à occuper l'heure actuelle de longs débats et de l'examen de chiffres compliqués qui, du reste, seraient toujours difficiles à déterminer d'une manière absolue, par suite de l'absence d'ordre et de système efficace de contrôle dans l'ensemble de la direction soit du Journal lui même, soit de l'Imprimerie. Je me suis occupé sans délai, à présent, à l'heure actuelle, un projet pour la reorganisation complète du service du journal, et à l'étudier, surtout de manière à ne laisser aucun imprécis qui puisse servir à porter atteinte aux prévisions du Budget du Ministère de l'Intérieur, tout en assurant un service convenable et satisfaisant.

Sur les arrangements suivenus le Gouvernement Imperial soit une subvention de 6600 piastres par mois, à son Journal. En outre, le renouvellement du matériel de l'Imprimerie est à la charge du Ministère de l'Intérieur. Les sommes réclamées pour ce dernier service ne seraient être contrôlées soit pour leur montant, soit pour la nécessité réelle de leur emploi. Sans tenir compte des factures constamment présentées aux Bureaux du Ministère, sous diverses formes et protestes, il ne saurait être mis en doute que les dépenses de l'Imprimerie ont dépassé 3000 piastres par mois. Il faut ajouter encore à ces detours dont les chiffres ne sont pas fixés à l'avance, les autres frais imposés au Gouvernement et qui doivent figurer dans les dépenses extraordinaires du Budget du Ministère, et dont les totaux ne m'ont pas été fournis.

Il faut faire cesser ces dépenses imprévues et onéreuses qui ne sont productives d'aucun service réel pour le Gouvernement.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 3E-882

Gouvernement repropose à l'heure actuelle dans le journal, de limiter la dépense pour le Journal à la somme en scote et fixe que va porter à 10000 piastres par mois, une fois pour toutes, et en avance. Cinquante abonnements gratuits du journal offrent pour le service du Ministère et les besoins des bureaux de la S. Porte.

En dehors de ce chiffre fixe il n'y aura que les travaux typographiques effectués qui sont connus au Journal au prix courant et qui ne constituent point une charge nouvelle pour le Gouvernement, puisqu'ils devront toujours être fournis en tous cas en relation des travaux indispensables au service public, et qui, d'ailleurs, coûteront bien plus cher incontestablement. J'impose aussi l'emploi par le Journal d'un Rédacteur capable, responsable et peut faire le Gouvernement n'aura pas à croire de demander d'indemnité ultérieure.

J'ai cru utile, tant pour le service public, que dans l'intérêt du journal officiel de proposer la fusion avec le Moniteur du Commerce dont l'action salutaire ne saurait se faire sentir sans une plus large part dans la publicité de la Capitale. Ce journal dans les conditions actuelles de sa publication hebdomadaire, et l'épuisement de ses ressources, ne saurait la prendre sans grande perte pour son administration, et ne rend donc que des services incomplets ou stériles.

Le Journal officiel sera mis en rapport avec un grand journal d'occident régulier, et plus tard avec l'opinion publique.

Par suite des relations que moi je cultive et que j'aurai, il me sera facile d'y parvenir, et en collaboration avec la forme et la situation de la feuille officielle, l'améliorons indispensables pour lui donner une position d'influence et un caractère de dignité, telles que l'avis sur la situation que le Gouvernement journal de cette catégorie, et l'avis sur la situation que le Gouvernement Imperial, et le Ministère de l'Intérieur transmet que ce qui a été jusqu'ici un organe inefficace, encourt l'avenir.

embarrassant pourra se transformer sans trop de difficulté en instrument vraiment utile et considérable qui n'imposera plus, surtout au bout du temps, les sacrifices importants et constants que l'auj'gés jusqu'à présent l'ont ne sauraient cependant cesser, tant qu'une réforme des plus complètes ne sera introduite dans le système actuel. Il regrette que à peine à son organisation passe.

je soumets le projet ci-joint à l'attention humectante et solennelle de votre Altissime avec le désir sincère de vous concourir à un résultat utile, et sans en aucun manière revendiquer, quant à ma personnalité aucun mérite puisque je dois reconnaître bien des imperfections dans son ensemble, mais dans les conditions qui ont été faites au journal, par les événements du passé il faudra nécessairement quelque temps pour faire atteindre à cette feuille les conditions complètes que je serais heureux de pouvoir contribuer, dans mes modestes moyens à lui faire obtenir dans l'avenir, sous les hauts et bons effluves auspices de votre Altissime.

En tout cas de choses je me mets entièrement à la disposition de votre Altissime pour toute décision que ille croira devoir adopter, dans sa haute sagacité, et je la prie de veiller bien à accorder le respectueux hommage de tout mon plus sincère dévouement

Constantinople.

Ce 1 Septembre 1866

Geo. Quaracino.

Projet de Convention à passer entre le Ministère des Affaires étrangères de la Sublime Porte et M. pour l'organisation nouvelle, et la publication du Journal officiel du Gouvernement Impérial Ottoman à Constantinople

Conditions Générales.

Article 1^e

Le Journal "La Turquie" cessera de paraître dans sa forme actuelle à partir du

Art 2

Il sera remplacé par un journal quotidien, que nous intitulerons

Le Général Ottoman, soit journal quotidien de la publication officielle, universelle, tendant à une judicature, Bulletin de la loi de l'empire ou

La Gazette de Turquie

Moniteur officiel de l'empire, soit journal quotidien de la

Ce journal aura deux parties distinctes dont l'une portera l'intitulé "Porte Officielle" reconnue par le Gouvernement et publiée sous le Contrôle et la surveillance immédiate du Département des Affaires étrangères. Cette partie comprendra tous les actes officiels de cette dernière emanation de la Sublime Porte et autres actes d'autorité publique.

L'autre partie portant pour intitulé "Porte Officielle" traitera des matières d'intérêt général politique commercial, industriel, financier ou littéraire sera publiée sous la responsabilité de la Direction du Journal, mais soumise toujours au contrôle du Gouvernement, dans les conditions de la Loi sur la Presse et régulée par l'empire.

Art. 3.

Le journal sera édité par le Gouvernement et sera mis à la disposition exclusive de l'Administration publique et des Sociétés du Gouvernement et sera édité sans autre frais que la publication en un ou plusieurs numéros de l'ordre et de l'heure à laquelle il sera nécessaire pour servir aux besoins de l'Administration.

Le journal sera imprimé à la Gazette de l'Amérique et sera distribué dans toute la Langue au moyen d'un bulletin de 500 exemplaires imprimé le 1^{er} octobre de chaque année, et sera vendu à celle-ci au prix de 1 franc par exemplaire.

Art. 4.

Le Gouvernement aura entre les propriétaires du journal et le Directeur du Commerce et la Direction générale de l'Instruction publique la disposition de la présente convention et pourra exercer à sa guise les droits réservés à la Direction générale de la publication du journal et de l'imprimerie à celui-ci.

Art. 5.

Le Directeur du Commerce et la Direction générale de l'Instruction publique et l'imprimerie seront tenus de faire éditer le journal sans concession puisque le journal sera édité au profit de l'Administration publique et de l'Instruction publique et que les conditions de la vente de ce journal sont établies de telle sorte qu'il n'y ait pas de profit à la vente de ce journal.

10

pour le privilège dont il est évidemment dépourvu. Il ne sera toutefois pas admis d'aucune réclamation contre le Gouvernement. En cas de la part des propriétaires du Moniteur du Commerce, par le fait de l'accord volontairement passé entre eux et la Direction du nouveau journal officiel, il est fait un échange de lettres entre les deux parties et le Moniteur des Affaires étrangères vendu à celle-ci, au volontaire prix proposé par le Gouvernement.

Art. 6.

Le Gouvernement aura droit à 30 exemplaires du journal officiel gratuitement pour son usage.

Art. 7.

Il échance à son auteur du journal officiel une subvention fixe de 10 000 francs par mois paillables pour trimestres également, par la Banque Ultramare.

Art. 8.

Si l'imprimerie Centrale propriété du Gouvernement sera mise complètement à la disposition du journal officiel pour ses besoins typographiques de toute nature, il sera dressé un inventaire exact du matériel et sa condition actuelle et mentionnée que la Direction générale et l'imprimerie du tome fixé pour la durée de la présente convention la Direction du journal devra remettre au Gouvernement l'imprimerie Centrale dans les conditions exactes où elle l'a reçue par l'inventaire ci-dessous.

Tout objet ou matériel qui manquerait à cette époque sera remplacé ou remis à la Direction du journal, comme toute acquisition utile faite par la Direction au bénéfice de l'imprimerie Centrale, sera lors de sa dissolution au Gouvernement, compensée par lui au montant.

Art. 9.

Le banque exécute pour le Gouvernement par l'inter-

and the new school was soon opened in a new building.
The old school was sold and replaced by a new building
which was opened in 1905. The new school was
a two-story building with a large auditorium
and a library, and a room for the teacher's office.

à l'année à poster du
11 juillet 1868, avant l'expiration de ce délai par un
accord suivant : que le Gouvernement, il lui fasse l'édition du
journal dont les conditions seront alors à établir entre le
gouvernement et le journal.

卷之三

the first time in the history of the world that
a man has been elected to the office of
President of the United States by the
electoral college.

exit 11

and you won't be put off
by the price. I am sending
you a copy of my book
which you may like.

• 10 •

CIVIL 13

John Stoddard's name is connected
with the name John Stoddard was
the author of the *Journal*.

卷. 14

and the author of the book.

conduite différente.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.082

Je vous reconnais faire de l'obligeance du
Tali, fait à honneur de tous prior. démission le
Ministre, de rendre l'honorable à Son Excellence
l'assurance sincères de cette régulation pour
l'ordre qu'il a bien rendu dans
l'affaire dont il s'agit

Toutes mes salutations au Ministre,
les assurances redouées de ma très haute consid-
ération.

J. de Neckherlin

TDV ISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.882

demnach im Namen der mit der Ausführung
dieses Gesetzes betrauten Kaiserlichen Akademie
denne an die heile Kaiserlich Ottomane
seine Regierung die ergänzte Rette zu veran-
ten, wodurchselbe wolle für die auf den Raum
von zehn Jahren berechnete Hemicycle
Realtengesetzgründie des Islam und seiner
zielle Unterstützung genug fest gesetzt werden.

Das Präsidium der Kaiserl. Akademie der
Wissenschaften:

• Bahr - ditzk

Légation Impériale
de
Turquie

D^e Sal 590
D^e Sal 101

Monsieur le Ministre.

Y ai l'honneur de porter
à la haute connaissance de l'at^t le
que le pamphlet de Georges Dreyfus
nient de paraître en Danais et le public
danois, paraît-il pour le lire en
Danemark.

Je regrette sincèrement de n'avoir
pas à même d'en obtenir la confi-
cation, n'a nul autre qualité que
d'ennuyer. attendue que je ne suis pas

Sai Excellence

Toufik Pacha

Ministre des Affaires Étrangères de S.M. Y le Sultan

accrédité à Copenhague comme mes
prédécesseurs.

Je prie Votre Excellence de me faire
bien agréer l'assurance de ma plus
haute considération et de mon pro-
fondement.

Cherif

SUBLIME PORTE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le Secrétaire
Général

Le Chef
de Bureau

Le Rédacteur

Es. Es. Majid Pacca,

Secrétaire
d'Etat

DG
DGST

10

10

Objet

Les récentes manifestations
du 16 octobre 1956
à Paris

et les réunions

entre le député
et le secrétaire du parti
communiste à Paris sont des
mises en garde contre tout me compromis

avec l'état des malades politiques
et des deux partis
qui sont à l'origine

des récentes manifestations

du 16 octobre 1956 à Paris

1868. 181)

301 1906

d'autre second cas il n'est pas
sûr de représenter son pays
et il ne serait pas difficile de
mettre un terme à la mission.

Si Votre Excellence veut bien prier

21

897 30

Pacha 5/8 Janv 1907
Honorable Ministre

l'argumentation ci-dessus que Lundi dernier, à la Colonie
je lui soumis sous forme Hellenique à l'occasion de
personnelle et privée, elle trouva premier jour de l'an, j'ai
verra peut être que je suis cru pourvoir rendre au hon-
autorité à lui demander une audience publique à S. M. le Sultan
double faveur: 1^o que soit dans les termes suivants: "... Les
paroles, si abondement rayées, fondé surtout ma conviction
soient portées à la connaissance sur tout ce que je connaissais
faute de S. M. 2^o C. le des dispositions du Souverain
censeur en question soit éclairé de ce pays, dont la
destinée, ou au moins très-haute intelligence et la persis-
tence adoucisse. — Croix, croix! politique ont reconnu
cherie Excellence, à mes sentiments Ton Excellence
plus dévoué Maurocordato Terfik Pacha
etc etc etc

TOVİSAM
Kütüphanesi Arşivi
No ZE.982

TOVİSAM
Rütüphanesi Arşivi
No 3E.882

de puis longtemps les intérêts entière, et d'autres journaux communs des deux Etats voisins français en partie.

Il paraît qu'un représentant ^{J'espère que l'otre} étranger, en Turquie, n'est ^{Excell. M. Tera de mon avis} pas autorisé en parlant en si je me permets d'exprimer public, de dire un mot gracieux l'opinion qui il ne devrait à l'adresse du souverain. Tel pas être permis aux censeurs du moins paraît être l'avis de toucher aux paroles dites du censeur du Stamboul, qui publiquement par un représentant devoir biffer toute cette tentant étranger dément période, ainsi que l'Excellence ^{accrédite}. On celui-ci conviendra par l'opinion ci-jointe, nait son devoir et ses obligations que je vous dirais de gations, ou non. Dans le vouloir ^{être} me renvoyer, premier cas il me semble ce qu'il y a de curieux, c'est inconvenant de soumettre que ces journaux grecs ont ^{d'un serife} bien quelconque, même si elles reproduisent la phrase toute porte le nom du censeur.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 982

1. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
2. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
3. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
4. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
5. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
6. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
7. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
8. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
9. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
10. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
11. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
12. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
13. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
14. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
15. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
16. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
17. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
18. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
19. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*
20. *Indicates* *the* *time* *of* *the* *day*

Nous sommes dans une époque où l'art de la photographie est en plein essor. Les studios sont nombreux et variés, offrant des services diversifiés. Les photographies sont de plus en plus courantes et servent à diverses fins : portraits, documents, publicités, etc. Cependant, il existe toujours un certain nombre de photographes qui cherchent à se distinguer par leur style et leur originalité. Nous nous intéressons particulièrement à un photographe nommé M. Dupont, qui a une réputation de réalisme et de finesse dans ses compositions. Nous avons été heureux de recevoir une de ses dernières réalisations, intitulée "L'heure bleue", qui nous a profondément impressionnés. Nous n'avons pas pu résister à la tentation de vous la présenter, car nous croyons fermement que ce travail mérite d'être vu et apprécié. Nous espérons que vous trouverez dans cette photographie une source d'inspiration et de plaisir pour vos propres créations artistiques.

DEPLORABLE POLITICS

Il est progressisme, l'autre est à droite, mais il existe aussi de vraies polémiques politiques entre ces deux courants soit nationalistes, soit révolutionnaires.

Il se sent dans le pays où il vit
un être marquant qui promettant
l'avenir de concorde et, sous
son jugement, mal décrié
et mal traité, fut arrêté et
condamné à mort.

Le temps, état embryonnaire, va prendre forme et transformer successivement au point de vue de l'ordre physique; il deviendra éventuellement un être physique considérable jusqu'à empêcher les proportions d'une calamité universelle, ou à vero peut avoir grandi; les circonstances extérieures en modifieront totalement la partie et les conséquences. Peu importe: la Fesse a pris position, non seulement elle maintient-elle son attitude, mais, si les faits lui donnent tort, elle accentuera jusqu'à l'arrachage son simulacre de conviction.

J'eu lui chaut que les effets de son opinion seraient désastreux pour le pays.

N'a-t-il pas pour mission sacré-sainte de former et l'opinion publique et de la guider ?

Les exemples de l'application de la théorie de l'information à la psychologie sont nombreux.

Cette fois, les enfants ont pu apprendre à donner et admettre le compliment d'autrui.

Rappellera-nous l'antériorité, et l'au-
tisme excessif en échappement de la Presse
belge dans la trap des effets d'assassinat.

Les deux camps se sont également engagés dans le débat cruciale, force d'accord pour arriver comme il convient cette immunité universelle.

Notre conclusion de préliminaire que chacun de nous individuellement n'a pas le droit de se former, sur terre choisie, une opinion personnelle plus ou moins platonique et superficielle. Mais on a bien trop peu distance et parmi les non-initiés, la Presse politique est, malgré tout, prise quelquefois au sérieux et l'on ne se rend pas compte que les comportements de complotisme dont le seul objectif est la « hauteur du drame », sont trop souvent interprétés comme étant l'expression d'un sentiment national.

Qui dire aussi de cet enthousiasme donnant
deux ans complis à délivrer la Province du Cap
pour nos fils, du Transvaal.

Il n'est surpassé que par le déchaînement de fureurs implacables et d'anathèmes dont le journalisme abrégé Alibon nous vautine, oh! combien perfida!

Jules Gammel
Ministre d'Intérieur et Secrétaire d'Etat à l'Instruction publique et à l'Université
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Disons-le : cette attirance pour l'autre sexe n'est pas un mal, mais si ce désir est timide,

Elle est alors pour nous une source de tristesse et de chagrin. Elle devient le début des horreurs lorsque l'homme, pour cent des raisons que l'homme connaît, l'existence du Transvaal, la situation géopolitique ou sociale, ou tout autre motif personnel, l'empêche d'exprimer son désir. Mais il existe aussi, ou du moins c'est ce que je crois, des hommes relativement heureux dans leur vie privée.

Voilà donc l'origine de nos opproibes. La situation d'aujourd'hui, où l'Angleterre, qui a été un bel exemple de modération et de précaution dans la conduite de nos affaires, nous a déçus.

Cette situation nous oblige à faire face à des événements qui sont au-delà de nos capacités.

La situation actuelle nous oblige à nous battre pour nos droits, et pour empêcher l'Angleterre de nous envahir. Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour empêcher les révoltes dans nos colonies.

Il est stupéfiant de voir que les abductions sont nombreuses et que les personnes qui sont enlevées sont des personnes de haute importance.

Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour empêcher ces abductions et pour empêcher les personnes qui sont enlevées de être tuées.

Que chacun se souvienne que la guerre civile n'est pas une chose à prendre à la légère. Telle opinion peut entraîner des résultats soit: mais il est important de faire preuve de prudence et de faire tout ce que nous pouvons pour empêcher les personnes qui seront bientôt enlevées de être tuées définitivement. C'est pourquoi il est important de faire tout ce que nous pouvons pour empêcher d'autres sujets sensibles.

Tout être civilisé doit faire tout ce qu'il peut pour empêcher la guerre civile. Il faut trouver quelque lieu où elle exerce son influence sur la dévastation et la mort.

Que la compassion allez à tous les

hommes qui ont un lien naturel du cœur, au contraire d'un dieu, et qu'il serait criminel de ne pas le faire. Que ces sentiments que nous avons pour les autres, fassent naître des conditions de paix et de sécurité touchants dévolements; que ces sentiments d'hygiène et morales s'en trouvent renforcés; que nous devions aider ceux qui favorisent ces conditions consolantes de la paix et de la sécurité humaine.

Il est important de rappeler que nous sommes associés de liberté et de paix, et que nous devons tous éloges, et non critiques.

Il est important de rappeler que notre cause est juste et efficace, que nos ennemis, qui sont nos vainques rodomontes, sont plus nombreux que nous.

Il est important de rappeler que nous sommes amis et amoncelons sur nos bateaux toutes sortes de poids ne pouvant être péniblement transportés.

Il est important de rappeler que l'étonnement de l'Angleterre devant l'entreprise mal dissimulée de l'Angleterre, par ceux qui viennent de nous envahir au Transvaal, comme une partie politique au sein de dont on a été évidemment échappé à nos frères.

Il est important de rappeler que l'Angleterre est à l'affût de toutes les occasions pour essayer de susciter des conditions de paix et de sécurité pour nous. La malencontreuse mort de Sir John Moore vient encore de lui fourrir de nouvelles aubaines.

Il est important de rappeler que l'Angleterre n'a demandé la construction d'un navire de ce mauvais garnement que pour empêcher que ce navire n'avait certes pas été construit dans les meilleures conditions.

Il est important de rappeler que l'Angleterre, dans son for intérieur, n'a pas fait tout ce qu'il fallait pour empêcher qu'une exemplaire vengeance ne soit faite à l'Angleterre, et qu'il a été nécessaire à lui faire mieux que de faire tout ce qu'il a pu pour empêcher que ce crime n'ait été commis et à empêcher que ce crime n'ait été commis à cette jeunesse anglaise qui a été élevée pour la gloire et de célébrité de l'Angleterre.

Il est important de rappeler que l'opinion publique

est dans l'opposition à la guerre civile. La Presse unanime déclare que l'Angleterre est déplorable et chercher à faire tout ce qu'il peut pour empêcher que l'Angleterre approuve un armistice, qui entraînerait conséquence inéluctable la défaite de l'Angleterre et malheureuse et malhabile.

Il ne s'agit nullement, dans l'occurrence, d'une simple approbation du jugement au lendemain du prononcé; mais de l'exagération voulue de sa portée d'une campagne poursuivie avec ténacité, de plus en plus acerbe, de plus en plus violente.

La presse anglaise est bafouée parce qu'elle s'est permis de ne pas applaudir à la mise en liberté pure et simple du précoce meurtrier qui, cyniquement et de propos délibéré, a attendu aux jours du Prince héritier de la couronne d'Angleterre.

Ceux qui affectionnent un amour démesuré pour les « Boers », non dont, hier encore, ils discutaient la prorogation toute nouvelle pour eux, ne peuvent admettre qu'un peuple éminemment patriote et qui affectionne ses Rois, s'émouve en constatant que, parce que Roi ou appelé à l'être, le fils de sa Reine ne trouve plus chez une nation, à laquelle cependant de nombreux liens l'attachent, la protection dont cette nation se montre si prodigue, vers tous.

Et le persiflage s'accentue et les malices guisaient se font plus inconvenantes. Chose incroyable, pas une voix ne s'élève pour protéger, au nom de la nation belge, pour crier qu'elle ne pratique pas avec une Russie qui importe tout vertige néfaste.

Puisse cette frívole et inconsciente chevauchée dans l'aberration ne pas avoir un cruel lendemain.

Ensuite, que seul nous ayons à défendre ici, est d'autant exclusivement matériel; il s'agit

des relations industrielles ou plutôt commerciales si importantes, avons-nous besoin de le rappeler, entre la Belgique et l'Angleterre.

La Presse qui nous critique, ignore que la partie de beaucoup la plus considérable de l'énorme production industrielle de la Belgique est forcément destinée à l'exportation.

La Belgique consomme à peine un quartième de la production de certaines de ses grandes industries, tandis que les trois quarts de celle-ci doivent être exportés.

Si la Belgique fait « produire », par contre elle ne sait pas « vendre ».

La réputation de ses ingénieurs est universelle, elle possède une population ouvrière d'élite, la richesse de son sol achève de la placer dans des conditions merveilleuses de production.

Au contraire, son tempérament commercial est très loin de correspondre à ses aptitudes industrielles.

Les firmes de commerce importantes sont rares en Belgique, et les seules qui aient atteint quelque développement sont aux mains d'étrangers.

La majeure partie de la production belge doit donc nécessairement être coulée par les autres pays.

L'Angleterre qui est libre-échange, qui approvisionne des colonies considérables et dont le négoci universel est fabuleux, est toute désignée pour remédier à l'absolue insuffisance commerciale de la Belgique.

Voici des chiffres officiels de quelque éloquence :

Commerce général entre la Belgique et l'Angleterre pendant l'année 1899.

Entrée de produits belges en Angleterre	fr. 360.707.000
Entrée de produits Anglais en Belgique	fr. 312.603.000
Soit un chiffre d'affaires de	
Entrée, en transit, de produits belges en Angleterre	fr. 172.828.000
Entrée, en transit, de produits Anglais en Belgique	fr. 255.282.000
Soit un total général de	
	fr. 1.100.900.000

Un milliard, cent millions, mille cent mille francs.

De 1898 à 1899 la majorité de l'entrée des produits belges en Angleterre a été de	fr. 54.000.000
L'entrée des produits Anglais en Belgique donne pour cette période	fr. 28.200.000
Soit, en une seule année, un total annuel du chiffre d'affaires de	fr. 82.200.000

Ambassade d'Autriche-Hongrie
Constantinople

Le 20 OCTOBRE,

Note Verbale.

30/10/
7587/17

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E-882

Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a été chargé de faire établir une Encyclopédie de l'Islam pour l'Association Internationale d'Accordance.

La rédaction de cette Encyclopédie devra être terminée le 1^{er} Novembre 1903.

Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a été chargé de faire établir une Encyclopédie de l'Islam pour l'Association Internationale d'Accordance.

ad Zahl 235.

T.A.

Kaiserliche



Wien, am 20. Februar 1908

Akademie

der

Wissenschaften.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

In die hohe
Kaiserlich Ottomanische Regierung

in
Konstantinopel.

Auf der ersten im Jahre 1861 zu Paris stattge-
fundenen General Versammlung der Internationale
en. Assoziation der Akademien wurde der An-
trag auf Herausgabe einer Realencyclopä-
die des Islam gestellt und zum Beschluss
se erheben.

Diese Realencyclopädie soll als Ersatz für
die durchaus veralteten oder ungemein
einschlägigen Werken aus d' Herbelot (1897),
Hugues (1885) und Kleine Reute (1894), in
kenniger, zuverlässiger und objektiver Dar-
stellung die Resultate der heutigen Forschung
auf dem Gebiete der Geschichte, Geographie, Lit-
teratur, Religion, Institutionen, Kultur, Kunst,

U. s. w. des muhammedanischen Prints in seiner
ganzen Ausdehnung darzubieten bestimmt sein.
Es soll damit in lexikographischer Form ein
Werkschlagwerk geschaffen werden, welches,
da auch die modernen Verhältnisse der mu-
hammedanischen Länder in seinem Kreis einzu-
bringen wären, hiervon auch allen Tieren in
allen Staaten ein Hilfswerk an die Hand ge-
ben würde, die in politischer, administrativer
oder kommerzieller Beziehung mit dem mu-
hammedanischen Printe stehen. Ein nicht
geringerer Bedeutung müsste dann Peutney
dafür die des Islam auch für das gesittete
Publikum sein, das bei dem heutigen Stande
der weggewesenen Litteratur vollends in die
Lage ist gerät, wenn es sich über Fragen,
die den Islam, seine Errichtungen und
seine Kulturrentwicklung betrifffen, die
entsprechende Befähigung seest.

Dieses grosse, mir auf internationalem
Gebiete mit sicherem Erfolg durchzufüh-
rende Unternehmen ist bereits so weit gediehen,
dass es möglich war, der in Wien vom 24. Mai
bis 2. Juni 1870 abgehaltenen dritten Gen-
eralversammlung der Internationalen Assozi-

St. Petersburg, 1000 Mark jährlich;

Paris, Académie des Inscriptions, 1000 francs
jährlich; die Société Asiatique, 500 francs
jährlich;

Kopenhagen, 2000 Mark als einmalige Spie-
tzug;

Leipzig, 500 Mark für drei Jahre;

Madrid, 500 Pesetas jährlich;

Amsterdam, 300 fl. jährlich;

Christiania, 500 francs einmal;

München, 300 Mark jährlich.

Um ihrem Unternehmen mindestens einen gelehr-
lichen Fortgang zu sichern, mit der Unterstützung
der Akademie in die einzelnen, zu diesem Zweck
ausgewählten Gewerbe zusammen, wurde das
Unternehmen von Amsterdam, Berlin, Brüssel,
Hamburg, Kiel, Christiania, Göttingen, Kopenhagen,
Leipzig, London, Madrid, München,
Paris, St. Petersburg, Rom, Stockholm, Torino,
Wiesbaden und Wien vertreten sowie, den
unstimmigen Beschluss geprägt: „Die Regie
regieren, welche nach islamistische Mu-
slimane haben, um gerechtigte Unter-
stützung des Unternehmens zu verschaffen.“

Das unterzeichnete Präsidium kann sich

ation der Akademien das erste Heft des auf drei Bände beschriebenen und mit Karten und Illustrationen ausgestatteten Werkes vorzulegen, von welchem man nach zwei Banden die Fortsetzung erhält. Die Herausgabe soll in deutscher, französischer und englischer Sprache erfolgen, falls sich die Druckfirma eine genügende materielle Unterstützung von Seiten der weniger interessanten Facultäten erzielen würde.

In dieser Sache müsste die hiesige Regierung der Sintex mit moslemischen Missionen Unterstützen, auf deren materielle Unterstützung die vereinigten Akademien gern um zu dringen.

Setzen wir die hiesige Griechische Regierung in diesem Sinne einen Beitrag von
100 £, so ist die Veröffentlichung des Werkes bereit, kann von zehn Seiten
der British Academy zur Vergütung gestellt.

Ebenso würden wir das Unternehmen von
folgenden Akademien begleiten:

Hier, 250 Kronen (aus einem Staats-
beitrag) vertheilt in drei Jahre;

Berlin 100 Kronen jährlich;

On argumentera que si des quantités normales de produits belges étaient en Angleterre, par contre cette dernière expédie en Belgique une importante partie de sa production.

Il n'en est pas moins vrai que l'exportation de l'Angleterre vers la Belgique représente qu'une très minime partie de la production anglaise, tandis qu'il Angleterre est dans le seul rapport avec la Belgique.

En résumé, la prospérité de l'industrie belge est, pour une partie importante, à la merci de l'Angleterre.

On déclara que l'Angleterre réalise des plantations bénéfiques aux produits dont elle nous assure la vente et que son propre intérêt est garant du maintien et du développement de ses relations commerciales avec la Belgique.

La crise hivernale déjà commencée à souffrir notre industrie, est due cependant pour beaucoup à une notable réduction des commandes remises par l'Angleterre.

Le malaise général n'est pas sans exercer aussi quelque influence sur cet état de choses inégalant; mais, ainsi que le démontrent les chiffres, le concours commercial de l'Angleterre est indispensable à la Belgique, tout au moins pour longtemps encore, tant il est que l'on ne pourrait prétendre que la partie n'aient exacte.

Nos contradicteurs cherchent probablement à dénaturer le sens de nos reproches et de nos conseils.

La présente loi que nous sommes partisans des sympathies mutuelles et de l'appréciation des conseils parmi qui nous vivons et de la censure d'un seul être n'a rien de tel à attendre! Nous refusons par avance ces instructions. L'appréciation individuelle de tous les événements marquants sous le rapport de l'intelligence et de la civilisation n'en peut que faire applaudir.

El desarrollo de las estrategias de respuesta a la contaminación en flujos de contaminantes ambientales tiene, indudablemente, un efecto importante en la protección social y en la función política de los sistemas.

o surplus, que por su parte el autor de las semejantes que tanto dura la contradicción, interviene en ciertos momentos.

S'observant que l'accomplissement d'une mission difficile peut être une victoire, quelque chose qui faciliter des interactions humaines. Les citoyens sont cependant toujours les classes ; les citoyens sont toujours les personnes politiques.

“Mais notre impunité est flagrante et nos
bonnes intentions ne peuvent être que vaines.

Concrètement, notre libre arbitre permet, mais combien enfin combien il est doux de faire naître et d'entretenir d'inutiles humilités qui, dans le fond de nos coeurs, ne disparaissent aucunement.

Miles Munro

On a pu montrer que si des quantités énormes de produits belges entrent en Angleterre, par contre celle dernière expédie en Belgique une importante partie de sa production.

Il n'en est pas moins vrai que l'exportation de l'Angleterre vers la Belgique ne représente qu'une très minime partie de la production anglaise tandis que l'Angleterre assure à elle seule la plus grande majorité de l'importation belge.

Ensuite, la prospérité de l'industrie belge repose sur une partie importante, à la merci de l'Angleterre.

On déclarera que l'Angleterre réalise de nombreux bénéfices sur les produits dont elle nous assure la vente et que son propre intérêt exigeant du maintien et du développement de ses relations commerciales avec la Belgique. La crise intense déjà commencée à secouer notre industrie, est due cependant pour beaucoup à une notable réduction des commandes venues de l'Angleterre.

La situation général n'est pas sans exercer aussi quelque influence sur cet état de choses marquant, mais ainsi que le démontrent les chiffres, le concours commercial de l'Angleterre est indispensable à la Belgique, tout au moins pour longtemps encore, tandis que l'on ne peut pas prétendre que la réciprocité soit exacte.

Nos contradicteurs chercheront probablement à dénaturer le sens de nos reproches et de nos conclusions.

Ils prétendront que nous sommes partisans des sympathies intéressées, de l'approbation des actes de quiconque nous est utile et de la censure de ceux seuls dont nous n'avons rien à attendre. Nous réfutons par avance ces insinuations. L'appréciation individuelle de tous les événements marquants est un symptôme d'intelligence et de civilisation, auquel il faut applaudir.

Mais ce que nous voulons énoncer davantage, c'est la généralisation factice de simili-opinions émanant d'une infime minorité souvent inapte à apprécier les conséquences fatales de ses campagnes.

En surplus, pourquoi nous aliéner des sympathies que tant d'excellentes raisons devraient, au contraire, développer.

S'il nous avions pour excuse l'accomplissement d'une mission utile et effective, peut-être y aurait-il quelque grandeur à sacrifier des intérêts nationaux, sacrifices dont cependant hélas ! les classes laborieuses sont toujours les premières victimes.

Mais notre impuissance est flagrante et nos lamentations ne peuvent être que vaines.

Conservons chacun notre libre arbitre personnel, mais comprenons enfin combien il est coupable de faire naître et d'entretenir d'infâmes inimités qui, dans le fond de nos cœurs, ne rencontrent aucun écho.

M. Jules Clément B.

Nº A53.-

Béra, le 29 Juillet 1901.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.882

60.VII
146.901

Monsieur le Ministre,

Je tiens à vous faire part de l'insistance des communautés
chrétiennes du gouvernement de
l'Inde nous avons adressé en 1900
d'articles de fourniture d'énergie
de soi-disantes nouvelles de 3000
je prends la liberté de transmettre
Votre Excellence le numero 1500 d'
en Turc du "Mahratta" publié à Mumbai le
8 Rebi-ul-akhir (25 Juillet) dernier. Il con-
tient une inscription relative au fonctionnement
à l'administration des dites colonies, et a parue dans
la dernière édition fourni les besoins
l'hôpital auxiliaire des forces de scindées en Inde
avec ceux que possèdent leurs gouvernements.

Son Excellence

Tarikh Faikh.

Ministre du Commerce & Finance.

Mumbai. Port.

Lough
S. E. Liffell Lough

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 3E-882

三

N. 6

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Secrétaire
Général

Le Directeur
polépoli pro

Le Chef
de l'Etat

Le Roi

S. E. Cevat Pacha

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

N° G

N° S

Objet

Annexes

Lettre à Mr. Jolly

Le 17 juillet Dr. M.
1874, je vous
veux faire savoir
~~que~~ ^{sous avoy} effectué
utiliser les
offices de Mr. Jolly
et que partant il
ne doit plus empêcher
que la ^{la} élévation
à laquelle il pourra s'attendre,
~~que~~ ^{que} le ~~le~~ obtenu
fait espèce pour le

Cat où nous y aurons
en recours.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 3E.982

Je pris l'a.-de
vouloir bien -
Veuillez s' en aviser Mr.
Jolley de la faire
meilleure^{propre} p^{re}re^{re}
convenable:

Veuillez

AP
1908
1374

Excellence

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

Le D^r. Pöhl, notre correspondant politique à St Petersbourg m'informe que vu l'activité du "cabinet noir", il trouve plus sûr d'envoyer ses rapports par mon entremise.

Ci-inclus le premier rapport de ce genre arrivé par le courrier d'aujourd'hui. J'espère, Excellence, que vu l'importance de ces questions, le bureau de la presse étrangère a déjà transmis au Dr. Pöhl les informations politiques nécessaires, pour qu'il puisse avec succès défendre notre cause sur toute la ligne.

Veuillez agréer, Excellence, l'expression de mes sentiments les plus distingués

Vienne le 23. juin 1908

Borodz

Son Excellence
Leopold Pecker
Ministre des affaires étrangères
etc. etc.

Namboul

Journal

7, rue Herviche Péca.

"STAMBOUL,"

34^e Année

Direction

Constantinople, le 2 Février 1908

15^{me} f^c 8
1369

A SON ALTESSE LE GRAND-VEZIR

ALTESSE,

Permettez-moi de faire appel à votre autorité contre un arrêt de la censure ,que j'estime arbitraire et directement contraire aux intérêts du gouvernement Impérial.

Le Roi de Portugal est mort. La censure nous défend d'en parler jusqu'à nouvel ordre. C'est une rigueur nouvelle qui dépasse toutes les sévérités auxquelles nous avions été soumis jusqu'à présent. A la mort du roi Humbert, du roi Alexandre de Serbie, de l'impératrice Elisabeth, du président Carnot, etc; nous pûmes parler longuement dès la première heure; La seule condition qu'on nous imposa ce fut de taire les circonstances et les causes de ces événements.

Aujourd'hui on pousserait plus loin le rigorisme. Il serait défendu même de dire que ("Le roi de Portugal est mort." Or le fait date de 48 heures déjà. Dès mardi matin, les journaux étrangers donneront là dessus d'interminables détails, qui seront lus avec d'autant plus d'avidité qu'ils aura davantage excité la curiosité du public; Ce sera un attrait de plus qu'on aura gratuitement donné aux

journaux ennemis de la Turquie. D'une part, le gouvernement déplore l'influence néfaste exercée dans l'Empire par la presse étrangère . Et d'autre part, il semble s'ingénier à augmenter la force et le crédit de ces journaux tursophobes , en enlevant à la Presse intérieure tout intérêt et tout prestige. Comment voulez-vous, que nous rendions des services, si on démontre si bien que nous ne pouvons rien dire?

Je suis ^ sûr qu'il m'aura suffi de vous exposer ces arguments pour obtenir de vous la suppression d'une mesure "directement contraire , je le répète ,aux intérêts du gouvernement Impérial."

Dans cet espoir, j'ai l'honneur de vous exprimer,

ALTESSE,

l'hommage de mon respectueux dévouement.



Je joins à cette lettre un exemplaire du "Stamboul" publié le lendemain de la mort du roi Humbert. Vous verrez que nous avons donné en tête du journal le portrait et une longue biographie du souverain. Il en a été de même, à la mort du roi Alexandre, en 1903, sous votre grand-vézirat.

193
18.11.1907
15.11.1907

meilleure.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

J'aurais à reproduire le texte
de votre à votre connaissance une qui fait
partie de la collection de l'Imperial
Musée et sa ligne de conduite est à
définir et intérêt de l'Empire Ottoman
et des musées en général.

Concernant les dépenses entourant
les couronnes et nos œuvres je n'ai pas
testé tout d'abord; aussi ai-je résolu de
les combattre espérant en vainqueur

J'ai pris à ma charge toutes
les premières dépenses de cette feuille;
mais comme malgré toute ma bonne
volonté, je ne puis débrouiller tout seul
à son échelon j'ai pensé faire appel
à votre haute bienveillance pour lui faire

prendre la route protection de notre œuvre
et mettre à disposition de lui
faciliter la circulation dans les Etats
de sa Majesté.

Veuillez agréer, meilleure
assurance de mon très profond
respect

Le général de la flotte
M. de...
... ...

AGENCE DE CONSTANTINOPLE

BUREAU TÉLÉGRAPHIQUE INTERNATIONAL

DIRECTION ET ADMINISTRATION:

Rue Yéménédji, Cammondo Han, Appartement N° 16, Pétra.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

EDITION OF 11 April,

BERLIN, 10 JUL. 1941. A. 1001. dirigé au
avocat. La partie, est dans la ville n° 137
au Reichstag à la tractrice 11. 1. 1941. Celle
des 11. 1. 1941. Les deux dernières
1. 1. 1941. Les deux dernières
les victimes de la ville.

1847, I think. The
It should be a good one.

RELIGION DE L'HUMANITÉ

*L'Amour pour principe et l'Ordre pour base,
le Progrès pour but.*

DEUXIÈME LETTRE

à

M. CHARLES MAURAS

JUAN ENRIQUE LAGARRIGUE

— — —

TOVISAM
Kutubhanesi Anwari
No 2 E. 982

SANTIAGO DU CHILI
4^e Année de la Religion de l'Humanité
1902

*Le Musée des sciences et des arts
de Santiago de Chile*



طهوان خدی دخو ب تجعه مه خانه خدی ب تکیه
می خانه خدی اور ساره ب خانه خدی
نیز خانه خدی

Turquie - Empire ottoman
de Turquie

Madrid le 22 janvier 1903

Ref 4495

Ref 1

Réponse.
Réponse à la presse

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

Monsieur le Ministre,

29 I 03

J'ai eu l'honneur de recevoir la dépêche numéro 50781

13 du 14 courant, que votre Excellence a bien voulu m'écrire au sujet des journaux étrangers qui publient des articles malveillants relativement aux affaires de la Macédoine.

Depuis trois ans que j'occupe le poste de Madrid, malgré qu'il ne sorte soit pas allongé un seul centime pour frais de presse, aucun journal du pays n'a publié, au son chef, un article quelconque contre les Turcs ou le gouvernement impérial. C'est donc un fait connu et indéniable que tout ce qui existe ici de malveillant Madrid et dans les autres villes d'Espagne à notre sujet, toutes les gravures qui ont trainé sur les tables des clubs et des estaminets montrant les osmanlis massacrant, dévissant, détruisant, outrageant,

Son Excellence

Tewfik Pacha

Ministre des affaires Etrangères

& , & , & ,

sont toujours la reproduction d'un article ou d'une dépêche ou d'un dessin provenant de la presse d'une ville - j'ai nommé Paris - où le trésor impérial se greffe de millions pour arriver à empêcher ces publications , et chose plus étonnante encore , c'est que les journaux que l'ambassade impériale subventionne , ne nous épargne pas plus les autres , et sauf des feuilles que personne ne lit jamais , la presse de la presse se livre à une campagne qui fait saigner les coeurs tous les vrais osmanlis qui pensent comme moi qu'avec des arguments sérieux et plus adroits le mot "Turc" ne serait pas triste , boue , et ne serait pas synonyme des plus pires appellations .

Il ne me serait pas difficile , Monsieur le Ministre , de montrer , en les tirant par les oreilles , des misérables qui en vivant sous nos toits officiels et leur état , militaires tout au moins certains de nos chefs de mission , sont en collaboration avec des déguisés , d'organes tels que le " Progrès du Turc " .

C'est à la source , à cette source turquaise qu'il faut pour aller trouver le mal dans ce pays , ce condamné ... Quant aux journaux espagnols , c'est à peine s'il y a , mais disent les viniages fausses nouvelles qui nous concernent et dans la feuille de la République ne consacre des articles de fond aux affaires de l'empire ottoman cela par un désinteressement ou par une sympathie pour lesquelles

légation impériale de Madrid ne seurait revendiquer des louanges

TDVISAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E.982

Mais si demain me plonge nt dans un océan d'illusions et en
supposant que j' sis autorisé par le gouvernement impérial , je pro-
mette des sommes ou des décorations aux organes de Madrid , ce serait
assurement provoquer des tourmandistes qui n'en finiraient plus tan-
dis qu'il y a d'autres moyens pour arriver au même but .

D'autre part , ne serait-il pas dangereux que la légation
impériale , s'inspirant de l'annexe de la dépêche susmentionnée
Votre Département veuille imposer une opinion qui n'a montré jusqu'ici que des dettes variées de droite , que la police et la gendar-
merie , les tribunaux , les imprimeries et l'instruction publique , l'orga-
nisation financière et l'assurance sociale ces impacts sont des ins-
titutions à privilégié , dont les fonctions fondamentales ,
mais , malheureusement , sont ignorées , elles ne demandent qu'à
accorder leur place à l'ordre et au principe de justice et de progrès .

Veuillez agréer , Monsieur le Ministre , les assurances de ma
haute considération ,

Signature : Zekeddin

ΑΛΗΘΕΙΑ

Η ΑΡΧΑΙΟΤΑΤΗ ΤΩΝ ΚΥΠΡΑΚΩΝ ΕΦΗΜΕΡΙΔΩΝ

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E-982

Α Ε Μ Ι Σ Σ Ο Σ - Κ Υ Η Ρ Ο Υ

L'AFFAIRE OSMAN BEY

S. A. Attie Hamim, fille de feu Kibrizli Mehemet Pacha, par sa chérie 2me moitié, Féridé Hamim, se trouve depuis une trentaine d'années, en jouissance des vastes domaines de Konklin, Achelia, Morphax etc.

Cette dame savoure sur son divan de Stamboul les raisins et les caroubes de Chypre, à titre

d'héritière unique. Trois cohéritiers furent évincés, grâce au savoir faire de sa maman, la susdite Féridé (cerefs d'harem). Mais voici qu'un quatrième héritier, la somme à faire ses paquets. C'est de S.A. le Major Osman bey qui il est à présent question devant le tribunal de Nicosie. L'affaire Kibrizli est bien connue des lecteurs, de : "Thirty years in the harem," (London, 1871); "Wie ich mutter und vaterland rachte," Berlin 1889; "Madre e patria vendicata," Torino 1890; "Wie ich mutter, etc., Vienne

1897. Ce sont là les cris des victimes assassinées et dépoillées.

Les maîtres actuels de Chypres saisiront certes l'occasion (dernier appel en grève) pour accorder une réparation historique aux victimes de "Trente ans au harem" tout en exaucant les voeux de la population, dont le cri est : "Chypre aux Chypriotes."

Limassol, le 20 Sept. 1902

SOMMATION

Reconnu officiellement comme fils du feu Kibrizli Mehemed Pacha, Grand Vézir, je réclame mon héritage en entier, y compris la part qui me revient de la succession de ma soeur récemment décédée à Paris—S. A. Aïché-Sidika Hanum. Mes réclamations se limitent pour le moment aux domaines de la famille situés à Chypre ; commençant par Morphou (illégalement aliené) ; puis Kouklia, Achelia, Mamonia, Podima, etc.

Dejà une proteste contre cette [législation] fut faite par moi en 1888 à l'adresse du tribunal de justice maintenant je somme S. A. Attié-Hanum (notre sœur cadette d'un autre lit) à lâcher les biens accaparés. Sa comparution devant un tribunal qui ne peut être taxé de partialité s'impose dans un cas où 3 des cohéritiers ont disparus, dans le but de faire place à la seule accaparcuse, la fille de Feridé-Bessim, les facteurs de ce grand drame historique.

Najt-Bey et Djehad-bey ont disparus — De qui connaître ces

enfemmes si non de la bouche de celle qui leur remet de ces serres et qui en a été, si non la cause, au moins le but, ce but qui justifie tous les moyens?

On s'est moqué jusqu'ici de l'opinion, comme de Dieu; qu'on se présente maintenant devant le juge d'instruction à Nicosie,

Ce n'est qu'une bagatelle : souvent pourtant les feuilles les plus robustes y tremblent . . .

Courage, Attié, courage!

OSMAN-BEY

Larnaca, le 23 Sept. 1902.

CERTIFICATS

Le soussigné testifie qu' une ressemblance remarquable, soit du visage soit dans la figure en général, existe entre feu le Grand-Vézir Kibrizli-Mehemed Pacha, que j'ai connu intimement et le Major Osman-bey, Kibrizli-Zadé,

Cav. PASCETTI
Vice-Consul d'Autriche-Hongrie

Larnaca, 25 Juillet 1902

Le soussigné compatriote et ami de feu Kibrizli-Mehemed Pacha, déclaré au moins d'autant dire dans l'entrevue de S. A., que Osman-bey, né dans le village de Pa-

Sur ce sujet je n' ai point osé m' hasarder : pourtant, lors que la nouvelle se répandit de la fuite du Bey en Russie, S. A. exclama en ma présence !

"Mon Osman est en sûreté enfin!"

L'Archimandrite
AGATHANGHELOS

Kiko, le 25 Sept. 1902.

Le soussigné déclare par la présente avoir connu Osman-bey Kibrizli-Zadé à Larnaca vers l'année 1850. Il avait alors, je crois, presque vingt ans. Il était sait, purifié (autant que je m'en rappelle) de la mission de S. E. Attié-Effendi. C'est de ce

la suite de Kiemal Effendi que nous apprîmes alors, qu' Osman-bey était le fils de notre compatriote Kibrizli - Mehemed Pacha, alors Grand Vézir en fonction

Larnaca, le 25 Juillet 1902

G. S. PIERIDES

Vice Consul de Suède-Norvège

N. B. Ces témoignages viennent à l'appui de la déclaration des Représentants de la Sublime Porte à Sophia et à Vienne.

S. A. le Prince OSMAN - KIBRIZLI
Dorenavant celle est ma signature, en attendant la remise des domaines.

AΛΑΙΦΕΙΑ

Η ΑΡΧΑΙΟΤΑΤΗ ΤΕΧΝΗ ΕΠΙΓΡΑΦΩΝ ΕΦΗΜΕΡΙΔΩΝ

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E-982

Α Ε Μ Ι Σ Σ Ο Ξ - Κ Υ Π Ρ Ο Υ

L'AFFAIRE OSMAN BEY

S. A. Attie Hanum, fille de feu Kibrizli Mehemed Pacha, par sa chérie 2me moitié, Féridé Hanum, se trouve, depuis une trentaine d'années, en jouissance des vastes domaines de Kouklia, Achoslia, Morphia etc.

Cette dame savoure sur son divan de Stamboul les raisins et les caroubes de Chypre , à titre

d'héritière unique. Trois cohéritiers furent évincés, grâce au savoir faire de sa maman, la susdite Féridé (secrets d'harem). Mais voici qu'un quatrième héritier la somme à faire ses paquets. C'est de S.A. le Major Osman bey qu'il est à présent question devant le tribunal de Nicosie. L'affaire Kibrizli est bien connue des lecteurs, de : "Thirty years in the harem", London, 1871; "Wie ich mutter und vaterland rächtet", Berlin 1889, "Madre e patria vendicata", Torino 1890, "Wie ich mutter", etc., Vienne

1897. Ce sont là les cris des victimes assassinées et dépeillées.

Les maîtres actuels de Chypre saisiront certes l'occasion (dernier appel en grâce) pour accorder une réparation historique aux victimes de "Trente ans au harem" tout en exauçant les voeux de la population, dont le cri est : "Chypre aux Chypriotes".

Limassol, le 20 Sept. 1902



SOMMATION

Reconnu officiellement comme fils du feu Kibrizli Mehemed Pa che, Grand Vézir, je réclame mon héritage, en entier, y compris la

Dejà une proteste contre cette spoliation fut lancée par moi (1889) à l'adresse du tribunal de Nicosie : "L'adresse du tribunal de Nicosie : maintenant je somme S. A. Attie Hanum (notre soeur cadette d'un autre lit) à libérer les biens décapitaires. Sa comparution devant

enigmes si non de la bouche de celle qui a été témoin de ces choses et qui en a été, si non la cause, au moins le but, ce but qui justifie tous les moyens ?

On s'est moqué jusqu'ici de l'opinion comme de Dieu ; qu'on

SUMMATION

Reconnu officiellement comme fils du feu Kibrizli Mehomet Pa-cha, Grand Vézir, je réclame mon héritage en entier, y compris la part qui me revient de la succession de ma soeur recentement dé-cédée à Paris — S. A. Aïché-Sidi-ka Hanum. Mes réclamations se limitent pour le moment aux do-maines de la famille situés à Chypre ; commençant par Morphou (illégalement aliené) ; puis Kouklia, Achelio, Mamonia, Po-ding, etc.

Dejà une protestation contre cette spoliation fut lancée par moi (1888) à l'adresse du tribunal de Nicosie; maintenant je nomme S.A. Attie-Hanum (notre soeur cadette d'un autre lit) à lâcher les biens accaparés. Sa comparution devant un tribunal — qui ne peut être taxé de partialité — s'impose dans un cas où 3 des cohéritiers ont disparus, dans le but de faire place à la seule accaparée, la fille de Feridé-Bessim, les facteurs de ce grand drame historique.

Naïf-Bey et Djehad-bey ont disparus - Do qui connaître ces

enigmes, si nous devons bénir celle qui a été témoin de ces scènes et qui en a été, si non la cause, au moins le but, ce but qui justifie tous les moyens?

On s'est moqué jusqu'ici de l'opinion, comme de Dieu; qu'on se présente maintenant devant le juge d'instruction à Nicosie,

Ce n'est qu'une bagatelle ;
souvent pourtant les feuilles les
plus robustes y tremblent . . .

Courage, Attie, courage !

O S M A N - B E G

Linxessol, le 28 Sept. 1902.

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No. 2E.982

CERTIFICATS

Le sous-signé témoigne qu' une ressemblance étonnante soit du visage et des traits de la figure en général existe entre moi le Grand Vézir Ibrahim Ahmed Pacha, que j'ai connu intimentement, et le Major Osman bey Ibrahim Zade

Cav. Ruggini
Consul. d'Antiche Manz.

Volume 26 Number 3 2014

He is the author of the
Archaeological Magazine,
and of other works, and has
been a member of the
Academy of Natural Sciences
of Philadelphia.

Sur ce sujet je n'ai point osé m'heurter ; pourtant, lors que la nouvelle se répandit de la chute du Bex en Russie, S. A. exclama en une phrase : «

"Non Oman est en effet
mal."

L' Archimandrite
AGATHANGEL

KLR-16-23-Souf - 1992

Uit dezen vormen die ik jij ge-
presenteerd heb, komt hierin de be-
kende ziel van Lutzen vers
voort. Want die arme doer, die
was een poepie vinger, mocht al meer
dan driejarig niet meer leven, en
doodde op den 16. Februarie 1619.

La suite du Kéïd-el-Frioud que nous apportez dans ce qui suit démontre que tout le mal de nos malheurs provient de l'avarice et de la cupidité des deux frères Mehmet Pacha, alors Grand Vizir en fonction.

Lammes, 25. Juli 1902.

G. S. PUNJABES

Vice Consul of South America

Nous, ces dernières années, vivons à l'heure de la mort et de l'oubli des Repro-
mettes de la ville. Forte à ce point qu'il
vaut mieux.

S. A. L. TRENCHARD MARY KOMIZA
Dopo a lunga sollecitazione
e negoziazione intrecciandone le
comunicazioni domande

Téhéran, le 8 Juin 1901.

N° 352.

Monsieur le ministre,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes salutations distinguées et de faire part à mon Excellence le Gouvernement, que la récente publication dans le journal "Samānāt-al-farūq" le 26 octobre de deux articles qui avaient parus

le journal "Samānāt-al-farūq" le 26 octobre

Son Excellence

Gorfig Farha,

Ministre des Affaires étrangères,

et

Moullim Farha.

et le 3 Décembre 1911, la même feuille publia [le
20 avril 1911] un autre article objectionnable au
point de vue des bonnes relations existant entre
la Turquie et les Pays-Bas.

Par l'entremise de Monsieur le Directeur
du journal politique à Beyrouth je fis appeler l'attention
du Vali sur les agissements réitérés de la réda-
ction de la dite feuille, et Son Excellence eut la
bonne de promettre un formal au du Pays-Bas
qu'elle prendrait les mesures nécessaires pour que
cette rédaction suive dorénavant une ligne de

conduite